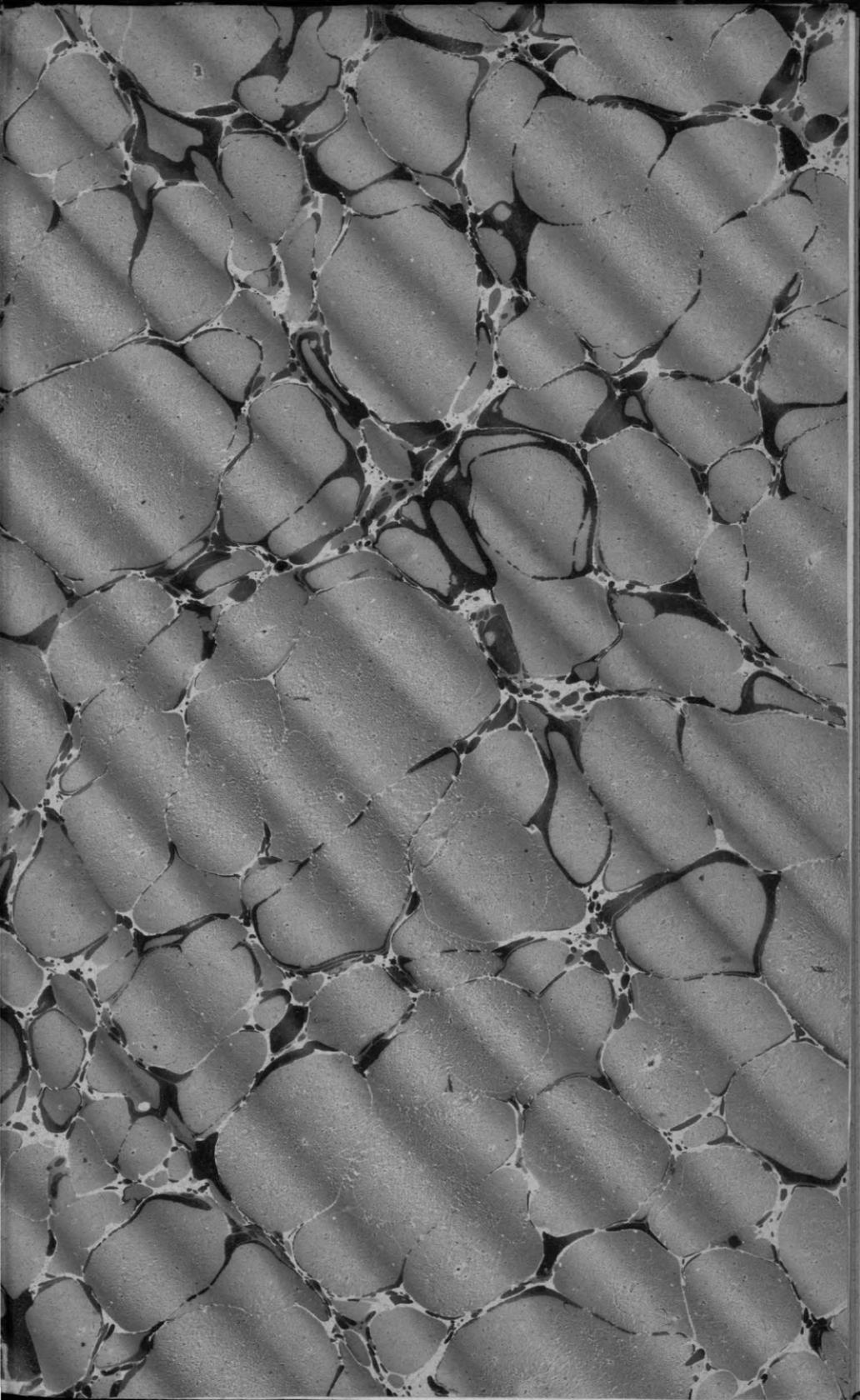


ER
UI
VE

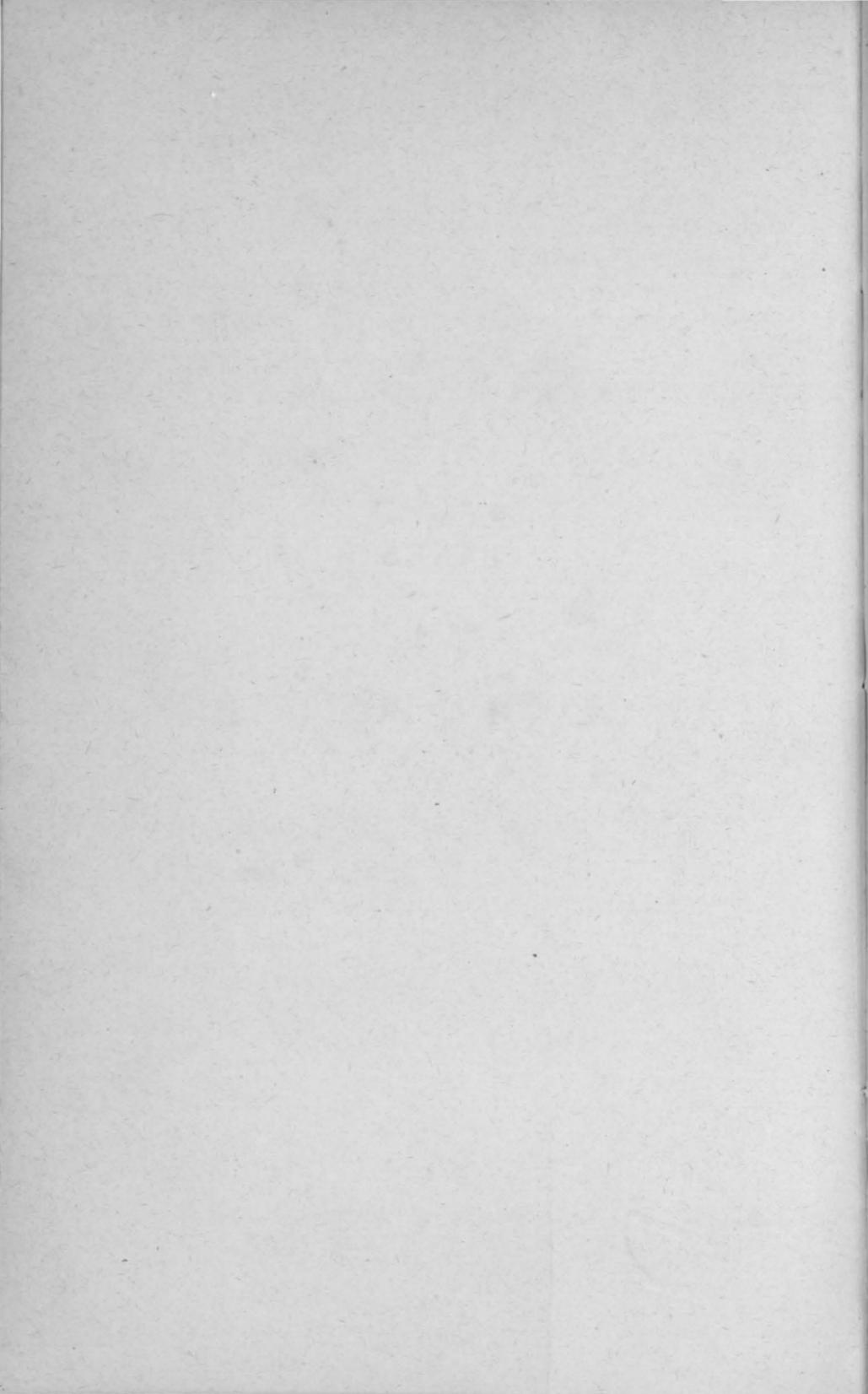
BOIS







c 772





BASES
DE LA
POLITIQUE POSITIVE.

PARIS

DE LA LIBRAIRIE

DE LA LIBRAIRIE

DE LA LIBRAIRIE

DE LA LIBRAIRIE



BASES

DE LA

POLITIQUE POSITIVE

FONDS DUBOIS : 772

BASES
DE LA
POLITIQUE POSITIVE

MANIFESTE

DE

L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,

FONDÉE PAR

FOURIER.

PARIS

BUREAUX DE LA PHALANGE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

MDCCCXLI.



CB 134754

FONDS DUBOIS 1779

BASES

DE LA

POLITIQUE POSITIVE

MANIFESTE

DE

L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

FONDS DUBOIS

FOURIER

PARIS

BUREAU DE LA PHALANGE

RUE DE TOURNON, N. 6.

MDCCLXII



AVANT-PROPOS.

Cet Ecrit, ainsi que son titre l'indique, est l'Exposition des *Bases de la Politique positive*, ou, en d'autres termes, la déduction des Principes constitutifs de la SCIENCE POLITIQUE, Principes qui sont restés jusqu'à notre Époque ignorés de la Société et de ses Gouvernements, et qui sont produits aujourd'hui pour la première fois dans leur filiation logique et dans leur généralité véritablement scientifique.

LA POLITIQUE, en prenant l'expression dans le sens élevé que nous lui donnons ici, et qu'il serait bien temps de lui restituer, LA POLITIQUE est la *Science de l'Existence, de la Vie des Sociétés*, ou la *Connaissance des Lois fondamentales de l'Hygiène du Corps Social*.

L'objet du présent Ecrit est donc la détermination rigoureuse de ces Lois, autrement dit, la fixation des *Conditions régulières de la STABILITÉ et du PROGRÈS*, de la *CONSERVATION et du RENOUVELLEMENT* qui sont les deux grandes Conditions de la Vie des Sociétés, comme elles sont les Conditions de la Vie de tous les Êtres organisés, les Conditions de la Vie universelle.

La *Réalisation* de ces Conditions peut seule mettre la Société à l'abri des perturbations politiques, des crises et des

convulsions révolutionnaires qui, depuis cinquante années surtout, la secouent avec un effrayant redoublement de violence, et permettre au Corps Social de constituer progressivement et sûrement l'*Organisation parfaite* vers laquelle il doit tendre sans cesse, Organisation dont le caractère sera de produire l'UNION ABSOLUE de l'*Ordre* et de la *Liberté* dans la Société.

Ainsi l'Écrit que nous présentons au Public n'est autre chose que le développement d'une Politique entièrement nouvelle, dans le champ vaste et fécond de laquelle les différents Partis qui se combattent encore aujourd'hui doivent trouver *pleine et entière satisfaction* pour les Principes qui leur mettent à chacun les armes à la main.

Cette Politique n'est pas, il faut le bien comprendre, une Politique de *Transaction*, de *Juste-Milieu*, une Politique qui propose aux Partis une sorte de *tempérament* en leur demandant des sacrifices mutuels. La Politique de *Transaction*, de *Tempérament* est sans doute préférable aux Politiques violentes, exclusives; mais une semblable Politique n'est pas une Science; elle ne résout rien; elle ne termine rien; elle ne satisfait pas. Un *système de Transactions* ne constitue pas une Science politique, il en tient la place; au lieu d'apporter la solution réelle des Problèmes de la Vie Sociale, il tourne autour de ces Problèmes, ou ne leur applique que des expédients.

Il est donc entendu que nous ne demandons pas aux Défenseurs du Progrès ou de la Liberté d'abandonner en rien le Principe du Progrès ou le Principe de la Liberté. Nous ne demandons pas davantage aux Partisans de la Stabilité et de l'Ordre de transiger sur les conditions de l'Ordre et de la Stabilité. Nous engageons seulement les uns et les autres à examiner, avec bonne foi, avec intelligence si les *Voies et*

moyens que nous proposons pour *réaliser et garantir* SIMULTANÉMENT, dans la Société, l'Ordre et la Liberté, la Stabilité et le Progrès, ne vont pas beaucoup mieux que les Voies et Moyens pris par ces différents Partis eux-mêmes, au but respectif que chacun d'eux veut atteindre.

En deux mots, nous exposons une Politique qui offre à la fois, *aux Partisans du Progrès*, le moyen d'imprimer aux Améliorations sociales la marche la plus rapide et la plus sûre que l'on puisse concevoir ; et *aux Partis Conservateurs*, le moyen d'enterrer à jamais, dans le Passé, et les Révolutions et l'Esprit Révolutionnaire.

Nous sommes en droit de présenter avec confiance une Politique semblable aux BONNES INTELLIGENCES et aux HOMMES SINCÈRES de tous les Partis. Nous engagerons donc les hommes de cœur, les hommes de Principes, à étudier avec une attention soutenue et sérieuse la courte Exposition de cette *Politique nouvelle et rationnelle*, au triomphe de laquelle ils doivent travailler immédiatement, s'ils veulent réellement le triomphe des grands Principes dont jusqu'à ce jour ils ont poursuivi la réalisation par des voies toujours stériles et souvent sanglantes.

Quant à ceux qui exploitent nos divisions, qui vivent des malentendus et de l'animosité des Partis, qui entretiennent avec zèle nos haines intestines, ceux-là peuvent se dispenser de lire cet Écrit ; ils n'y trouveraient rien qui pût leur être du moindre secours dans l'exercice de leur industrie déplorable.

D'après la définition que nous avons donnée de la *Politique* considérée comme Science, on voit que la Politique n'est qu'une des branches de la SCIENCE SOCIALE, celle qui a pour objet l'*Etat actuel* de la Société, qui doit faire connaître à la Société les Conditions régulières de son Existence *présente*.

triment de tous et de chacun, des Hostilités et des Haines plus ou moins violentes, au lieu de la Bonne Harmonie qui devrait les unir pour le Bonheur commun et pour l'Accomplissement des Destinées communes; de telle sorte que, — malgré les progrès merveilleux réalisés pendant les trois derniers siècles par les Nations civilisées de l'Europe, surtout dans l'ordre des Sciences physiques et des procédés techniques de l'Industrie, — l'Humanité demeure encore universellement soumise au RÈGNE DU MAL.

Nous croyons fermement qu'il est au Pouvoir de l'Homme et qu'il est dans sa Destinée de substituer sur la Terre — que Dieu lui a donnée à Gouverner, — le Règne de la Richesse, de la Vérité, de la Liberté, de la Justice, de la Paix, du Travail..., en un mot le RÈGNE DU BIEN, au Règne de la Misère, de la Fourberie, de l'Oppression, de la Guerre, de la Dévastation..., en un mot au RÈGNE DU MAL.

Nous croyons fermement que le Mal n'a point une Cause absolue dans la NATURE DE L'HOMME, qui est le Fils de Dieu, et dont la Nature est *donnée* et *immuable* (quant à ses conditions essentielles); nous croyons, au contraire, que la Cause du Mal réside dans l'imperfection des INSTITUTIONS SOCIALES, lesquelles sont *essentiellement muables* et par conséquent susceptibles d'être améliorées, perfectionnées ou transformées par l'Intelligence et par la Volonté de l'Homme.

L'ÉTAT SOCIAL, — qui présente déjà tant d'aspects caractéristiquement différents, depuis la Forme appelée *Sauvagerie* jusqu'aux Formes qu'affectent aujourd'hui les *Civilisations* les plus avancées et qu'il serait absurde de considérer comme dernières Formes possibles, — l'Etat social est comparable à un MÉCANISME dont les Hommes, considérés sous le rapport de leurs facultés actives, sont les FORCES LIBRES, c'est-à-dire les Forces vives ou motrices et plus ou moins intelligentes.

Or, ces Forces libres, vives ou motrices, produisent, évi-

BASSES
DE LA
POLITIQUE RATIONNELLE.

CHAPITRE PREMIER.

LE PROBLÈME SOCIAL.

I.

But de la Politique rationnelle.

Une Politique se constitue par la connaissance d'un BUT, des MOYENS propres à l'atteindre, et des PRINCIPES sur lesquels reposent ce BUT et ces MOYENS.

Là où il n'y a pas de BUT DÉTERMINÉ il ne saurait y avoir de Politique dans le sens rationnel et positif du mot.

Le But social le plus élevé et le plus raisonnable qu'il soit possible à l'Intelligence humaine de poursuivre aujourd'hui sur la Terre, c'est la RÉALISATION DE L'ASSOCIATION UNIVERSELLE DES INDIVIDUS ET DES PEUPLES, POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES DESTINÉES DE L'HUMANITÉ.

Tel est aussi le But de la POLITIQUE RATIONNELLE.

II.

Etat des Choses, et Problème à résoudre par toute Doctrine de Réforme sociale.

Les Hommes sont encore aujourd'hui divisés sur toute la Terre par des intérêts d'Industrie, de Classe, de Parti, de Nationalité, etc..... qui mettent entre eux, au grand dé-

vices, tous les crimes, et par conséquent tous les MAUX de l'ordre social, pourraient **DISPARAITRE** progressivement en proportion des améliorations que subiraient les Institutions ou, généralement, le **MÉCANISME SOCIAL**.

Il résulte de ce Principe incontestable que l'on peut concevoir l'Homme placé dans un **MÉCANISME SOCIAL** si heureusement combiné par son intelligence et tellement favorable aux *bons essors* de l'Activité et des Passions humaines que l'Individu, dans ce Système social, aimât *naturellement* ses Semblables dont il ne recevrait que des bienfaits, et y travaillât *librement et passionnément* au **BIEN GÉNÉRAL** parfaitement identifié à son *propre Bien*.

Ainsi, dans ce Régime supérieur, au sein duquel l'Humanité accomplirait ses Destinées en développant progressivement toutes ses hautes Facultés, l'Individu, *jouissant de la plénitude de sa Liberté*, vivrait dévoué et religieux, et pratiquerait *nécessairement* (1) toutes les Vertus sociales, puisque, dans ce Régime de Vérité et de Justice, la **VERTU** serait aussi profitable aux intérêts réels de l'Individu eux-mêmes qu'attrayante pour son cœur et pour son intelligence, tandis que le **VICE** serait aussi défavorable à ces mêmes intérêts qu'il est, de sa nature, hideux et repoussant (2).

(1) Jouissant de la *plénitude de sa liberté*, pratiquerait *nécessairement*. . . Oui, sans doute, quoique des esprits irréflechis puissent voir ici une contradiction dans les termes : L'homme *pourrait faire* le Mal, mais il *n'aimerait*, et par conséquent il ne *voudrait*, et il ne *pratiquerait* que le Bien ; telle est l'idée de la haute alliance de la *Liberté virtuelle* de l'Homme et de la *nécessité pratique du Bien à l'exclusion du Mal* par l'**ATTRAIT** supérieur et même, en poussant à la limite, par l'**ATTRAIT** absolu du Bien.

(2) La **VERTU** (*virtus, vivere, vir, vis*), c'est la *force*, la *volonté* humaine dirigée du côté du **BIEN**. — Le **VICE**, c'est l'*absence de force*, ou la *force dérégulée, viciée*. Il est absurde de croire *qu'il faille douleur*, pour qu'il y ait *vertu*, et qu'on ne soit pas *verueux* quand on fait le Bien avec *satisfaction*, avec *jouissance*, avec *plaisir*, avec *amour*, avec

demment, en Bien ou en Mal, des effets très différents, suivant qu'elles déploient leur Liberté ou leur Activité dans tel ou tel MÉCANISME SOCIAL (1).

Il est donc généralement certain *à priori* pour nous qui refusons de croire qu'aucun Homme soit *absolument, nécessairement et fatalement DÉVOLU AU MAL* par le fait de sa Naissance ou de sa Nature, et il doit être *à priori* certain, sauf *quelques cas exceptionnels*, pour ceux qui croient à l'existence de *quelques* natures fatalement condamnées au Mal par leur organisation, que tous les désordres, tous les

(1) Si l'on supposait que tous les individus qui vivent et fonctionnent dans tel *Mécanisme social* déterminé, celui de la Société française actuelle par exemple, eussent été transportés dès leur naissance dans tel ou tel autre milieu social, dans celui de l'Afrique centrale par exemple, celui des Gaules au temps des Druides, ou tout autre, on conçoit aussitôt que tous ces individus eussent, dans ces différents états de Société, vécu, pensé, agi et fonctionné *AUTREMENT* qu'ils ne vivent, ne pensent, et ne fonctionnent dans l'état ou dans le *Mécanisme social* actuel. On conçoit même que tel scélérat, qui a librement commis les crimes dont il a effrayé la terre, aurait pu, tout aussi librement, faire un homme très vertueux, très utile à l'Humanité, s'il fût né seulement dans une autre famille, s'il eût reçu une autre éducation, enfin s'il se fût trouvé environné de *circonstances sociales favorables* au développement harmonique de sa nature, c'est-à-dire de circonstances qui eussent engagé ses intérêts et dirigé son activité et ses passions dans la *voie du bien*, au lieu de les engager dans une *voie subversive*. Ainsi le simple changement de la position de l'individu, dans le *Mécanisme social* où il est né, suffit déjà pour changer absolument ses idées, ses croyances, ses mœurs, c'est-à-dire sa moralité et sa vie : tout cela est incontestable.

Il y a donc pour l'Homme considéré comme être social des conditions favorables ou défavorables au développement de la Moralité; comme il y a pour l'Homme considéré au physique des conditions favorables ou défavorables au développement de la Vie, de la Force, de la Santé; il est certain, en outre, que les circonstances qui enveloppent l'immense majorité des hommes dans la Société actuelle sont très peu favorables au développement de leur pleine Moralité.

elle-même, qu'elle doit soumettre le Jugement décisif d'une Affirmation aussi étrange.

Nous sommes donc, sous peine d'un **AVEU DE FOLIE** auquel nous souscrivons d'avance, dans l'obligation de fournir immédiatement à la Société ce moyen de Vérification irrécusable **ET PAR LEQUEL SEUL** elle puisse arriver à savoir : *de ses Présomptions enracinées, contraires à notre Affirmation formelle, ou de cette magnifique Affirmation, contraire à ces Présomptions désolantes, QUI A TORT* et qui a **RAISON**. Nous avons ainsi, pour sauver notre Raison, à prouver incontestablement à la Société qu'elle n'a *aucun droit actuel* de condamnation, ni même *aucune compétence* pour prononcer, par elle-même et sans le secours de ce Moyen de Vérification, le moindre jugement préalable **CONTRE** notre Affirmation. — Pour cela faire, nous nous trouvons contraints de prouver à la Société son **IGNORANCE ABSOLUE** dans l'ordre des choses sociales, Ignorance qui lui cache jusques aux Vérités élémentaires et de simple bon-sens qu'elle a le plus grand intérêt à connaître, et sans lesquelles elle reste dans l'incapacité d'assurer sa propre Existence. — Ces Vérités élémentaires, dont elle a un besoin si urgent, nous allons donc ici les lui dévoiler.

— Manifestement un tel Système serait la RÉALISATION de la plus haute DONNÉE MORALE possible dans l'ordre des Réalisations sociales, puisque, ne laissant au MAL aucune chance favorable et n'en offrant que d'heureuses au BIEN, il réaliserait, dans la Société humaine, la double Loi supérieure de l'Ordre universel et de la Justice divine, double Loi qui veut, en vue de la réalisation de l'Ordre et du Bien, que la SOUFFRANCE ou la PEINE soit toujours attachée au DÉSORDRE ou au MAL, et que la JOUISSANCE ou la RÉMUNÉRATION soit toujours attachée à l'ORDRE ou au BIEN. — Le Bien serait assuré dès qu'il n'y aurait plus de Jouissance ou de satisfaction possible en dehors de ses Voies.

L'Etat social parfait dont nous faisons l'hypothèse peut donc être conçu comme un ORDRE dans lequel les individus, les Familles et les Classes auraient ASSOCIÉ LIBREMENT leur activité pour produire le Bien de chacun et le Bien de tous ; — par opposition à l'état actuel, très imparfait, dans lequel les Individus, les Familles et les Classes, retranchés dans l'étroite citadelle de leurs intérêts égoïstes, s'oppriment et se contraignent en luttant misérablement les uns contre les autres, au grand détriment de tous et de chacun, de la Société et de l'Individu.

Mais, d'après ce que nous venons d'établir sur l'influence manifeste du Mécanisme des Relations dans la Production du BIEN ou du MAL par les Hommes, il est évident que pour obtenir l'UNION UNIVERSELLE des Hommes, telle que nous venons de la définir, il ne suffit pas de vouloir cette union, et de la recommander dans des écrits, des li-

bonheur. Le sacrifice vertueux lui-même n'est et ne saurait être que le triomphe dans l'âme humaine d'un Atrait supérieur sur un Atrait inférieur ; car tout sacrifice libre est un effet de Volonté, et l'Être qui veut ne saurait vouloir, en dernière analyse, que ce qu'il lui convient de vouloir, ce qui lui plaît. Observons qu'il y a le Sacrifice inverse ou vicieux comme il y a le Sacrifice direct ou vertueux.

formé de COMMUNES qu'à la condition D'ÊTRE RÉALISÉ DANS CHACUNE DES COMMUNES DE CET ÉTAT.

Il résulte de cette simple observation analytique que *le Fait ÉLÉMENTAIRE ET CAPITAL de la Solution du PROBLÈME SOCIAL, pris dans sa plus grande généralité*, n'est autre chose que *la Détermination des conditions de l'ASSOCIATION des Individus, des Familles et des Classes DANS LA COMMUNE*, — élément alvéolaire de l'État et de la Société.

(Nous supplions le lecteur de relire avec la plus grande attention les lignes qui précèdent ; elles constituent une *révolution complète* dans le domaine des idées sociales et politiques, et sont, à proprement parler, la DÉCLARATION DES DROITS de la VÉRITÉ contre LES ERREURS, de la RÉALITÉ contre LES CHIMÈRES.)

En effet, et sans entrer ici dans tous les développements que comporte cette DONNÉE NOUVELLE et FONDAMENTALE du Problème de la RÉFORME SOCIALE, on comprend de prime abord que le *Système d'Organisation* qui réaliserait dans les Communes l'Harmonie des Intérêts, des Individus, des Familles et des Classes, réaliserait évidemment cette Harmonie dans l'État et en général dans la Société : et l'on comprend aussi facilement, que toute Théorie prétendue de *Réforme sociale*, qui ne serait pas propre à réaliser cette Harmonie dans les Communes, serait manifestement impropre à la réaliser dans l'État et en général dans la Société.

Cette *Donnée* très simple, qui ramène le Problème social à son Véritable Élément en ramenant toute *Réforme* ou en général toute *Théorie d'Organisation sociale* à la Réforme ou à l'Organisation de la Commune, est aussi nécessaire aux intérêts du PROGRÈS social ou de l'Avenir qu'elle est nécessaire aux intérêts du Présent ou de la STABILITÉ de la Société, et qu'elle est claire et irrécusable pour l'intelligence. En effet, cette *Donnée* fondamentale, en *rappelant à*

cet accomplissement, telle est l'expression la plus élevée du **BUT SOCIAL** que l'Intelligence de l'Homme puisse aujourd'hui se proposer ; telle est aussi l'expression la plus générale du **BUT** que nous poursuivons ; — Voilà ce que nous établissons formellement en premier lieu.

Et LA **NÉCESSITÉ LOGIQUE** de déterminer, pour atteindre ce But, les *Conditions rationnelles* ou le *Moyen pratique* de cette haute Association des hommes, autrement dit, la **NÉCESSITÉ DE DÉTERMINER LE MÉCANISME NOUVEAU** capable d'unir et d'accorder les intérêts humains que le Mécanisme actuel *hostilise* ; — Voilà ce que nous établissons formellement en second lieu.

Or, nous nous présentons nettement à la Société **COMME ÉTANT POSSESSEURS DE CE MOYEN** qui est propre à lui permettre d'atteindre pleinement son **BUT SOCIAL** et de réaliser, même très facilement, cette haute et libre **ASSOCIATION** de tous les Membres de la Famille humaine : c'est-à-dire que nous nous présentons à la Société *comme ayant la connaissance claire et déterminée* du **MÉCANISME SOCIAL** capable d'accorder et d'unir tous les **INTÉRÊTS** et de développer harmoniquement tous les **DROITS** ; — Voilà ce que nous établissons formellement en troisième lieu.

Une **AFFIRMATION** qui attaque de front les présomptions les plus universellement répandues et les plus profondément enracinées, telles que celle de la prétendue *impossibilité d'une Réalisation générale du Bien et du Vrai* dans la Société ; une semblable Affirmation, adressée aussi posément et aussi catégoriquement à la Société, serait le signe manifeste d'un véritable dérangement des facultés mentales de ceux qui produisent cette Affirmation, s'ils n'étaient pas en mesure d'offrir immédiatement à la Société un **MOYEN DE VÉRIFICATION IRRÉCUSABLE**, c'est-à-dire un moyen de Vérification pris dans les seules bases de Certitude que puisse admettre cette Société, et auquel ladite Société **SOIT LOGIQUEMENT CONTRAINTE** de reconnaître sur-le-champ,

EN SECOND LIEU, — sous peine de flagrante IMMORALITÉ (1), — le BUT de toute RÉFORME SOCIALE doit être la RÉALISATION ABSOLUE de l'ASSOCIATION des Individus et des Classes dans la Société, ou, au moins, une RÉALISATION de cette Association, plus AVANCÉE ET PLUS COMPLÈTE que celle qui peut exister dans l'état social que ladite Réforme a la prétention d'améliorer; — d'où il résulte incontestablement :

Que le SYSTÈME NOUVEAU, pour être socialement SUPÉRIEUR au Système existant et sous peine de confesser lui-même sa propre IMMORALITÉ ou son caractère ANTI-SOCIAL, doit être de nature à lier et à servir, MIEUX QUE LE SYSTÈME EXISTANT, les Intérêts et les Besoins essentiels DE TOUTES LES CLASSES de la Société.

Donc, le premier Caractère extérieur de la RATIONALITÉ ou de la RÉALISABILITÉ d'une Théorie quelconque de Réforme ou de Progrès social, réside dans la faculté que doit posséder cette Théorie, de pouvoir être soumise à l'ÉPREUVE LOCALE, et vérifiée par l'EXPÉRIENCE, — sans compromettre l'État et la Société existante;

Et le premier Caractère extérieur de la SUPÉRIORITÉ SOCIALE d'un Système nouveau sur le Système existant, et, conséquemment, le premier Caractère de la MORALITÉ SOCIALE d'une Doctrine réformatrice, réside dans la faculté que doit posséder le Système Nouveau DE SE FAIRE ACCEPTER LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT par toutes les Classes de la Société, en servant et en liant, mieux que le Système existant, les INTÉRÊTS ESSENTIELS de toutes ces Classes, — bien loin de jeter entre ces Classes de nouveaux ferments de

(1) Toute Doctrine qui implique une contradiction avec le *But social supérieur*, c'est-à-dire avec l'Association des Individus, des Classes et des Peuples, est *immorale*. La *Moralité* des actes ou des idées n'est autre chose, au point de vue élevé, que leur Concordançe avec le *But social*.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES CONDITIONS DE LA STABILITÉ ET DU PROGRÈS.

I.

Vérification de toute Doctrine de Réforme sociale.

Évidemment, toute Doctrine de RÉFORME SOCIALE, de NOUVELLE ORGANISATION SOCIALE ou de PROGRÈS DANS LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ, *postule un changement dans l'État de la Société*; autrement dit, toute Doctrine de Progrès postule la RÉALISATION d'un État Social *encore irréalisé*, mais considéré toutefois comme étant supérieur aux Systèmes actuellement réalisés, et capable d'améliorer le sort des populations humaines.

Or, l'État ou le Système social qu'une Doctrine quelconque de Progrès suppose, ne saurait évidemment, et dans la plus grande généralité, être réalisé sur le Globe entier qu'à la condition d'être préalablement réalisé sur les Continents, qui sont les grandes divisions du Globe. De même il ne saurait être réalisé sur un Continent qu'à la condition d'avoir été réalisé dans les États dont un Continent se compose; enfin, ce Mécanisme social ne saurait exister dans un État qui est

tible de Vérification expérimentale par l'ÉPREUVE LOCALE, et qui, loin d'exiger la FORCE (le *Pouvoir politique*, la faculté de *créer et d'imposer la Loi*), ne compte que sur sa propre Supériorité, sur ses propres bienfaits et n'a besoin que de l'ÉPREUVE LOCALE pour se faire réaliser universellement par l'IMITATION LIBRE ET SPONTANÉE; toute Théorie réformatrice qui se présente avec ces deux Caractères *sine quibus non* de Légimité, n'a que deux DEVOIRS à remplir dans la Société existante, et deux DROITS à réclamer de cette Société et des Pouvoirs préposés à la Conservation de l'Etat :

1^o LE DEVOIR de se faire connaître à la Société en se produisant dans le DOMAINE INTELLECTUEL par tous les moyens de PROPAGATION qu'elle juge convenables ;

LE DROIT de se faire connaître et de se produire dans ce domaine intellectuel avec *pleine et entière liberté*, en se conformant toutefois aux Lois établies dans l'Etat pour la production publique des idées (1) ;

2^o LE DEVOIR de se soumettre à l'EXPÉRIENCE, en se produisant dans le DOMAINE DES FAITS avec les moyens de RÉALISATION qui lui sont propres, c'est-à-dire en obtenant l'*Epreuve locale* qui peut seule édifier définitivement la Société existante sur la valeur réelle de la Théorie nouvelle ;

LE DROIT de réaliser avec une *entière liberté*, devant la

(1) Remarquons que ces Lois ne sauraient, sans une immoralité flagrante, et sans une atteinte formelle et dangereuse à la dignité du Pouvoir lui-même, s'opposer à la production libre des idées, autant du moins que celles-ci renfermeraient leurs déductions organiques ou critiques dans les *formes didactiques*. — Or, dans la plupart des Etats, et notamment en France, la liberté de la production publique des idées, au moins par la voie de la Presse, dépasse considérablement, en fait, la simple liberté de la *déduction didactique*, seule liberté qui soit, à la rigueur, exigible.

la question l'Intelligence humaine, sape par la base toutes les Erreurs Révolutionnaires de notre temps. En ouvrant enfin au Progrès social le terrain pacifique et sûr de l'*Expérience*, elle opère, dans l'ordre de ce Progrès, une rénovation analogue à celle que Bacon a opérée dans l'ordre des Sciences physiques, mais bien autrement large, bien autrement féconde, et incomparablement plus importante pour l'Humanité.

Pour démontrer ce que nous avançons, il suffit d'observer qu'il résulte, de la *Donnée* très simple dont nous exposons l'immense valeur, que toute Théorie de *Réforme sociale*, sous peine de n'être qu'un *vain mot*, une *étiquette sans idée*, un prétexte à de vagues déclamations ou à de simples et, comme tels, absurdes Renversements, doit fournir, **AVANT TOUT**, un PLAN DÉTERMINÉ QUELCONQUE pour une ORGANISATION NOUVELLE DE LA COMMUNE. — Or, si elle remplit cette première condition extérieure et *sine quâ non* de *réalisabilité*, ladite Théorie de Réforme sociale est évidemment susceptible d'ÊTRE VÉRIFIÉE par une MISE EN EXPÉRIENCE qui n'exige que l'étendue moyenne du terrain occupé par une Commune (une demi-lieue à une lieue carrée). Cette condition fondamentale de toute Réforme sociale réelle exclut toute tentative sur l'État et contre le Gouvernement de l'État, et tout danger pour la Société existante.

Il demeure donc avéré, en PREMIER LIEU, que toute Doctrine de RÉFORME SOCIALE, à moins de se déclarer elle-même un RÊVE vague et incohérent, de reconnaître elle-même sa propre *vacuité* et sa propre *irréalisabilité*, doit posséder un Plan déterminé relatif à une nouvelle Organisation de la Commune, et, conséquemment, demander la VÉRIFICATION EXPÉRIMENTALE ou l'ÉPREUVE LOCALE, en abdiquant ainsi, par la nature même de sa donnée fondamentale de *Réalisabilité*, tout caractère actuel de Réforme *politique*, c'est-à-dire de Réforme préalable et nécessaire *à priori*, dans le Mécanisme du Pouvoir existant.

des fausses Doctrines de Progrès, et nommément des **DOCTRINES RÉVOLUTIONNAIRES**. — C'est ce que nous allons prouver.

D'abord, et de toute évidence, les Gouvernements qui sont débordés par l'Esprit Révolutionnaire, et qui s'épuisent en efforts impuissants pour combattre cet Esprit, lequel dirige contre eux l'arme très dangereuse de ses déclamations aussi vagues qu'irritantes sur la Liberté, les Droits du Peuple, la Réforme sociale et le Progrès; les Gouvernements, disons-nous, peuvent, dès aujourd'hui, **CONFONDRE PUBLIQUEMENT** toutes les Doctrines subversives et les **ANÉANTIR** sous l'écrasant **AVEU FORCÉ** de leur propre *Vacuité*, de leur propre *Fausseté*; et cela, purement et simplement, **EN LES SOMMANT** de produire *leurs prétendues Théories de Réforme sociale et de Progrès*, et, nommément, leurs Plans d'Organisation susceptibles d'être mis à l'*Épreuve locale* devant la Société, et de provoquer l'*Imitation spontanée* dans l'Humanité.

Il est incontestable que la simple **MISE EN DEMEURE** de **PRODUIRE QUELQUE CHOSE**, publiquement et officiellement adressée **AU NOM DU PROGRÈS**, par les Gouvernements, à tous leurs ennemis, c'est-à-dire à tous les Partis Révolutionnaires, confondrait et anéantirait **A L'INSTANT MÊME** tous ces Partis. Et en effet, n'est-il pas certain que, tous les Membres de ces Partis n'étant liés que par une **COMMUNE NÉGATION**, ces Partis n'existent et n'ont de force que dans la voie de la *Négation* ou du *Renversement*, et qu'ils seraient condamnés à **S'IMPOSER SILENCE A EUX-MÊMES** aussitôt que les Gouvernements les sommeraient, au nom du Progrès et des Réformes sociales dont ils font tant de bruit, de produire seulement une **AFFIRMATION SOCIALE DÉTERMINÉE** quelconque, et à plus forte raison une Affirmation susceptible d'affronter l'épreuve de l'**EXPÉRIENCE LOCALE** et de l'**IMITATION SPONTANÉE** ?

Dissension et de Haine ou d'activer les éléments d'Irritation et de Guerre intestine qui existent entre elles.

Ces déductions sont incontestables.

II.

Droits et Devoirs de toute Doctrine de Réforme sociale.

Ainsi, la Faculté de fournir à la Société existante la vérification de la Théorie par l'ÉPREUVE LOCALE, et la Faculté d'*entraîner* l'Humanité à la Réalisation universelle du Système nouveau, par l'IMITATION SPONTANÉE, tels sont les Caractères généraux et extérieurs auxquels nulle Théorie de Réforme ou de Progrès social ne saurait renoncer sans se déclarer elle-même absurde, ignorante et immorale ou anti-sociale (1).

Et toute Théorie réformatrice fondée en Raison et en Vérité, ou ayant au moins le droit de se croire telle, c'est-à-dire toute Doctrine qui se présente à la Société comme lui apportant le plan d'une ORGANISATION SUPÉRIEURE suscep-

(1) Il y a lieu d'observer que PLUS le *Système nouveau* sera supérieur au *Système existant*, c'est-à-dire PLUS il produira de bienfaits, MIEUX il servira tous les intérêts sociaux, et PLUS RAPIDE alors sera l'*Imitation* de ce Système par la Société. C'est ainsi que, en fait de Machine par exemple, à partir d'un succès public bien constaté par l'*Expérience*, une Invention se propage d'autant plus rapidement qu'elle est plus économique, plus utile et plus parfaite. Que l'on présente aujourd'hui un *Système nouveau* pour remplacer le *Système existant* de la Machine à vapeur; il est évident que si le Système nouveau réalise réellement un dixième d'économie sur le Système actuel, il remplacera, mais assez lentement celui-ci; tandis que, s'il réalise moitié, trois quarts, ou quatre cinquièmes, il supplantera très rapidement l'ancien Système. On ne saurait donc plaider la grande Supériorité d'un Système de Réforme sociale sans admettre que la simple *Expérience locale* de ce Système suffira pour le propager rapidement, non-seulement dans le pays où l'essai en aura été fait, mais encore chez tous les autres Peuples.

dus hommes d'État qui sont le plus en affinité avec l'origine *libéraliste* ou avec le principe révolutionnaire d'où ce Gouvernement est sorti, sont précisément ceux qui tendent le plus naïvement et le plus directement à réduire le rôle du Gouvernement à cette pure et simple *trituration* plus ou moins habile des affaires. Il suit de là que, ayant parqué le Pouvoir dans la Sphère *purement pratique* des faits réalisés, et ayant abdiqué même, avec un risible mépris, au nom de leur étroit *esprit pratique*, non-seulement toute Direction, mais encore toute *intervention* dans la Sphère des *Faits intellectuels* et des *Idées* où ils ne peuvent dès lors exercer aucune sorte d'influence, ces Hommes d'Etat sont forcément conduits à ne savoir et à ne pouvoir combattre les Idées et les Doctrines les plus erronées et par conséquent les plus subversives elles-mêmes, que par les seules réactions de la Force purement *matérielle et brutale*. Or, les moyens de la force brutale sont attentatoires à la Dignité de l'Intelligence humaine et très compromettants pour les Gouvernements qui s'en servent.

Ainsi, à cause des antécédents, des habitudes et des préjugés de ces hommes d'Etat, et à moins d'un subit et intelligent retour (possible sans doute), il n'est guère permis d'espérer que le Gouvernement français, prenant la **HAUTE INITIATIVE DU PROGRÈS SOCIAL**, par la **PROMULGATION OFFICIELLE et SOLENNELLE** des *Conditions scientifiques* ou *rationnellement impératives* de ce Progrès, et par la traduction de ces Conditions scientifiques en **INSTITUTION POLITIQUE** (1), il est peu probable, disons-nous, que ce Gouvernement, sommant du haut de cette position les

(1) Cette **INSTITUTION POLITIQUE**, qui garantirait à jamais la *Sûreté sociale* ou la *Stabilité intérieure* de l'Etat n'est autre chose que le **MINISTÈRE DU PROGRÈS**, spécialement chargé de faciliter et de régulariser les **ÉTUDES des Améliorations sociales**, et de faciliter aussi l'**EXPÉRIENCE LOCALE** de toutes les Propositions qui, après une mise en discussion

Société, cette **EXPÉRIENCE DÉCISIVE**, à la condition, bien entendu, que la Théorie nouvelle, dans l'Acte de cette Expérience, n'enfreigne point les prescriptions des Lois *politiques*, des Lois *civiles*, des Lois *religieuses* et des Lois *morales* de la Société, c'est-à-dire à la condition qu'elle se conforme pratiquement aux **RÈGLES** légalement établies par la Société existante pour maintenir l'Ordre dans son sein.

Ces déductions que nous mettons ici que ce soit au défi d'ébranler par aucun argument valable, établissent scientifiquement les Conditions extérieures ou les Caractères extrinsèques de **LÉGITIMITÉ** d'une Doctrine quelconque de **PROGRÈS SOCIAL** ; elles en fixent rationnellement l'action en déterminant l'étendue de ses Devoirs et les limites de ses Droits : elles fournissent, en outre, les bases de la **LÉGISLATION SPÉCIALE** que l'on pourrait formuler sur la Production des Doctrines, et des **INSTITUTIONS** qu'il est urgent de fonder pour la Vérification des Théories relatives à la Réforme, à la Transformation, à l'Amélioration ou au **PROGRÈS** de la Société.

III.

Anéantissement des Doctrines Révolutionnaires par les Principes précédents.

Ces Vérités, élémentaires et très simples, dont la Découverte, la Déduction et la Production scientifiques appartiennent à **FOURIER** et à son **ÉCOLE** (qui a pris le nom d'**ÉCOLE SOCIÉTAIRE**), ont, — surtout au sein de l'Anarchie des idées et du Désordre révolutionnaire actuels, — une importance de premier degré.

En effet, ces Vérités élémentaires, qui sont à la base de la *Science Sociale* ou de la *Science du Progrès réel*, et qui, par l'*Autorité de leur Évidence*, s'imposent à la Raison de tout homme comme les Axiomes mathématiques, suffisent pour opérer, par leur simple Production, l'**ANÉANTISSEMENT**

vu cette Vérité clairement et pour ainsi dire face à face. D'où il suit que la SIMPLE PROMULGATION et la SIMPLE VULGARISATION par l'ÉCOLE SOCIÉTAIRE de ces Conditions essentielles et évidentes du Progrès social, suffiront pour opérer, plus ou moins rapidement mais INFAILLIBLEMENT, dans la Société, l'Anéantissement des Doctrines Révolutionnaires et de toutes les Doctrines de *Faux-Progrès*. Ces Principes en effet donnent à chacun, pour la Vérification immédiate de toutes les Doctrines qui peuvent se présenter, une véritable PIERRE DE TOUCHE qui détermine avec la plus grande facilité *s'il est possible* que telle Doctrine soit vraie ou *s'il est certain* qu'elle est fautive, et qui, en outre, renvoyant en dernier ressort toute Doctrine qui *peut être bonne* à la décisive Épreuve de l'*Expérience locale* et de l'*Imitation spontanée*, condamne ainsi *à priori* toute prétendue Doctrine de Progrès affectée du Caractère Révolutionnaire.

Or, il est incontestable que si des Partis, et nommément les Partis Révolutionnaires peuvent se fonder et se fondent en effet sur des Doctrines fausses et immorales ou anti-sociales, aucun Parti cependant n'existe et ne pourrait exister, dans une Société humaine, en ayant la *conscience claire* de sa Fausseté et de son Immoralité. Bien plus, il est certain que, si les Partis Révolutionnaires sont dangereux, c'est précisément en raison de la forte croyance qu'ils ont dans la Légitimité de leurs Doctrines, c'est-à-dire en raison de leur réelle BONNE FOI politique : car la violence de la passion, du moins pour l'immense majorité de leurs membres, est toujours proportionnelle à l'énergie du sentiment qu'ont ceux-ci de leur Bon Droit et de la Justice de leur cause.

Donc, la simple Vulgarisation des Principes que nous venons de faire connaître, *en donnant à ces Partis la Conscience* de la Fausseté et de l'Immoralité de leurs Doctrines de Négation et de Renversement, anéantira infailliblement ces Partis au profit des Doctrines positives d'Organisation.

En outre, cette Confusion dont seraient subitement couvertes les Doctrines Révolutionnaires, et le parfait Silence auquel seraient réduits leurs Fauteurs en face de l'Énigme du **PROGRÈS RÉEL** nettement proposée par les Gouvernements dans ses conditions d'ÉVIDENTE RATIONALITÉ, ouvrirait à l'instant les yeux à tous les hommes INTELLIGENTS ET HONNÊTES, qui sont très nombreux dans ces Partis. Ces hommes honorables, reconnaissant qu'ils ont été victimes d'une illusion extrême en croyant que les Doctrines Révolutionnaires recèlent le Progrès, s'empresseraient de passer, du camp du FAUX PROGRÈS ou de la Politique Révolutionnaire, au culte du **PROGRÈS RÉEL** ou de la Science Sociale, c'est-à-dire de l'Agitation à l'Étude, de la Querelle à la Discussion, de la Conspiration à la Recherche, et de l'Émeute à l'Expérience.

Mais il n'est guère probable que les Gouvernements, et particulièrement le Gouvernement français actuel, prennent encore cette initiative de Haute Attaque, au point de vue du *Progrès Réel* et de ses conditions essentielles, contre les Doctrines révolutionnaires; et cela, par la raison, pour ce dernier Gouvernement en particulier, qu'il a lui-même une *origine révolutionnaire*. En effet ce Gouvernement, en tant qu'issu du *Libéralisme* qui était un Avorton du Génie Révolutionnaire et qui, comme tel, ne tendait à rien de moins qu'à la Destruction de tout Pouvoir directeur dans la Société, ainsi qu'il appert d'ailleurs de ses actes et notamment de sa fameuse maxime que *les Gouvernements sont des ulcères qu'il faut RÉDUIRE autant que possible*; ce Gouvernement, disons-nous, se trouve, par la nature même de son origine et par les principes de ses hommes d'État ou prétendus tels, RÉDUIT au rôle inférieur d'une simple AGENCE ADMINISTRATIVE faisant, au jour le jour dans l'État, avec plus ou moins d'*habileté* et d'*honnêteté*, mais toujours sans aucun Principe de Direction et sans aucun But Final, un service d'*affaires purement accidentelles*. Si bien que les préten-

ignoraient absolument les Conditions les plus élémentaires de la Stabilité.

Or, la *Stabilité* et le *Progrès* étant les deux Données fondamentales de toute spéculation concernant la Société, son existence et sa vie, il demeure établi clairement que la Société, antérieurement à ces Communications de l'ÉCOLE SOCIÉTAIRE, vivait dans l'Ignorance la plus profonde des Principes les plus simples et des Données les plus élémentaires de toute Connaissance sociale.

Il résulte naturellement de ceci que, une Société qui fournit d'aussi palpables témoignages de son IGNORANCE ABSOLUE de la Science des faits sociaux ; qui pousse cette Ignorance jusqu'à méconnaître les Conditions les plus élémentaires de sa *Stabilité* et de son *Progrès* ; qui, faute d'avoir déterminé et promulgué chez elle ces Conditions, ne tend au Progrès que par les Voies sauvages, odieuses et rétrogrades des RÉVOLUTIONS, et ne sait garantir sa Stabilité que par les Voies barbares, brutales et provocatrices des RÉPRESSIONS ; une Société qui ne connaît pas même, comme le plus humble des animaux, ce qu'elle doit faire pour assurer son Existence du jour ; une telle Société est et demeure évidemment DÉPOUILLÉE DE TOUT DROIT ET DE TOUTE COMPÉTENCE pour juger *à priori*, par elle-même, et autrement qu'à l'aide du CRITERIUM que nous venons de lui donner, quelque Proposition et quelque Affirmation que ce soit relatives à la Science sociale. A plus forte raison donc, une telle Société ne saurait-elle être reçue à faire prévaloir ses PRÉSUMPTIONS, purement empiriques et routinières, contre une AFFIRMATION émanant d'une Doctrine qui, déjà, rend publiquement, sur son caractère scientifique de Vérité, un premier et aussi imposant Témoignage que celui de la FIXATION CERTAINE des Conditions de Légimité de toute Doctrine de Réformation ou de Progrès social réel, et qui donne à cette Société la faculté, certes bien imprévue, de réaliser—SANS AUCUNE VIOLENCE,

Partis révolutionnaires et toutes les prétendues Doctrines de Progrès de produire publiquement **CE QU'ELLES PEUVENT AVOIR DE PRÉSENTABLE** à l'épreuve de la *Vérification locale* et de *l'Imitation spontanée*, réalise aujourd'hui lui-même ce glorieux **ANÉANTISSEMENT GÉNÉRAL ET SUBIT** des Doctrines Révolutionnaires.

Mais heureusement, à défaut de la haute habileté qu'il y aurait de la part du Gouvernement à opérer dès aujourd'hui l'Anéantissement immédiat et absolu des Doctrines Révolutionnaires dans la Société, et à fonder inébranlablement à jamais la **STABILITÉ** intérieure de l'Etat sur les Principes naturels du **PROGRÈS** ; heureusement, et comme nous l'avons déjà dit, ces Principes possèdent en eux-mêmes, par leur Evidence Inconditionnelle, et indépendamment du secours de tout Pouvoir de Fait, une **AUTORITÉ ABSOLUE** sur la Raison humaine. La Raison n'est pas plus libre de se soustraire à l'Autorité de ces Principes qu'à l'Autorité absolue d'une Vérité mathématique quelconque, lorsqu'elle a

régulière, auraient trouvé quelque créance dans l'Opinion publique édiflée par le Gouvernement sur les conditions fondamentales de la Légitimité de toute Théorie de Progrès. **L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE**, dans plusieurs productions, a déjà signalé la nécessité de combler, par la création d'un semblable **MINISTÈRE**, la grande et dangereuse lacune que fait dans notre Constitution politique actuelle l'absence de cette Institution.

Nous développerons en détail ailleurs les attributions, faciles à déterminer, d'un tel Ministère qui comporte naturellement deux Divisions ; la Division des *Progrès industriels*, chargée de l'examen, de la vérification, et de la promulgation des *inventions techniques* ou proprement industrielles, et la Division du *Progrès social*, chargée de l'examen, de la mise en discussion et de l'expérimentation des *propositions systématiques*, c'est-à-dire des Plans relatifs à l'Amélioration du Système social lui-même.

Il est palpable que la création d'un tel Ministère, en donnant à la Société la *Garantie de son Progrès*, éteindrait jusqu'à la pensée même des Révolutions dans les États civilisés.

tinuant pourtant à invoquer misérablement et lamentablement chaque jour un Remède à ces plaies effrayantes ; ne sera-t-on pas forcé de reconnaître que cette Société, considérée dans son Ensemble, est réellement atteinte de Vertige, d'Imbécillité ou de Folie ?

Et que sera-ce donc si une pareille Société, continuant toujours à pousser ses lamentations impuissantes et ses risibles invocations d'un *Remède inconnu*, a traité de FOU et indignement jeté dans la fosse, sous les huées, les sarcasmes et les injures, le SEUL HOMME qui lui ait présenté un Remède DÉTERMINÉ ET VÉRIFIABLE, repoussant et bafouant ainsi cet homme, non point à cause de la nature du Remède par lui proposé (remède qu'elle n'a pas vérifié, ni seulement examiné), mais purement et simplement *parce que cet homme*, répondant aux cris de douleur de ses frères, *annonçait et proposait* un Remède!!

Ainsi donc, vu l'Ignorance de la Société actuelle, non-seulement en tout ce qui concerne son *Avenir*, mais encore en tout ce qui concerne les Conditions les plus Élémentaires de son *Existence présente* ; vu, d'autre part, le Témoignage que l'ÉCOLE SOCIÉTAIRE fournit du Caractère scientifique de ses Doctrines sociales et de la sûreté de sa Raison en révélant à la Société les Garanties certaines de la Stabilité et du Progrès, — cette Ecole est en droit de dénier absolument à cette Société TOUTE COMPÉTENCE à prononcer LE MOINDRE JUGEMENT CONTRE LA THÉORIE SOCIÉTAIRE, avant que l'EXPÉRIENCE ait appris à cette Société ce qu'elle *peut* et ce qu'elle *doit* penser de cette Théorie.

De plus, NOUS SOMMONS ici tout homme qui ne veut point rester complice et solidaire de l'Égoïsme, de la Légèreté et de la Folie générale, tout homme qui sent encore battre dans son cœur le Sentiment Social et l'Amour de ses Frères malheureux ; NOUS SOMMONS tous ceux qui désirent SÉRIEUSEMENT que l'on substitue enfin, à une Société aussi

IV.

Déclaration de l'Indépendance et de la Supériorité de l'Ecole Sociétaire.

Nous venons de faire connaître les Conditions très simples de la STABILITÉ et du PROGRÈS ; nous avons donné aux Gouvernements le moyen de détruire tout Esprit Révolutionnaire en inaugurant une INSTITUTION qui serait la Garantie du Progrès industriel et du Progrès social ; de plus, nous avons prouvé que l'Ecole Sociétaire, en vulgarisant la connaissance des Conditions Élémentaires de toute Réforme Réelle dans la Constitution de la Société, amènera infailliblement, à défaut de l'Initiative des Gouvernements, l'Ère du Progrès régulier et de la Stabilité (intérieure (1)) consentie et inébranlable.

Eh bien ! où en était la Société relativement à la Science de la Stabilité et à la Science du Progrès, avant les Communications faites sur ce sujet par l'École Sociétaire ? — Le voici :

D'une part, *les plus ardents amis du PROGRÈS*, dans une Société manifestement pressée et tourmentée par le plus urgent besoin de Progrès social qu'on ait jamais vu sur la terre, restaient dans la plus profonde Ignorance des Conditions, même les plus simples et les plus élémentaires de ce Progrès. — D'autre part, dans cette Société profondément tourmentée par les plus terribles Révolutions politiques, et menacée de Révolutions sociales bien autrement terribles encore, *les plus ardents amis de la STABILITÉ* eux-mêmes

(1) La vulgarisation générale de ces principes garantit *immédiatement* la Stabilité *intérieure* de l'Etat ; mais elle n'agit que *médiatement*, quoique très énergiquement, sur la Stabilité *extérieure* qui a d'autres conditions encore.

Opinion anarchique, incohérente et incapable, comme le font notoirement la plupart des Organes des différents Partis politiques, et principalement ces hommes égarés et ces vains ou ambitieux *Coureurs de Popularité* qui s'efforcent de persuader à cette Opinion anarchique et ignorante que, elle seule, *par son incohérent Suffrage universel*, elle serait capable de *produire la vraie Réforme sociale*, c'est-à-dire d'*improviser et décréter la SCIENCE SOCIALE*; — loin de se présenter humblement devant une telle Opinion publique, l'ÉCOLE SOCIÉTAIRE, interpellant directement la Raison individuelle de tout homme intelligent et sincère, et lui montrant dans cette Opinion, *plus morcelée et plus contradictoire avec elle-même que jamais*, les caractères formels de la Dérison sociale et du Faux, déclare cette orgueilleuse *Opinion* du Siècle ignorante et incapable en matières sociales; et enseigne que le premier effort vers la Vérité consiste à s'affranchir du joug de cette Opinion divisée contre elle-même, qui n'a ni principe commun, ni but commun, et qui ne sait absolument ni ce qu'elle veut ni où elle va.

Nous pouvons maintenant, et en nous résumant, **FIXER** en peu de mots **LA POSITION DE LA DOCTRINE SOCIÉTAIRE** vis-à-vis de toutes les Doctrines politiques ou sociales contemporaines.

Du côté de la Stabilité. — La Doctrine Sociétaire, en faisant connaître ces Vérités si simples : 1° Que toute Réforme sociale, pour être *réalisable*, doit être **EXPÉRIMENTABLE** sur le terrain d'une Commune; 2° que, pour être *bonne*, il faut qu'elle soit de nature à être **IMITÉE SPONTANÉMENT** par la Nation et par l'Humanité; 3° que tout Gouvernement peut et devrait donner lui-même à la Société la Garantie du Progrès par la Création du **MINISTÈRE DES PROGRÈS INDUSTRIELS ET DES AMÉLIORATIONS SOCIALES**; la Doctrine Sociétaire, disons-nous, par la simple promulgation de ces Conditions générales de la Stabilité et du Progrès,

et par la toute-puissance d'une *Conception* ou d'un *Fait intellectuel*, — l'ANÉANTISSEMENT SUBIT ET VOLONTAIRE de toutes les Doctrines et de tous les Partis révolutionnaires.

Bien plus, si l'on observe le piteux état de cette Société, les affreuses Misères qui la rongent, les Vices qui l'empoisonnent, les Crimes qui chaque jour la déciment, les grands Dangers qui la menacent et l'INCERTITUDE à laquelle elle est universellement en proie; si l'on observe que l'Aveu de la NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT D'ÉTAT ou d'une RÉFORME SOCIALE sort *implicitement* ou *explicitement* de toutes les bouches (1); s'il est avéré que, — au milieu de ces Maux présents et terribles, de ces Dangers immenses, de ce Trouble général des Esprits, et devant ce LAMENTABLE APPEL UNIVERSEL A UN ORDRE DE CHOSES INCONNU, — l'ÉCOLE SOCIÉTAIRE SEULE présente une *Solution*, un *Système déterminé*, immédiatement vérifiable par l'*Expérience locale* et par l'*Imitation spontanée*; qu'ainsi, cette ÉCOLE SEULÉ répond, par une proposition revêtue des indispensables caractères de la Légimité, de la Possibilité et du Bon-sens, à cette incessante *Invocation universelle d'un ÉTAT INCONNU*: Et s'il est avéré que cette Société refuse la Vérification très simple, très facile et très calmante de ce SEUL REMÈDE offert à ses lamentables invocations; qu'elle ne veut pas même examiner ce Remède; qu'elle aime mieux en rester à ses saturnales politiques et morales, à ses honteuses aberrations intellectuelles, à ses misères littéraires, industrielles et parlementaires; qu'elle se complait ainsi dans les plaies de sa corruption et de sa gangrène, tout en con-

(1) Cet Aveu est fait *explicitement* par les RÉVOLUTIONNAIRES politiques, sociaux, etc., de tous les degrés, qui motivent sur cette *nécessité* leurs agressions fatales: il est fait *implicitement* par les CONSERVATEURS de toutes sortes, politiques, moralistes, religieux..... dont l'état de choses actuel excite les plaintes, les craintes et les lamentations continuelles et ridicules, — bien ridicules en effet puisqu'elles sont impuissantes!

Principes inconditionnels de la Garantie du Progrès et de la Stabilité, à l'Évidence desquels nul n'est libre de se soustraire, — cette École a déjà le droit de dire qu'elle impose, **D'AUTORITÉ ABSOLUE**, sa Doctrine, à ces Partis et à ces Gouvernements.

V.

Les Principes de la Doctrine Sociétaire excluent absolument l'Orgueil.

Pour prévenir les Accusations des esprits légers dont le propre est de prononcer sur la *Forme* sans aller au *Fond*, remarquons immédiatement qu'il ne serait pas moins absurde, en s'arrêtant à une fausse apparence, de voir dans la présente Déclaration de l'INDÉPENDANCE et de la SUPÉRIORITÉ de l'École Sociétaire un Caractère d'*Orgueil* que d'y voir un caractère *révolutionnaire*.

En effet si, dans la région absolument scientifique où la placent ses propres Principes, l'École Sociétaire est réellement en dehors et au-dessus de l'Autorité des Gouvernements, c'est précisément parce qu'elle est *plus* et *mieux conservatrice* ou *anti-révolutionnaire* que ces Gouvernements eux-mêmes; puisque, d'une part, dans la Sphère des *faits pratiques*, les Principes fondamentaux de cette École impliquent une *Soumission volontaire et complète aux Lois* qui régissent l'ordre pratique et l'action des Gouvernements chargés de le maintenir, et que, d'autre part, dans la Sphère des *faits moraux et intellectuels*, elle donne à la Société des *Garanties décisives de Stabilité* que n'ont pas su jusqu'ici lui donner ces Gouvernements, dont, cependant, la Fonction Capitale consiste à *garantir la Stabilité* de la Société, et qui tirent même de cette Fonction leur principal Caractère de *Légitimité*.

Semblablement, si l'École Sociétaire se trouve placée en dehors et au-dessus de tous les Partis, c'est précisément

ridicule et aussi infâme que la Société actuelle, un Ordre de choses plus conforme à cet amour du Juste, du Vrai, du Bon et du Beau, que tout Être Humain apporte en naissant dans son âme, et que la Société actuelle brise indignement au contact de ses réalités immorales et difformes ; **NOUS SOMMONS** enfin tout Homme intelligent, honorable et sincère, de **DÉPOUILLER IMMÉDIATEMENT ET COMPLÈTEMENT** les Opinions incertaines, indéterminées et illégitimes qu'il peut avoir consciencieusement nourries jusqu'à ce jour ; de **DÉCLARER formellement** la **NÉCESSITÉ URGENTE D'UNE RÉFORME SOCIALE** ; et , comme conséquence obligée de cette déclaration, de **PROCLAMER LA NÉCESSITÉ DE METTRE EN EXPÉRIENCE** le **SEUL ET UNIQUE PLAN DE RÉFORME** qui s'offre aujourd'hui à la **VÉRIFICATION DE L'ÉPREUVE LOCALE** et de l'**IMITATION SPONTANÉE**.

Nous ajoutons que tout homme qui a compris l'ensemble des Principes et des Déductions que nous venons d'établir rigoureusement, se trouve dans une Obligation constituant pour lui un **DEVOIR IMPÉRIEUX** , d'entrer immédiatement dans la seule voie légitime de **PRODUCTION DU BIEN SOCIAL** ou de **PROGRÈS RÉEL** qui soit ouverte devant lui ; et cela, en nous aidant, par tous les moyens dont il peut disposer sans compromettre ses devoirs actuels, à atteindre notre But qui est l'**EXPÉRIMENTATION LOCALE DE LA SEULE THÉORIE DE PROGRÈS OU DE RÉFORME** qui puisse être *présumée réalisable* et qui se présente avec un Caractère de **Légitimité rationnelle et morale** ; — Nous spécifions positivement, en outre, qu'un tel concours ou apport de moyens (qui suppose, il est vrai, la foi à notre moralité) ne dépasse la sphère du **DEVOIR SOCIAL** pour devenir un **DÉVOUEMENT SOCIAL**, que quand il entraîne de la part de l'individu des **SACRIFICES NOTABLES** dans sa fortune, dans sa position ou dans ses jouissances habituelles.

Ainsi donc, loin de se présenter humblement devant l'*Opinion publique* et de flatter et cajoler indignement cette

Comment ces Partis seraient-ils donc reçus à accuser d'*Orgueil* la seule Doctrine qui soit absolument à l'abri, par la nature même de ses Principes, de toute imputation de tendance à l'établissement d'une Domination illégitime et arbitraire de ses Idées, et qui peut avec justesse leur porter à tous cette Accusation ?

Nous ferons observer, en outre, que chaque Parti ne se contente pas de décider par lui-même et sans soumettre sa décision à aucune *Vérification Scientifique*, que ses Opinions sont la Vérité et que les Opinions des autres sont l'Erreur. Généralement ces Partis décident encore que leurs Adversaires sont des hommes de *mauvaise foi*, et ils les attaquent publiquement comme tels avec une extrême violence. Or l'Ecole Sociétaire reconnaît pleinement et professe que la presque totalité des membres des différents Partis sont de *bonne foi*, et qu'ils restent dans l'Erreur *parce qu'ils n'ont pas conscience* de la Fausseté ou de l'Immoralité sociale de leurs Doctrines. Aussi les critiques et les attaques dirigées par l'Ecole Sociétaire contre les Partis sont-elles et peuvent-elles légitimement être d'autant plus énergiques que, portant sur de Fausses Croyances et sur des Prétentions Illégitimes, elles respectent toujours le caractère de Bonne Foi des Hommes qui composent la masse de tous ces Partis.

Ainsi, sans craindre que les esprits sérieux et justes taxent d'Orgueil notre énergique et légitime défense de ce que nous croyons VRAI et BON contre ce que nous démontrons FAUX et MALFAISANT, nous sommes en droit de répondre aux Accusations sans nombre et sans mesure qui ont été portées contre notre Doctrine par les ignorantes et orgueilleuses Opinions divergentes du Siècle, que la Doctrine Sociétaire, avant même d'entrer sur son propre terrain d'Avenir ou de Réforme sociale, et en restant encore sur le terrain des Principes de *Conservation* et de *Progrès*, où se trouvent présentement les différents Partis, démontre déjà sa Supériorité formelle sur tous ces Partis.

donne déjà à la STABILITÉ des GARANTIES infiniment plus puissantes que ne lui en aient jamais données et que ne lui en aient même jamais *souçonnées* ses plus sages Partisans et nommément les Gouvernements — qui sont préposés à cette Stabilité. Et en effet ces Principes sont tels que leur Vulgarisation seule suffit pour anéantir l'Esprit Révolutionnaire.

Du côté du Progrès, — la Doctrine Sociétaire ne fit-elle que poser la question du PROGRÈS SOCIAL dans ses véritables termes, préciser le But, dévoiler le point d'attaque du Problème et fixer avec une CERTITUDE ABSOLUE les conditions logiques et morales de la *Vérification* et de la *Réalisation* pratique de toute RÉFORME DÉSIRABLE DANS LA CONSTITUTION INTIME DE LA SOCIÉTÉ ; — Cette Doctrine, disons-nous, donnerait déjà au PROGRÈS, par ces seuls préliminaires, des GARANTIES infiniment plus solides que ne lui en aient jamais données et que ne lui en aient même jamais *souçonnées* ses plus bouillants partisans. — Ces Principes sont tels, en effet, qu'ils ne sauraient être vulgarisés sans forcer les Gouvernements à créer l'Institution qui *garantirait le Progrès*, et sans conduire l'Intelligence publique à s'occuper des Recherches et des Expériences qui imprimeraient à la Société l'impulsion la plus rapide.

Il suit incontestablement de là que la Doctrine Sociétaire est placée :

Dans la Sphère des *Intérêts et de la Science de la STABILITÉ*, fort au-dessus de tous les *Partis Conservateurs* et des *Gouvernements eux-mêmes* ;

Et dans la Sphère des *Intérêts et de la Science du PROGRÈS*, fort au-dessus de tous les *Partis progressistes*.

D'où il suit que l'ÉCOLE qui professe cette Doctrine, loin de pouvoir relever aujourd'hui de l'Opinion et de l'Autorité d'aucun Gouvernement, d'aucun *Parti Conservateur*, ou d'aucun *Parti Progressiste*, aborde au contraire d'AUTORITÉ SUPÉRIEURE ces Gouvernements et ces Partis.

Il y a plus, c'est que, — du moins en ce qui concerne les

mons et nous démontrons que le Signe décisif de la Légimité de toute Réforme sociale, et en particulier de celle que nous proposons, ne saurait être que l'*Acceptation volontaire* de cette Réforme par la Société, à vue d'*Expérience*.

Ainsi, d'un côté, les Partis visent à faire triompher leurs idées, leurs hommes ou leurs passions, en les imposant à la Société par le Pouvoir dont ils se disputent le maniement : de l'autre côté l'Ecole Sociétaire vise à faire vérifier ses vues par l'Expérience et à mettre simplement la Société en état de les réaliser si l'Expérience en démontre la bonté.

Cessez donc de nous accuser de Déraillement, de Folie, de Sottise ou d'Orgueil, ô Vous qui ne nous avez point épargné jusqu'ici ces Accusations mal fondées ! Et Vous, hommes justes et sincères de toutes les Classes et de tous les Partis, à qui nous faisons indistinctement appel, convertissez-vous à la Vérité, ralliez-vous à nos Principes, et acceptez la main que nous vous tendons incessamment à tous, quand même nous attaquons très énergiquement vos Erreurs ! Hommes justes et sincères, venez défendre avec nous les Intérêts, combinés et intimement liés entre eux, de la Stabilité et du Progrès, qui sont les Intérêts mêmes de la Société ! Reconnaissez avec nous, comme nous l'a fait confesser FOURIER, notre Maître, que toute Réforme réellement capable d'améliorer le sort des hommes qui souffrent des Conditions de la Société actuelle (et tous en souffrent misérablement depuis le Monarque jusques aux pauvres Prolétaires), ne peut avoir rien de commun aujourd'hui avec la Politique proprement dite, avec ses dangereuses Réformes et ses détestables querelles ! Enseignez avec nous, à tous les hommes vraiment dévoués au triomphe de la Justice sociale et des Droits imprescriptibles de l'Humanité, que les Doctrines révolutionnaires, en irritant les Classes les unes contre les autres, en fomentant la Haine, la Lutte et le Désordre dans la Société, éloignent toute Réforme intelligente et efficace, bien loin d'en préparer les voies, puisqu'elles éloignent non-seulement les *Ex-*

parce que, *seule et par ses Données fondamentales elles-mêmes*, elle renonce absolument au *Principe d'Orgueil*, c'est-à-dire parce qu'elle renonce à toute DOMINATION ILLÉGITIME de ses Idées, et se *soumet exclusivement aux Lois et à la Domination de la Vérité*. En effet, seule encore et par la nature même de ses Principes, cette École s'interdit, pour la Réalisation de ses propres Vues sociales, toute voie autre que celle de la *Démonstration scientifique*, de la *Vérification expérimentale*, et de l'*Imitation spontanée*, autrement dit toute voie autre que l'appel à la Raison *intellectuellement éclairée* de chaque individu, et à la Volonté *pratiquement éclairée et absolument libre* de la Société. La Doctrine Sociétaire a donc, il est vrai, avec chacun des Partis, cela de commun qu'elle *taxe d'erreur* les vues qui ne sont pas conformes aux siennes; mais elle se sépare tranchément de tous ces Partis en ceci que, loin de vouloir, comme chacun d'eux, établir dans la Société, *par le Pouvoir*, la Domination de ses Idées, elle apporte un *Criterion* irrécusable dont le Caractère est de ne laisser passer et dominer que ce qui est bon, vrai et légitime, soumettant elle-même à ce *Criterion* la décisive Vérification et la Réalisation ultérieure de ses propres vues sociales.

Ainsi, d'un côté, la Doctrine Sociétaire est essentiellement un fait de SAVOIR, c'est-à-dire qu'elle ne peut être réalisée qu'autant que la Société sera parvenue à *savoir* que cette Doctrine est bonne et à *vouloir* librement en réaliser les Plans déterminés et expérimentés (et ce caractère même est tel que, si cette Doctrine était maîtresse du Pouvoir, manifestement elle ne pourrait l'employer qu'à la Vérification locale immédiate de ses vues, et non à leur Généralisation forcée par la Loi). D'un autre côté, tous les Partis demandent le POUVOIR pour appliquer à la Société et au gouvernement de l'État leurs Idées vagues et expérimentales, Idées que, *eux-mêmes*, arbitrairement et contrairement à tous ceux qui ne pensent pas comme eux, ils décident être les meilleures.

ou, quand même le Système qu'elle propose tromperait ses espérances et **SERAIT DÉMONTRÉ FAUX** par l'Expérience, la Supériorité de cette École sur tous les Partis, et son Droit à conquérir dès aujourd'hui tous les Amis sincères de la Stabilité et tous les Amis sincères du Progrès n'en resteraient pas moins établis. — En effet, dans ce cas, et comparée aux différents Partis qui ne proposent sur la Réforme de la Société rien de déterminé, de soumissible à la Vérification locale, et qui n'ont que des vues fort vagues, fort étroites et généralement très fausses et très inefficaces pour satisfaire leur Amour de la Stabilité ou leur Amour du Progrès; comparée, disons-nous, à tous ces Partis, indépendamment de son Système particulier de Réforme et antérieurement à la Vérification de ce Système, l'École Sociétaire, par cela seul qu'elle donne à la Société actuelle des Garanties immédiates de Stabilité, et qu'elle ouvre enfin au Progrès une Voie régulière, doit attirer dans son sein et rallier à ses Principes fondamentaux tous les *Conservateurs* intelligents et tous les sincères *Progressistes*.

Dès aujourd'hui donc les Progressistes sincères et les Conservateurs intelligents de tous les pays doivent entrer dans cette École en reconnaissant que, au lieu de combattre vainement sur le terrain dangereux des *Réformes politiques du Gouvernement de l'ÉTAT*, ils sont tenus :

1° De se porter immédiatement sur le terrain pacifique de la *Réforme sociale de la COMMUNE* ;

2° De reconnaître dans la **VÉRIFICATION EXPÉRIMENTALE** et dans l'**IMITATION LIBRE** ou **SPONTANÉE** le **CRITERIUM** du Progrès de la Société ;

3° De réclamer des Gouvernements la création du **MINISTÈRE** chargé d'*Exciter*, de *Diriger*, de *Discuter* et de *Vérifier par l'Expérience* les Inventions et les Propositions relatives aux Progrès industriels et aux Améliorations sociales.

Il est donc bien établi que l'École Sociétaire, loin de se sé-

D'où il résulte clairement que, tout en conservant un *Doute philosophique, rationnel et légitime* sur la *Valeur intrinsèque* de la Réforme sociale proposée par l'École sociétaire, et tout en attendant au besoin, pour cesser de douter, qu'une *Épreuve décisive* prononce sur cette Proposition de Réforme, aucun homme sincère, engagé jusqu'ici dans les rangs des Partis qui professent l'*Amour de la Stabilité*, ou l'*Amour du Progrès*, ne saurait refuser, en vertu même des Sentiments qui l'ont poussé dans tel ou tel de ces Partis, de reconnaître aujourd'hui l'Insuffisance ou l'illégitimité des vues actuelles de ces Partis, et de se rallier immédiatement aux Principes fondamentaux de l'École sociétaire touchant les Conditions générales et présentes de la Stabilité et du Progrès de la Société.

Bien loin donc de vouloir imposer arbitrairement et orgueilleusement nos vues à la Société, nous conjurons tout homme sincère d'examiner sérieusement et loyalement ces Principes; et, si nous sommes les membres de tous les Partis de se rallier à nous, ce n'est point au nom d'une ridicule Présomption de Supériorité personnelle, mais au nom de la Supériorité même des Principes que nous soumettons au tribunal de la Raison individuelle de chacun des membres de ces Partis, et au nom des bons Sentiments dont nous supposons généralement doués les hommes qui militent dans leurs rangs.

De même, si, pour répondre aux étranges imputations d'*Utopie*, de *Folie* et même d'*Immoralité*, qu'une Société, évidemment convaincue d'Ignorance absolue dans la Science des faits sociaux, n'a pas craint d'adresser fréquemment et adresse quelquefois encore à une Théorie de Réforme sociale qu'elle ne connaît pas, nous lui déniions le droit de juger arbitrairement et orgueilleusement cette Réforme, sans Examen et sans Vérification, ce n'est pas que nous prétendions lui imposer nous-mêmes arbitrairement et orgueilleusement cette Réforme. Au contraire, et *seuls encore jusqu'ici* nous procla-

En dehors de l'École Sociétaire, l'Opinion publique se divise aujourd'hui en trois Catégories bien distinctes :

1^o *Le Parti de la Conservation*, qui représente *simple-ment* le Besoin ou le Sentiment de la *Stabilité* et qui ignore les Conditions de la Stabilité ;

2^o *Le Parti du Mouvement*, qui représente *simplement* le Besoin ou le Sentiment du *Progrès* et qui ignore les Conditions du Progrès ;

3^o Enfin, un troisième Parti qui est en voie de se former et qui grandit chaque jour sous l'influence générale des Principes de l'École Sociétaire. Ce Parti, qui a reçu de l'École Sociétaire elle-même le nom de *Parti social*, et qui se recrute des hommes les plus raisonnables et des intelligences les plus cultivées des deux autres Partis, représente, en mode *composé*, le Besoin de la *Stabilité* et le Besoin du *Progrès* ; mais il ignore encore les Voies et les Moyens scientifiques de la Satisfaction de l'un et de l'autre besoin.

Les Sentiments encore *vagues* et les Doctrines encore *incertaines* de ce Parti sont la transition des Sentiments *incomplets* et des Doctrines *negatives* ou *fausses* des deux premiers Partis, aux Sentiments *composés* et *complets*, et aux Doctrines *positives* et *fixes* de l'École Sociétaire.

Les deux premiers Partis se combattent violemment sur le terrain de la Politique et du Pouvoir, où le Parti du Mouvement est *agresseur*.

Le troisième Parti condamne l'*agression*, invoque la trêve des deux Partis hostiles, et cherche à s'établir sur le terrain du Progrès pacifique dont il ne connaît pas les Conditions fondamentales.

à se réunir à elle sur le terrain de ses Principes scientifiques, incontables et certains, DE LA STABILITÉ ET DU PROGRÈS, et à proclamer la nécessité des EXPÉRIENCES LOCALES qui sont le But prochain de ses efforts,

périences pacifiques, auxquelles est subordonnée la Réalisation de toute véritable Amélioration sociale, mais encore les *Études scientifiques* des Conditions de toute Réforme de cet ordre.

Et Vous qui gouvernez les Nations et qui avez raison, en principe, de maintenir l'Autorité des Lois et de vous opposer aux Efforts Révolutionnaires, songez que nous vous mettons en demeure, devant la Société, par la Promulgation des Principes exposés dans le présent Manifeste, de conjurer les Révolutions en prenant en main vous-mêmes la cause du Progrès social ! Songez en outre que, faute par vous d'accomplir ce Devoir élevé, vous vous rendrez complices des Révolutions qui menacent de vous précipiter du Pouvoir et de bouleverser de nouveau la Civilisation européenne !

VI.

Etat des Idées et des Partis. Accusations contradictoires.

Jusqu'ici, remarquons-le, nous n'avons aucunement fait connaître en quoi consiste l'HYPOTHÈSE SOCIALE de Fourier, c'est-à-dire le *Système spécial et déterminé d'Organisation sociale* que l'École Sociétaire propose pour remplacer l'État de Choses actuel. Nous nous sommes bornés à tirer, des données immédiates de la RÉALISABILITÉ et de la MORALITÉ d'une Réforme sociale quelconque, les Caractères généraux et *sine quibus non* de Légitimité de toute Doctrine qui émet la prétention de changer et d'améliorer l'état de la Société. En outre, nous avons démontré que la simple Production des *Principes fondamentaux* de la Stabilité et du Progrès place l'École Sociétaire dans une région éminemment légitime et positivement supérieure à celles où s'agitent encore tous les Partis.

Ainsi, et il nous importe extrêmement d'en prendre acte, quand bien même l'École Sociétaire n'aurait aucun système à présenter à l'Épreuve locale et à l'Imitation volontaire,

plus immédiates conditions de la Stabilité et du Progrès; s'il est vrai que ces Conditions, bien loin d'être *contradictoires*, sont absolument *identiques*, ou, en d'autres termes, que la Garantie du Progrès se trouve être précisément la Garantie de la Stabilité; si, à cet égard, nos Principes sont incontestables; si, non contents d'aller dans le sens de la Stabilité et dans le sens du Progrès bien au-delà des vœux et des espérances de tous les Conservateurs et de tous les Radicaux, nous présentons encore, aux uns, les moyens d'assurer immédiatement la Stabilité de l'État, aux autres, les moyens d'imprimer au Progrès de la Société une marche aussi régulière et aussi rapide *que possible*: il en résulte nécessairement que notre Doctrine, avant toute exhibition de ses Plans particuliers de Réforme sociale, se distingue par un Caractère à la fois *ultra-conservateur* et *ultra-radical*.

Eh bien! c'est précisément ce double caractère qui a exposé l'Ecole Sociétaire à recevoir, de la part de certains esprits étroits, prévenus ou malveillants, appartenant, les uns aux Partis de la Conservation, les autres aux Partis du Mouvement, des Accusations souverainement fausses. En effet, les premiers s'arrêtant aux Manifestations *Radicales* de notre Ecole, nous ont confondus quelquefois avec les Partis ou les Sectes Révolutionnaires; les seconds, s'appuyant sur nos Manifestations *Conservatrices*, nous ont accusés de Servilité et d'Inféodation au Pouvoir.—Quelle n'est pas l'absurdité de ces imputations lancées contre nous par ces prétendus Conservateurs et par ces prétendus Radicaux dont nos Principes dépassent de si loin, dans la voie de la Conservation et dans la voie du Progrès, les Doctrines impuissantes!

Nous espérons avoir clairement établi la position de l'Ecole Sociétaire, et démontré que cette Ecole s'est placée, par la nature même de ses Principes, dans une Sphère absolument supérieure aux Sphères étroites et obscures où s'agitent et se combattent les différents Partis politiques.

parer de la Société dont elle fait partie et qu'elle a la prétention de transformer, loin de se retirer du monde vivant qu'elle veut conquérir, loin de s'isoler et de s'abstraire dans son monde encore irréalisé, se place au contraire au centre de vitalité de la Société vivante, se rattache immédiatement aux Sentiments les plus actifs de cette Société, qui sont le Besoin de la Stabilité et le Besoin du Progrès, et que, se posant au beau milieu des Partis et leur enseignant les Conditions actuelles de la Stabilité et du Progrès, cette Ecole, avant toute justification théorique ou pratique de la Réforme particulière qu'elle propose, fait déjà une œuvre éminemment sociale et propre à lui donner créance immédiate, et légitime Autorité dans le Milieu existant (1).

Examinons en peu de mots l'état de ce Milieu :

(1) Ces considérations sont extrêmement importantes pour cette Ecole et même pour l'accomplissement de son But spécial qui est la Vérification et la Réalisation de son plan particulier de Réforme. En effet, tant que la Société n'est pas encore édifiée sur la bonté intrinsèque de cette Réforme, il serait orgueilleusement absurde à l'Ecole sociétaire de justifier et d'expliquer, devant la Société, son existence et ses œuvres actuelles de Propagation, par l'*excellence de son Système*, puisque cette excellence n'existe encore que dans l'esprit ou dans la conviction de l'Ecole Sociétaire, et ne saurait être qu'une Hypothèse, une pure Prétention, dans le monde extérieur sur lequel cette Ecole veut et doit agir.

Ainsi donc, l'Autorité que l'Ecole Sociétaire a besoin de conquérir dans la Société pour obtenir la *Réalisation locale* ou l'Expérience décisive qui, suivant cette Ecole, entraînera la *Réalisation générale* de son Système de Réforme, cette Autorité, disons-nous, ne saurait aucunement reposer sur le *postulatum* de l'excellence du Système Sociétaire en lui-même, la Société à laquelle s'adresse l'Ecole Sociétaire n'admettant pas ce *postulatum*. — L'Ecole Sociétaire ne peut donc s'appuyer logiquement, pour conquérir cette Autorité, que sur la Légitimité irrécusable ou immédiatement évidente de ses Principes généraux concernant la Stabilité et le Progrès de la Société. — Ce n'est que par la Vulgarisation de ces Principes qu'elle peut déterminer les hommes sincères des Partis

CHAPITRE TROISIÈME.

LES CONDITIONS DE L'ORDRE ET DE LA LIBERTÉ.

I.

Caractère intrinsèque de la Doctrine Sociétaire. — Argument.

Les Principes précédents étant bien établis, parlons de notre **HYPOTHÈSE SOCIALE** en elle-même, ou du **PLAN SPÉCIAL DE RÉFORME** proposé par **FOURIER** et par son **ECOLE** pour transformer l'Ordre Social actuel.

Quel que soit ce **Système Nouveau**, il est acquis à l'École Sociétaire (qu'on veuille bien ne le jamais perdre de vue) que cette Ecole n'entend nullement imposer ce **Système** à la Société actuelle par aucune force prise en dehors de la **Bienfaisance intrinsèque** et démontrée de ce **Système**; qu'elle entend seulement le faire *connaître* par voie de **Propagation**, le faire *juger* par voie d'**Expérience**, et que, d'avance, elle déclare faux ce **Système** si la Société ne le réalise pas d'elle-même et librement lorsqu'elle aura été dûment édifiée par une **EXPÉRIENCE LOCALE** convenablement faite.

Que le **Système** découvert par **Fourier** et proposé par l'École sociétaire soit *bon ou mauvais, juste ou faux*, nous occupons donc *à priori*, relativement à la **Propagation** que nous en faisons dans la Société actuelle et à la défense théorique que nous en soutenons, une position absolument légi-

Quant à l'*École Sociétaire*, elle s'établit avec Autorité sur le terrain de la RÉFORME SOCIALE, au nom de la Stabilité et au nom du Progrès dont elle fait connaître les **CONDITIONS RÉELLES**. L'École Sociétaire occupe donc, par rapport aux trois Partis existant au-dessous d'elle, une position très déterminée ; et sa tâche consiste à développer le Sentiment du Progrès chez les hommes de la Conservation, le Sentiment de la Stabilité chez les hommes du Mouvement, et à faire connaître aux hommes de ces deux catégories ainsi qu'à ceux du Parti social les Conditions positives de la Stabilité et du Progrès.

L'ignorance de ces Conditions est la seule cause fondamentale de l'Hostilité violente des deux premiers Partis ; cette importante proposition est facile à démontrer.

Ne tombe-t-il pas sous le sens, en effet, que les Conservateurs les plus étroits eux-mêmes ne sauraient être les ennemis du Progrès réel, c'est-à-dire les ennemis des Améliorations sociales pacifiques qui seraient favorables aux Intérêts de toutes les Classes et qui assureraient la Stabilité de la Société ? Et n'est-il pas évident au même degré que les Révolutionnaires qui attaquent avec le plus d'acharnement l'Ordre de Choses actuel ne sauraient se dire ennemis du Principe de la Stabilité, puisqu'ils ne s'efforcent de renverser cet Ordre de Choses que parce qu'ils imaginent en pouvoir **ETABLIR** un meilleur en culbutant celui-ci ?

Les Conservateurs ne sont donc pas ennemis absolus du Progrès ; ils sont ennemis seulement des Agitations et des Perturbations que les Révolutionnaires prennent pour les conditions du Progrès : et les Révolutionnaires ne sont pas ennemis absolus de la Stabilité ; ils sont seulement ennemis d'un Ordre Politique que leur ignorance des Conditions réelles du Progrès leur fait considérer comme l'Obstacle à la Réalisation du Progrès.

Or, s'il est vrai que nous connaissons et que nous ayons même dévoilé déjà dans ce Manifeste les premières et les

les Coutumes et les Cultes qui existent, par les Coutumes, par les Règles, par le Culte qui, suivant leur Hypothèse Scientifique, seront un jour généralisés sur le Globe.

Il y a plus : c'est que, quels que soient, à l'égard de ces différents sujets, les opinions, fondées ou non, de l'École Sociétaire, cette École ne demande pas même, aujourd'hui, l'Expérience locale de ces Coutumes et de ces Règles qu'elle prévoit devoir se réaliser un jour. — Ces points extrêmement importants exigent une élucidation précise pour laquelle, ainsi que pour ce qui nous reste à dire sur le Caractère intrinsèque de la Théorie Sociétaire, nous réclamons toute l'attention du lecteur.

II

Dès Lois et de la Forme sociale.

Énonçons d'abord deux faits généraux.

1° En tant que Conception *théorique*, le Système de Fourier comprend *toutes* les Relations Sociales, c'est-à-dire toutes les Relations possibles, soit entre les hommes, soit entre les choses, soit entre les hommes et les choses ; en d'autres termes, ce Système embrasse virtuellement et théoriquement LE RÉGLEMENT DE TOUS LES RAPPORTS, industriels, civils, politiques, moraux et religieux, que l'on peut concevoir dans l'Humanité.

2° En tant que Théorie *scientifique*, le Système de Fourier présente, pour régler tous ces Rapports, un Seul et Unique Principe *organique*, le Principe de l'ORDONNANCE SÉRIENNE (1).

(1) Ce n'est point ici le lieu d'expliquer en quoi consiste ce Principe *Sérien* dont la connaissance doit être cherchée dans les livres de l'École Sociétaire et de son Fondateur. Il suffit, pour ce que nous avons à exposer dans ce Manifeste, de faire connaître l'existence de ce Principe générateur de tout le Système Sociétaire.

Nous ne serons donc confondus, par les hommes de bonne foi qui auront examiné nos Principes, ni avec les Conservateurs qui ne comprennent pas que le Progrès est la première Condition de la Stabilité, ni avec les Révolutionnaires, qui ne comprennent pas que la Stabilité est la première Condition du Progrès. On saura que nous acceptons les Lois existantes et le Pouvoir établi, en tant qu'ils sont les *moyens pratiques* de l'Ordre dans la Société actuelle, et que nous demandons l'inauguration d'une Ère régulière de Stabilité et de Progrès en proscrivant toutes les Réformes violentes et toutes les querelles insensées dont la Possession ou la Modification du Pouvoir est depuis si longtemps l'objet, querelles et réformes qui n'ont aucun rapport avec la Découverte et l'Expérimentation d'un Nouveau Mode d'Organisation de la Commune et par conséquent de la Société (1).

Ainsi nous proclamons radicalement vicieux *l'État de Choses actuel*; nous proclamons radicalement insensé le *Renversement de cet État de Choses*, et nous demandons la TRANSFORMATION de cet État de Choses en un État Meilleur, par des Voies et par des Moyens que la Raison puisse approuver, que l'Expérience puisse confirmer, et que tous les Intérêts puissent accepter : car telles sont, suivant nous, les Conditions qui déterminent le CRITERIUM du Progrès réel.

On connaît maintenant les PRINCIPES FONDAMENTAUX sur lesquels l'Ecole Sociétaire est constituée, et dont nous croyons avoir mis la LÉGITIMITÉ hors de toute atteinte.

(1) Le Principe que nous émettons ici est général. La Doctrine Sociétaire accepte la République en Amérique, la Monarchie constitutionnelle en France, la Monarchie absolue en Allemagne; elle opère sur la Commune pour transformer l'Etat. Si la Forme Républicaine était établie en France et y déterminait le Gouvernement régulier du pays, nous en combattrions les adversaires par les mêmes arguments avec lesquels nous en combattons aujourd'hui les partisans plus ou moins violents.

Conditions Sociales *nouvelles* qui produiraient l'Ordre par l'Essor harmonique de la Liberté elle-même.

Les Prescriptions ou les Lois morales, civiles et religieuses, sont de deux genres :

Le premier genre comprend les Lois fondées sur des *Principes absolument et éternellement obligatoires* : telles sont les Prescriptions revêtues de formes juridiques, morales ou religieuses, qui interdisent, répriment et punissent ce qui est *mal en soi*, ou qui commandent ce qui est *bien en soi*. Ces Lois, comme nous l'avons établi, peuvent devenir *inutiles* dans un bon Système social. Elles cesseront de fonctionner et dormiront quand leur But sera atteint ou dépassé par le Fait ; mais il ne saurait jamais y avoir prescription contre elles. Les Lois dont nous parlons ici sont donc *impérissables*, quant aux données qui en constituent le *fond*. Il est excellent de rendre pratiquement superflue leur intervention impérative ; il serait sacrilège et absurde de songer à en invalider les principes.

Le second genre comprend les Lois *disciplinaires*, lesquelles ne sauraient comporter qu'un caractère d'obligation purement relatif, et qui sont essentiellement *variables*. Ces Lois sont celles qui prescrivent les Dispositions des Règles politiques, civiles, morales ou religieuses que le Législateur, dans un État donné de Société, a crues les plus propres à établir ou à maintenir l'*Ordre* tel qu'il le conçoit ou tel qu'il est conçu dans cet État de Société. Ces Lois ne couvrent que des *Procédés d'Ordre* plus ou moins imparfaits, des *Formes* qui changent généralement avec les lieux et avec les temps. Ces Coutumes, ces Institutions, ces Formes disciplinaires jugées par la Société et par ses Pouvoirs, favorables à l'Ordre, dans un État Social particulier, et sanctionnées par l'Autorité de la Loi, de la Morale ou de la Religion, n'ont donc rien d'Absolu en elles-mêmes ; elles dépendent exclusivement de l'Autorité qui les crée, qui les impose, qui les modifie, et elles ne sont obligatoires qu'autant qu'elles sub-

time, puisque nous ne proposons nullement L'APPLICATION GÉNÉRALE de notre Système à la Société, mais seulement L'EXPÉRIENCE LOCALE de ce Système devant la Société,— la Généralisation pratique de ce Système devant être exclusivement l'œuvre spontanée ou volontaire de l'Humanité, si, comme nous en sommes convaincus, l'Humanité accueille ce Système quand elle en aura bonne connaissance.

Voici donc ce que l'on ne pourra, sans erreur ou sans mauvaise foi, refuser de reconnaître comme Caractère distinctif de l'École de Fourier, et ce dont il nous importe au plus haut degré de prendre acte :

C'est que Fourier et son École procèdent à la manière des Savants et des Ingénieurs qui apportent une Découverte et en demandent la Vérification expérimentale; et non à la manière des Réformateurs Politiques ou Religieux qui ont agi ou prétendu agir sur la Société en formulant des Lois, des Croyances, des Obligations, un Culte, des Droits, des Devoirs nouveaux, et en imposant leurs Réformes par une *Législation* ou par une *Foi* nouvelles (1).

Si le Système Sociétaire se généralise à la suite des Expériences qui en auront fait connaître définitivement la valeur réelle, il est très incontestable qu'une Transformation Sociale aussi profonde amènera sur toute la terre des Mœurs, des Idées, des Règles, des Coutumes civiles et morales, et des Croyances philosophiques et religieuses généralement différentes de celles, très diverses d'ailleurs, qui règnent aujourd'hui chez les différents Peuples. Mais, à l'inverse de tous les autres Réformateurs politiques, sociaux ou religieux, Fourier et ses Disciples ne demandent nullement à la Société actuelle de remplacer aujourd'hui les Croyances, les Lois,

(1) Nous n'avons point pour but, dans ce passage, de critiquer les œuvres législatives ou religieuses dont nous parlons : nous voulons seulement *distinguer* le caractère *scientifique* de l'œuvre de Fourier, du caractère *non scientifique* de ces œuvres,

PARFAIT que l'on pût concevoir, c'est-à-dire LE BIEN SOCIAL ABSOLU lui-même.

Or, il n'est pas moins incontestable que, pour déterminer *théoriquement* les Conditions de ce Système Social parfait, il faut de toute nécessité spéculer *théoriquement* sur une Liberté absolue de l'Homme, et calculer les Combinaisons sociales aptes à produire l'Ordre, dans l'Hypothèse de cette Liberté absolue. C'est précisément ainsi que Fourier a opéré pour calculer et déterminer les Combinaisons Sociales dont il a proposé jusqu'à sa mort la Vérification expérimentale à la Société.

Ainsi, jusqu'à Fourier, on a cherché seulement à réduire le Mal dans la Société et à obtenir une Garantie relative de l'Ordre contre les Attaques de la Liberté en agissant par CONTRAINTE sur l'Être humain, c'est-à-dire en enfermant purement et simplement la Liberté passionnelle de chaque individu dans un cercle d'Obligations et de Prescriptions que la Loi, la Morale et la Religion lui défendaient avec raison de franchir, parce que, au-delà de ce cercle, le développement de sa Liberté devenait ou pouvait devenir funeste. En suivant cette voie de Réaction contre la Liberté au nom de l'Ordre, on n'est parvenu, — c'est un fait, — qu'à contenir la Production du Mal dans certaines limites, sans obtenir la Réalisation générale et régulière du Bien.

Fourier, pour résoudre le Problème de l'Annihilation du Mal, de la Production régulière du Bien, et de la Garantie *absolue* de l'Ordre, a spéculé sur la Liberté elle-même : il s'est donné pour tâche de déterminer une *Combinaison des Relations sociales* telle que, DANS CETTE COMBINAISON NOUVELLE, la Liberté fût TOUJOURS INTÉRESSÉE à l'Ordre, la Passion individuelle TOUJOURS DANS LE PARTI du Bien. — En suivant cette voie, il est parvenu à une Combinaison qui, nous en appelons à l'Expérience, résout ce Problème immense.

Les Moralistes, les Philosophes, les Législateurs, les Réfor-

L'APPLICATION de la LOI SÉRIARE à la Combinaison et à l'Ordonnance de *tous* les Rapports sociaux, telle est donc la Conception organique, *complète*, de Fourier. Et l'HYPOTHÈSE de Fourier et de son École consiste en ceci : que l'APPLICATION de la LOI SÉRIARE à la Combinaison de tous les Rapports Sociaux établit, dans tous ces Rapports, une Harmonie généralement parfaite : c'est-à-dire que cette Application produit dans la Société humaine, à la limite théorique, l'ORDRE ABSOLU par la LIBERTÉ ABSOLUE.

Il résulte manifestement de là que, si l'HYPOTHÈSE DE FOURIER EST SANCTIONNÉE PAR L'EXPÉRIENCE, toutes les PRESCRIPTIONS morales, civiles, politiques et religieuses, qui portent aujourd'hui, chez les différents Peuples, un caractère IMPÉRATIF de PRÉVENTION et de RÉPRESSION, sans cesser d'exister *virtuellement* (1), deviendraient *inutiles* et cesseraient d'être *moyens pratiques d'ordre* dans la Société. En effet, ces Lois, qui imposent moralement ou physiquement aux hommes des Obligations restrictives de la LIBERTÉ, en vue de la défense et du maintien de l'ORDRE dans les Conditions sociales où la Liberté est généralement incompatible avec l'Ordre, n'auraient aucun objet dans les

(1) Les principes *obligatoires* de la Morale, et le *Droit* de la Société à imposer à la Liberté des restrictions nécessaires à la défense ou à la garantie de l'Ordre ne peuvent évidemment jamais cesser virtuellement. Seulement dans l'hypothèse d'une Société parfaite, il n'y aurait plus lieu à avoir recours à ces Principes et à ces Droits. Ainsi, par exemple, quand tous les hommes *auraient horreur* de faire du mal à leurs frères et seraient *passionnés* pour leur faire du bien, il ne serait plus nécessaire d'invoquer comme règle de conduite le principe moral impératif : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'autrui te fît*. Mais, pour autant, ce principe ne saurait cesser d'être obligatoire, il existerait toujours *virtuellement* et, quoique dépassé par la Pratique générale de la Société, il ne saurait perdre, en cas, son caractère impératif.—Il en est de même de tous les *impératifs moraux* reconnus ou à reconnaître par l'Humanité.

aussi stupide?) que l'on ait fait effort contre les Écarts et les Désordres de la Passion; mais c'est que l'on en soit resté, par rapport à la Passion, à ce seul système de la Répression des Essors Faux, quand il fallait s'ingénier à trouver des Conditions Sociales qui ouvrirent à la Passion un champ immense d'Essors toujours Justes, toujours Bons, toujours Harmoniques, — Conditions qui, d'ailleurs, ne désarment aucunement la Société de son Droit légitime de Répression contre les Essors Faux, s'il s'en produisait exceptionnellement encore, et qui n'affaiblissent nullement l'Impératif des Lois morales absolues.

III.

Corrélations et Union Absolue de l'Ordre et de la Liberté.

Voici donc la Conception de Fourier et de son École sur la Forme Sociale et sur le grand Problème de l'Ordre et de la Liberté :

La Forme Sociale peut être *fausse* ou *juste, non convenante* ou *convenante* à la Nature humaine et aux Conditions du Développement normal de celle-ci.

La Forme Sociale la plus fausse, la plus imparfaite, est celle qui établit la plus grande *incompatibilité* entre l'Ordre et la Liberté ;

La Forme Sociale la plus juste, la plus parfaite, est celle qui établit la plus grande *compatibilité* entre l'Ordre et la Liberté.

La forme Sociale la plus imparfaite a donc pour Caractère que l'Ordre y exige les Lois répressives, civiles, politiques, morales et religieuses les plus draconiennes, pour refréner le plus énergiquement la Liberté ;

Et la Forme Sociale la plus parfaite a pour Caractère que l'Ordre n'y exige plus aucun usage des Lois de Répression ou de Compression civiles, politiques, morales ou religieuses contre la Liberté.

sistent comme Règles d'Ordre et qu'elles ne sont point abrogées et remplacées par d'autres Institutions, par d'autres Coutumes, par d'autres Formes reconnues plus favorables au But Social.

Ainsi, toute Loi est impérative et obligatoire tant qu'elle existe comme Règle d'Ordre : mais il est des Lois fondées sur des Principes Absolus et Éternels, et il en est qui dépendent des Conditions Variables du Milieu social, et qui changent au gré du Pouvoir législatif politique ou religieux.

Or, une Société parfaite serait celle dans laquelle les Prescriptions des Lois du premier genre, les Prescriptions des Lois absolues, incréées et éternelles, seraient réalisées ou dépassées par effet d'Attrait, d'Amour, de pleine Liberté ; et dans laquelle, en même temps, les Institutions, les Coutumes, les Formes employées pour régler les Relations humaines et les coordonner au But social, seraient en telle harmonie avec la Nature de l'Être humain qu'elles en favoriseraient la Liberté bien loin de la gêner.—Or de telles Formes réglementaires sont de nature à subsister dans la Société des Êtres humains sans le secours d'aucune Coërcition morale, religieuse ou légale, sans l'appui d'aucune Loi impérative.

Il est certain que les Institutions, les Coutumes, les Formes Disciplinaires, très différentes, très variées, et le plus souvent contradictoires, qui règlent aujourd'hui, chez les différents Peuples, les Relations des hommes, ne peuvent généralement se soutenir que par le secours des Prescriptions religieuses et de la Coërcition légale. Ces Formes sont donc encore fort loin d'avoir atteint le Caractère de la Perfection, ou de réaliser l'Ordre par des moyens tellement favorables à la Liberté, qu'elles n'aient besoin de s'appuyer sur aucune sorte de Contrainte pour se soutenir.

S'il est quelque chose d'incontestable au monde, c'est qu'un Système social, dans lequel la RÉALISATION ABSOLUE DU BIEN GÉNÉRAL RÉSULTERAIT DE LA LIBERTÉ ABSOLUE DE L'INDIVIDU, serait le Système social LE PLUS

de la Liberté individuelles, la Nécessité de la Contrainte et de la Répression (sauf mesure) comme barrières obligées contre le Désordre, comme conditions obligées et obligatoires du Bien, tant que la Forme Sociale n'est point assez parfaite pour harmoniser pleinement la Liberté ou les désirs de la Passion individuelle, avec les exigences de l'Ordre collectif.

S'il est un Principe évident, c'est que l'Ordre est d'autant moins garanti dans la Société qu'il est sujet à de plus violentes Attaques de la part de la Liberté, autrement dit, que la Forme Sociale exige et est forcée d'exercer une plus grande contrainte virtuelle ou effective contre la Liberté. L'Ordre ne peut donc être absolument réalisé dans la Société qu'à la condition d'une telle Combinaison des Relations sociales que cette Combinaison utilise pratiquement, pour l'Ordre et pour le Bien général, toutes les Tendances virtuelles de la Passion individuelle, toutes les Aspirations naturelles de la Liberté humaine.

C'est donc parce que l'École Sociétaire conçoit les Conditions absolues du règne de l'Ordre et de la Liberté, et démontre que ces Conditions sont *identiques*, que cette École seule défend, avec une Logique vraiment rigoureuse et avec une Certitude vraiment scientifique, l'*Ordre pratique* contre les empiétements de la Liberté dans la *Forme Sociale actuelle* où le Développement de cette Liberté marche au désordre. Et c'est pour la même raison que cette École défend *théoriquement* la cause du *plein Développement de la Liberté humaine*, sous la condition de la Découverte et de la Vérification pratique de la Forme sociale, encore irréalisée, où la Liberté passionnelle de l'individu coïnciderait de tous points avec les exigences de l'Ordre.

Ainsi, en énonçant ce Principe : que la Conception absolue de l'Ordre est inséparable de la Conception absolue de la Liberté; que ces deux Faits sont corrélatifs, et, conséquemment, que la Liberté ne saurait être réalisée plus ou moins large-

mateurs religieux, se sont préoccupés surtout d'agir sur l'individu par l'IMPÉRATIF du Devoir ou de la Loi, par la Contrainte morale ou par la Répression physique, pour enchaîner les Passions et les Intérêts dans des limites où ils ne fussent point malfaisants.

Fourier n'a nullement entendu contester l'IMPÉRATIF du Devoir et de la Loi; bien au contraire, il EST ALLÉ FORT AU-DELA des Régions du Devoir et de la Loi en se proposant de déterminer des Combinaisons Sociales telles que les *Passions* et les *Intérêts individuels*, contre les écarts desquels la Loi et le Devoir agissent, se dirigeassent toujours *d'eux-mêmes* au But Social qui fait la Légitimité du Devoir et de la Loi.

Les uns ont voulu agir sur l'Homme pour enchaîner ses réactions et le plier au Mécanisme de la Forme Sociale existante, quelle qu'elle soit;

L'autre entend agir sur la Forme sociale pour en transformer le Mécanisme et le plier aux exigences de la Nature humaine.

Fourier ne vient donc pas attaquer le But Social de la Morale, de la Religion, de la Loi; il offre le moyen de faire accomplir par la Liberté et par l'Attrait ce que la Morale, la Religion, la Loi ont toujours été impuissantes à réaliser, chez tous les Peuples, par la simple voie des Injonctions, des flétrissures, des menaces et de la Pénalité juridique.

Enfin ce que Fourier et ses Disciples trouvent extrêmement inférieur, extrêmement faux, extrêmement absurde de la part des Moralistes, des Philosophes et des Législateurs, ce n'est pas d'avoir agi *par Contrainte* contre les Essors Subversifs en fait, de la Liberté ou des Passions, *pour diminuer le Mal*; mais c'est de n'avoir pas cherché les Moyens de *réaliser pleinement le Bien* en intéressant pleinement au Bien la Liberté et les Passions elles-mêmes. Ce que Fourier et ses Disciples condamnent hautement ce n'est pas (qui serait assez insensé pour avoir une opinion

D'autre part, les Défenseurs du principe de l'Ordre s'entendant accuser par nous de n'avoir que très étroitement compris l'Ordre pour n'avoir demandé qu'à la Répression et à la Compression politique, légale, religieuse ou morale, des garanties d'Ordre incomplètes et relativement fausses, au lieu d'avoir recherché des garanties d'Ordre, complètes et justes, dans la Découverte et dans la Réalisation des Combinaisons Sociales favorables au Développement ordonné, plein et harmonique, de la Liberté; ces défenseurs *simplistes* (1) du Principe de l'Ordre, nous accusent tout aussi aveuglément et tout aussi faussement de vouloir ouvrir la porte au Désordre et au Vice, et déchaîner sur la Société une Liberté furieuse et désordonnée.

Ainsi, relativement aux Principes de l'Ordre et de la Liberté, de même que pour les Principes de la Stabilité et du Progrès (Principes dont nous nous portons logiquement et scientifiquement défenseurs en *mode composé*, soit qu'il s'agisse de l'Application relative, actuelle et limitée, de ces Principes, soit qu'il s'agisse des Conditions de leur Réalisation ultérieure plus ou moins complète au moyen d'une Réforme expérimentalement vérifiable par la Société), nous nous voyons assaillis par des Accusations calomnieuses, erronées ou mensongères, basées sur une Inintelligence profonde ou sur une Défiguration malveillante de ces Principes et de notre Doctrine.

Que pouvons-nous donc faire autre chose, en présence de ces Accusations absurdes ou hypocrites, sinon protester contre la Défiguration que l'on fait subir à nos Principes, proclamer ces Principes dans toute leur Réalité et dans toute

(1) Les Moralistes, les Philosophes, etc., qui faute de rien connaître à la Nature de l'Homme et confondant la Passion avec ses Faux Essors, la Cause avec un de ses Effets, identifient au Vice la Passion qui est source de Vice ou de Vertu, et érigent en Principe *absolu* et *inconditionnel* la Répression non pas seulement du Vice, mais de la Passion.

Deux Conséquences également *impératives* résultent de cette Conception.

La première oblige à reconnaître, en principe, la *Légitimité théorique* des Lois disciplinaires (1), préventives ou répressives, établies par la Société pour maintenir l'Ordre dans son sein, et à conformer *pratiquement* sa conduite à ces Lois aussi longtemps que la Société juge ces Lois nécessaires à la Garantie de l'Ordre *relatif et imparfait*, que ces Lois lui donnent.

La seconde oblige à reconnaître la Nécessité de rechercher *théoriquement* les Conditions Sociales dans lesquelles la Répression et la Contrainte cesseraient d'être les Moyens d'un Ordre *imparfait et relatif*, c'est-à-dire à rechercher une Combinaison dans laquelle l'Ordre *résulterait* du plein développement de la Liberté elle-même, et à vérifier *pratiquement* les Combinaisons qui peuvent être proposées pour résoudre ce Problème suprême.

Ce que nous disons des deux limites virtuelles absolues du Faux et du Vrai, en fait de Forme Sociale, s'applique pratiquement et proportionnellement à toutes les phases intermédiaires, les deux termes extrêmes fussent-ils ou ne fussent-ils pas susceptibles d'une Réalisation absolue.

Voici donc qui est bien entendu :

L'École Sociétaire vise à l'établissement du Plein Développement de la Liberté humaine, mais ce, dans l'Hypothèse de Conditions Sociales, pratiquement vérifiées, dans lesquelles le Développement de la Liberté individuelle se concilierait pleinement avec l'Ordre général.

En même temps, et par les mêmes principes, la Doctrine Sociétaire, d'accord avec le Bon sens pratique, proclame plus fortement qu'aucune autre Doctrine la *NÉCESSITÉ SOCIALE* du Sacrifice plus ou moins complet de la Passion et

(1) Nous ne parlons point des lois *absolues* dont la fixité impérative a été reconnue ci-dessus et mise hors de cause.

Défenseurs de cette Doctrine, et qui prétendraient en tirer des Déductions contraires aux Principes que nous venons de faire connaître. Non-seulement même nous laisserions à de semblables Défenseurs la Responsabilité de leurs opinions, mais nous combattrions ces opinions à outrance.

Enfin, nous déclarons **ERRONÉES** ou **MENSONGÈRES**, et, généralement, **CALOMNIEUSES**, toutes les Attaques, tous les Jugements et toutes les Critiques dirigées contre nous, qui nous imputeraient ou tendraient à nous imputer des Idées, des Vues ou des Principes qui fussent en opposition, en contradiction ou même en simple divergence avec les Principes fondamentaux que nous venons de faire connaître et que le Présent Manifeste de l'École Sociétaire a pour objet de fixer et de mettre en lumière.

Le But et les Principes de l'École Sociétaire étant établis, nous pouvons en déduire le mode d'Application et de Vérification de son Hypothèse sociale en développant et en appliquant les Principes que nous venons de faire connaître.

ment dans la Société qu'autant que l'on réaliserait des *Conditions Sociales* où elle tendrait plus ou moins complètement à l'Ordre ; en énonçant ce Principe entièrement nouveau, quoique vaguement pressenti, l'École Sociétaire couvre aussi positivement les *Nécessités pratiques* de la Compression et de la Répression morales, religieuses et juridiques, contre toute Liberté *désordonnée*, qu'elle défend énergiquement les Droits absolus de la Liberté *ordonnée*.

Or, c'est précisément cette Conception combinée ou *composée*, de l'Ordre et de la Liberté, qui a exposé et qui expose encore l'École Sociétaire à des Méprises ou à des Calomnies très absurdes de la part des Défenseurs *simplistes* de l'Ordre, qui ne connaissent pas seulement les Conditions les plus générales de l'Ordre, et de la part des Défenseurs *simplistes* de la Liberté, qui ignorent, de même, les premières Conditions de la Liberté.

En effet, d'une part, les différents Défenseurs de la Liberté, nous voyant faire opposition aux développements immédiats de la Liberté dans un Régime Social qui, *vu l'imperfection de ses Conditions actuelles*, jouit généralement déjà d'une dose beaucoup trop forte de Liberté, notamment dans l'ordre industriel et commercial, et qui tend, dans l'ordre politique et même dans l'ordre moral, à une exagération de Liberté, très dangereuse eu égard à ces mêmes conditions imparfaites actuelles ; ces différents Défenseurs simplistes (1) du Principe *libéral*, disons-nous, nous accusent très aveuglément et très faussement d'*Illibéralisme*.

(1) Les Économistes de la vieille École, les Révolutionnaires politiques, les Révolutionnaires sociaux, les *abolisseurs* immédiats et sans garanties d'ordre, de l'esclavage, du mariage fixe, de la peine de mort, etc. etc., enfin tous ceux qui tendent à diminuer l'Energie des Lois répressives politiques, civiles, etc., etc., ou à supprimer les Lois disciplinaires sans avoir présenté et fait accepter préalablement un Régime supérieur à celui que ces Lois soutiennent.

Dans le cas où une Machine aussi parfaite serait découverte, où les Plans en seraient approuvés par les Ingénieurs qui les auraient étudiés, et où ceux-ci seraient certains *a priori* que ce Mécanisme nouveau est appelé, par sa perfection, à se substituer rapidement aux Moteurs en usage, serait-il raisonnable, ne serait-il même pas absolument extravagant, de la part de ces Ingénieurs, d'exciter à la *suppression*, à l'*abolition*, à la *destruction* de toutes les Machines existantes, et de demander une Loi qui décrêtât l'adoption immédiate et universelle de la Machine nouvelle? Certes il n'y aurait pas de nom pour caractériser une pareille folie.

Évidemment des Savants réels ne sauraient donner dans ce travers *révolutionnaire*. Bien loin d'agir révolutionnairement contre les Machines existantes, celles-ci fussent-elles ce que l'on peut imaginer de plus mauvais; bien loin d'en provoquer le renversement violent, de demander à la Loi, à l'Autorité, à la Force politique, la Généralisation du Nouveau Procédé, évidemment, des Savants réels *critiqueraient* les anciennes Machines, *feraient valoir* la supériorité du Nouveau Mécanisme sur les Systèmes en usage, et *s'efforceraient d'obtenir les Moyens de construire un MODÈLE* qui prouvât sans réplique à tous, aux Ignorants, aux Incrédules, aux Détracteurs, aux Indifférents, à la Société entière enfin, l'Excellence du Nouveau Système.

Eh bien! d'après ce que nous avons fait connaître du Caractère Intrinsèque de l'Hypothèse Sociale de Fourier, du Mécanisme Nouveau que nous proposons pour combiner les Relations humaines, nous occupons exactement, devant la Société, la position des Ingénieurs que nous venons de mettre en scène.

Nous sommes des INGÉNIEURS SOCIAUX.

Nous présentons à nos Contemporains le Plan d'un Nouveau Mécanisme social propre, suivant nous, à UTILISER

leur Pureté, et donner un Démenti formel et absolu à toutes les fausses Interprétations que l'on en fait autour de nous?

Qu'on le sache donc :

Nous défendons synthétiquement les Principes corrélatifs et identiques, en *Théorie absolue*, de la Stabilité et du Progrès, de l'Ordre de la Liberté ;

Nous subordonnons *pratiquement* les besoins *virtuels* du Progrès et de la Liberté aux exigences actuelles (1) de la Stabilité et de l'Ordre.

Enfin, *par cela même* que nous connaissons les Conditions dans lesquelles *seules* l'Ordre général est compatible avec une pleine Liberté individuelle, nous nous trouvons les seuls adversaires véritablement logiques d'un *Développement exagéré de la Liberté dans la Société Actuelle*, où nous savons qu'il est impossible que la Liberté ne tende pas au Désordre.

Si donc nous sommes théoriquement partisans absolus du Progrès et de la Liberté, nous sommes aussi, théoriquement et pratiquement, au préalable, partisans de la Stabilité, de l'Ordre et de leurs Nécessités les plus rigoureuses elles-mêmes contre les Tendances fausses, illégitimes et désordonnées du Progrès et de la Liberté.

On ne peut rien de plus catégorique que cette déclaration ; — Nous ajoutons :

Tous ceux qui comprennent la Doctrine de Fourier autrement que nous l'expliquons ici, ne la comprennent pas comme nous savons que Fourier l'a comprise, ne la comprennent pas comme nous la comprenons, ne la comprennent pas comme nous la professons.

En conséquence, nous nous **SÉPARERIONS FORMELLEMENT** de tous ceux qui, en dehors de nous, se poseraient en

(1) *Actuelles*, bien entendu, est pris ici dans le sens philosophique et général, et ne signifie pas seulement l'*actualité* d'aujourd'hui, mais l'*actualité* de tous les temps.

périorité de leur Découverte, les Ingénieurs qui la produiraient n'auraient pas besoin d'appliquer *eux-mêmes* et *immédiatement* leur Moteur nouveau à tous les usages auxquels servent ou peuvent servir les anciens Moteurs.—Que ces Ingénieurs produisent un Modèle, qu'ils appliquent ce Modèle à un Travail quelconque, de manière à faire apprécier la valeur de l'Invention : voilà leur tâche. La Société sera juge ensuite des Emplois, des Usages, des Applications qu'il lui conviendra de faire du Moteur Nouveau.

Eh bien ! nous sommes encore ici dans la même position que ces Ingénieurs. Le Mécanisme proposé par Fourier, le PROCÉDÉ SÉRIARE qu'il a découvert, jouit, suivant nous, de la propriété d'établir l'Harmonie pleine et entière de l'Ordre avec la Liberté, *dans toutes les branches des Relations sociales auxquelles on l'appliquera*, dans les Relations des Hommes entre eux, des Choses entre elles et des Hommes avec les Choses. Suivant nous, ce Procédé d'Ordre et de Liberté, cette Règle nouvelle, se substituera *un jour* à toutes les Règles, très diverses, à toutes les Lois disciplinaires très imparfaites, très contradictoires, qui sont aujourd'hui les moyens d'un Ordre très chancelant, d'une Liberté très bornée, chez les différents Peuples. — Néanmoins, malgré cette conviction, nous ne demandons nullement à appliquer aujourd'hui, même à *titre d'essai*, ce procédé d'Ordre et de Liberté à *toutes* les Relations sociales. Voici à cet égard ce que nous établissons nous-mêmes :

L'École Sociétaire, il est très vrai, disons-nous, présente, pour la Combinaison et pour le Règlement de toutes les Relations, une Forme générale dont la propriété serait de réaliser l'Ordre par la Liberté. Il résulte de là sans doute, en cas de Réalité de notre Hypothèse, que l'Application universelle de cette Forme Unique ne saurait se faire qu'en amenant à l'Unité les Coutumes si diverses, si contradictoires, et les Règles disciplinaires souvent si bizarres, que sanctionnent

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRANSFORMATION SOCIALE.

I.

Mode de Réalisation du Système Sociétaire.

Toute Science repose sur une Formule ou sur une Hypothèse démontrée *à priori* ou *à posteriori*.

Dans les Sciences d'Explication, comme l'Astronomie, la Physique, etc., la Vérification *à posteriori* d'une Hypothèse présentée consiste dans l'Explication, par cette Hypothèse, de tous les faits qui ressortissent de son domaine.

Dans les Sciences d'Application, comme la Mécanique industrielle, toute Hypothèse nouvelle présentée, c'est-à-dire tout projet de Mécanisme nouveau, se vérifie *à posteriori* par la Réalisation pratique de cette Hypothèse et par l'Expérience du Mécanisme réalisé. — Etudions cette méthode de Vérification propre aux Sciences d'Application.

S'il s'agit de Moteurs à Feu, par exemple, il est de toute évidence que l'Hypothèse la plus parfaite serait celle qui, au moyen de l'Appareil le plus économique, utiliserait *toute* la Force motrice du Feu, sans qu'aucune partie de cette énergie s'usât en efforts *inutiles*, ou s'exerçât en efforts *nuisibles* ou *dangereux*.

Ainsi les Relations politiques, civiles, conjugales, religieuses, les Faits administratifs, judiciaires, etc., sont, généralement aujourd'hui, règlementés chez les différents Peuples, et soumis à des Lois Disciplinaires. L'on ne pourrait appliquer à ces Faits la Règle nouvelle ou la Forme Sériaire sans contrevenir aux Règles auxquelles ces Faits sont soumis, et que la Société juge bon de maintenir.

Mais les Relations industrielles, les Actes concernant la Création, la Distribution et la Répartition des produits de l'Activité physique ou de l'Activité intellectuelle de l'Homme, s'accomplissent librement, de gré à gré, dans la Société. Les Citoyens travaillent, contractent, produisent, s'associent, se quittent et font leurs affaires comme ils l'entendent, comme ils le veulent, à leurs risques et périls, sans être entravés par aucune Prescription Disciplinaire, sans relever d'aucune Règle, sans relever de rien, sinon des Lois générales qui Garantissent la Sûreté des Propriétés et punissent la Fraude; ainsi que de quelques Lois spéciales, très larges, qui déterminent seulement certaines Formes de Contrats.

Dans le premier genre de Relations, les diverses Sociétés ont adopté des Formes et des Règles d'ordre, Formes et Règles très imparfaites, sans doute, souvent même très vicieuses, et que l'on peut très légitimement critiquer, mais qui n'en sont pas moins *obligatoires* en fait, tant qu'elles sont, en fait, les Règles de la Société où l'on vit. — Nous ne pouvons ni ne voulons appliquer, et nous ne demandons même pas que la Société applique aujourd'hui notre Règle d'Ordre à ces faits, *mal ordonnés* nous le répétons, mais enfin, *ordonnés comme il plaît encore à la Société* qu'ils le soient.

Ce que nous réclamons, ce que nous voulons, ce que nous obtiendrons, c'est un *Essai local et borné*, destiné à *vérifier* la valeur de cette Règle Nouvelle, de ce Procédé Nouveau, par une Application **RESTREINTE A UN GENRE DE FAITS LAISSÉS ABSOLUMENT LIBRES**, absolument **INORDONNÉS** ou **DÉSORDONNÉS** dans la Société.

toute l'Énergie de la *Force Motrice* qui réside dans la Nature humaine, sans qu'aucune partie de cette Énergie pût se perdre, dans ce Nouveau Système, à s'exercer en efforts inutiles, nuisibles ou dangereux.

Nous nous gardons bien de demander le *renversement violent* des mauvais Mécanismes Sociaux qui existent actuellement sur la terre ;

Nous nous gardons bien de demander la suppression des *précautions* prises, dans le Mécanisme de la Civilisation française ou de toute autre Société, contre les efforts *nuisibles* ou *dangereux* de la Force Motrice, c'est-à-dire de l'Énergie passionnelle de la Nature humaine ;

Nous critiquons les Dispositions très imparfaites, très vicieuses, très dangereuses, de tous les Mécanismes sociaux existants ;

Nous faisons valoir les dispositions, très supérieures, suivant nous, du Mécanisme nouveau ;

Enfin, nous nous efforçons d'obtenir les Moyens nécessaires à la création d'un Modèle propre à *expérimenter* le Système nouveau, et à en faire connaître pratiquement la *valeur réelle* à la Société tout entière, afin que la Société accepte ou rejette ce Système en connaissance de cause.

Ce n'est pas tout. Quoique nous soyons convaincus que la Machine Nouvelle ne présente pas de danger, nous ne demandons nullement que, dans l'*Essai* de ce Mécanisme, aussi bien que dans les *Applications ultérieures* qu'on en pourra faire, on se dispense des Précautions que la Société prend aujourd'hui contre les dangers du Mécanisme actuel, précautions qu'elle a et qu'elle aura le droit de prendre aussi long-temps qu'elle le jugera nécessaire.

Ce n'est pas tout encore.

Dans l'hypothèse de la Machine motrice, qui nous sert de comparaison, on conçoit que, pour faire connaître la Su-

qui s'exercent dans la Commune, donne des résultats très supérieurs à ceux du Système actuel ; si ce Mécanisme nouveau augmente considérablement la Production, la Richesse de la Commune ; s'il y unit les Intérêts de toutes les Classes ; si le Capital, le Travail et le Talent y trouvent tous trois leur compte beaucoup mieux qu'à tout autre Système ; si ce Procédé enfin établit l'Harmonie, c'est-à-dire l'accord de l'Ordre et de la Liberté, dans les Relations industrielles, en y réalisant la Vérité et la Justice à la Satisfaction de tous les Individus dont il règlera les rapports d'Intérêt et de Travail ; alors ce Procédé sera adopté *pour la Combinaison des Eléments et des Faits industriels* ; l'emploi de ce Procédé *pour l'Organisation des Relations libres de l'Industrie, de la Propriété, du Travail*, se généralisera, et répandra plus ou moins rapidement ses immenses bienfaits dans le sein des Nations.

Ainsi donc, en cas de Vérification de notre Hypothèse, en cas de Succès de l'Application locale du Procédé Sériaire au Règlement des Faits industriels, la première conséquence de cette Vérification, c'est la Réforme ou la TRANSFORMATION INDUSTRIELLE de la Société.

A une Société misérable, couverte de Pauvres, de Prolétaires et de Malheureux ; à une Société dont les Populations les plus nombreuses restent plongées dans le Dénûment, privées de toute Education, de tous moyens de culture ; à une Société dévorée par tous les Vices et par tous les Crimes que la Misère et que l'Hostilité des Intérêts et des Classes engendrent ; à une Société déchirée par des Luites permanentes, menacée par de continuelles Révolutions politiques ou sociales et fréquemment bouleversée par des Guerres sanglantes ; à une semblable Société, dans le cas de la Vérification de notre Hypothèse, se substituera naturellement, librement, par l'Imitation du Procédé éprouvé, un Ordre Social qui crée d'abondantes Richesses, qui les distribue suivant les lois d'une Justice aussi rigoureuse que libérale ;

aujourd'hui les différentes Religions, les différentes Législations, les différentes Morales des Peuples. La Réalisation ultérieure, universelle et complète, de l'Hypothèse Sociétaire, suppose donc la Transformation de toutes ces Coutumes et de toutes ces Lois diverses, c'est-à-dire l'APPLICATION DE LA FORME SÉRIARE à TOUTES les Relations, à TOUS les Usages, à TOUS les Emplois Sociaux, et cela chez TOUS les Peuples de la Terre. La Réalisation ultérieure et complète de l'Hypothèse de Fourier implique donc nécessairement une Réforme générale dans l'ordre politique, dans l'ordre civil, dans l'ordre moral, dans l'ordre religieux, dans tous les ordres de faits, enfin, ou règne aujourd'hui l'*incohérence*, et où les Peuples doivent arriver à l'*Unité*. Voilà ce que nous reconnaissons très catégoriquement.

Mais, de même que les Ingénieurs qui auraient à prouver la Supériorité de leur Moteur sur tous les Moteurs antérieurs, ne seraient pas obligés de l'appliquer eux-mêmes et immédiatement à tous les genres d'Usages auxquels la Société sera maîtresse de l'employer ultérieurement, de même en principe, nous ne sommes pas obligés d'appliquer à tous les Faits Sociaux, à tous les genres de Relations humaines, le Mécanisme ordonnateur decouvert par Fourier.

Or, parmi les Faits sociaux, les uns sont aujourd'hui réglementés, soumis à des Lois Disciplinaires, tandis que les autres sont absolument libres. Eh bien! par une remarquable Finalité, il se trouve que les Faits auxquels il convient d'appliquer, avant tout, le Procédé Sériare, et dont la réglementation par ce Procédé aura une Valeur immédiate, capitale et souveraine, dans la Société; il se trouve précisément, disons-nous, que ces Faits, de capitale importance, ne sont soumis aujourd'hui à *aucune Règle disciplinaire* et sont absolument libres dans la Société. Ces Faits sont les FAITS INDUSTRIELS, c'est-à-dire les Faits concernant la Création, la Distribution, la Répartition et la Consommation ou l'Usage des produits matériels et intellectuels de l'Activité humaine.

n'est pas celle des *Ingénieurs*; et les Transformations de cette nature, celles du moins que réclamerait l'universalisation du Régime Sériaire, ne regardent pas les Générations qui existent aujourd'hui; elles regardent l'Avenir. Or l'Avenir prendra soin de lui-même.

II.

Analyse des Eléments de la Vie sociale.

Pour déterminer avec une entière précision le Cadre des Eléments sur lesquels toute sage Réforme sociale peut et doit faire reconnaître la valeur de son principe, nous allons analyser brièvement la composition de la Vie Sociale.

La Commune devant être l'Alvéole de la Société et l'Homme devant trouver dans la Commune où il naît *tous les Eléments nécessaires à son développement social*, nous ne considérons comme *Commune complète* que celle qui compte au moins une population de quinze à dix-huit cents âmes, environ quatre cents familles. Les Communes de trop minime population, telles que celles de deux cents, trois cents, quatre cents âmes, ne doivent être considérées généralement que comme des Embryons de Commune, la pauvreté et la faiblesse numérique de ces petits noyaux ne leur permettant pas de produire et de développer convenablement dans leur sein tous les Eléments de la Vie Sociale.

Nous prendrons donc pour type une Commune de quinze cents à deux mille âmes, en état de prospérité, possédant à peu près une lieue carrée de terrain et susceptible de réunir et de développer dans son sein *tous les Eléments de la Vie sociale*.

Les Eléments Sociaux, qui doivent tous être représentés dans une Commune de cette force, peuvent se classer en deux genres : les Eléments *réglés et ordonnés*, les Eléments *non réglés et libres*.

Ainsi nous croyons que le **Système Sociétaire** doit se généraliser sur le Globe, en renouveler totalement la face, y remplacer par des Institutions, par des Coutumes et par un Culte *unitaires*, **L'INCOHÉRENCE ACTUELLE** des Institutions, des Coutumes et des Cultes ; nous croyons que le **PROCÉDÉ DE LA DISTRIBUTION SÉRIARE**, qui n'est autre chose que le **PROCÉDÉ ORGANISATEUR DE LA NATURE ELLE-MÊME**, et qui est la Loi fondamentale du **Système Sociétaire**, sera un jour le Procédé *unique* employé par l'Humanité pour régler ses Relations de tous les genres ; nous croyons que ce Procédé a pour caractère de faire surgir et régner la Vérité, la Justice et la Liberté dans toute branche de Fonctions à laquelle on l'applique ; nous croyons que l'**UNITÉ ORGANIQUE** de l'Humanité sera constituée lorsque ce Procédé sera généralement appliqué au Règlement de toutes ses Fonctions. — Telles sont nos vues *sur l'Avenir*, nos *Prévisions* scientifiques, nos Croyances relatives aux *Réalisations sociales ultérieures*, réservées à l'Humanité.

Quant à nos vues *sur le Présent* elles se réduisent à ceci :

Obtenir une **VÉRIFICATION** du Procédé d'Ordre et de Liberté proposé par Fourier, au moyen d'une Application locale bornée à **L'ORDONNANCE DES RELATIONS, DES OPÉRATIONS ET DES TRAVAUX INDUSTRIELS** d'une Commune, Relations, Opérations et Travaux que la Législation actuelle laisse absolument *libres* et *inordonnés* dans la Commune et dans l'Etat.

La Loi n'enjoint point à l'individu de faire de son Capital, de son Travail ou de son Talent, tel ou tel emploi ; la Loi laisse l'individu libre d'exercer l'industrie qui lui plaît, de l'exercer seul ou en s'associant à d'autres, de se servir des Procédés, des Méthodes qu'il juge les plus favorables à son But industriel. Il s'ensuit que, si la Méthode ou le Procédé Sériaire, expérimentalement appliqué à l'Organisation des Travaux domestiques, agricoles, manufacturiers, etc.,

4° *L'Élément religieux*, représenté par le Prêtre chargé des Fonctions Religieuses, telles qu'elles sont réglées par l'Autorité ecclésiastique et l'Autorité politique dont ce Ministre du Culte dépend.

L'Eglise, le Temple, la Mosquée, la Pagode,... sont les diverses représentations matérielles de cet Élément.

Ces quatre Éléments sont ordonnés, régis par des Lois disciplinaires. La Législation Souveraine, représentant la Volonté Collective, a seule le droit de toucher à ces Éléments et de modifier les Lois qui les gouvernent. Tant que ces Lois sont en vigueur, les Citoyens doivent se soumettre à ces Lois; mais cela sans préjudice du *droit de critiquer ces Lois* et de faire ressortir ce que leurs dispositions peuvent avoir de vicieux. Ce Droit de Critique est le Droit de l'Humanité et du Progrès; ce n'est pas le refus d'obéissance, le mépris pratique de la Loi, le droit de Révolte contre la Loi; c'est, au contraire, la Garantie de l'Amélioration de la Loi, et du perfectionnement du Système Social tout entier.

Ainsi, relativement à ces Éléments ordonnés et régis par des Lois et par des Règlements, nous constatons un *DROIT de Critique théorique* et un *DEVOIR d'Obéissance pratique*, Droit et Devoir dont nous formulons, pour l'Ecole Sociétaire, les conséquences en ces termes :

En tant qu'Ecole *Dogmatique*, dans ses Ecrits, dans ses Livres, dans ses Enseignements intellectuels adressés à la Société, l'Ecole sociétaire n'entend nullement renoncer à son Droit de Critique des Faits, des Dispositions et même des Principes qu'elle peut trouver vicieux dans le domaine actuel des quatre Éléments ordonnés;

En tant qu'Ecole *Pratique*, pour les Expériences relatives à l'Epreuve de sa Théorie, l'Ecole Sociétaire proclame le respect des Lois et des Règles en question, et reconnaît même qu'il est particulièrement de son devoir de donner à la Société l'exemple de l'obéissance la plus scrupuleuse à ces Règles et à ces Lois.

qui bannit à jamais toute Misère ; qui associe les Intérêts de toutes les Classes ; qui détruit dans leur source les Contestations, les Procès, le Vol, la Violence et la Fraude ; qui étend à tous les enfants des hommes les bienfaits d'une Education physique, morale et intellectuelle, complète ; qui chasse l'oisiveté en passionnant les hommes, les femmes et les enfants pour des Travaux rendus aussi *attractifs* par le Procédé Sérieire qu'ils sont généralement *répugnants* sous le Régime actuel : enfin qui assied la PAIX et la PROSPÉRITÉ des Peuples sur des bases inébranlables.

Telles seront les prodigieuses conséquences sociales, politiques et morales d'une SIMPLE RÉFORME INDUSTRIELLE, c'est-à-dire d'une pure et simple Application volontaire du Mécanisme Sérieire aux FAITS LIBRES de l'Industrie, aux Faits qui concernent directement la Propriété et le Travail.

Or, lorsque la Société aura généralement réalisé le Mécanisme Sérieire quant à son application aux Faits de l'Industrie ; lorsqu'elle en recueillera les Bienfaits inespérés, inouïs, dont nous ne venons de donner qu'une faible idée ; lorsqu'elle aura reconnu, par la pleine Conception de ce Système et par l'Expérience de l'Application générale qu'elle en aura faite aux Relations industrielles, qu'il offre bien réellement à l'Humanité le Moyen positif, naturel, scientifique de réaliser l'Ordre par la Liberté en toutes Relations : la Société, probablement alors, jugera convenable d'aller au-delà de la *Réforme industrielle*, d'appliquer le Mécanisme Sérieire à d'autres Usages, d'en vérifier la puissance sur d'autres Relations. Les Pouvoirs Sociaux, qui ont mission et caractère pour faire la Loi, pour la modifier, pour l'abroger, agiront alors comme il leur paraîtra bon d'après les nouvelles Lumières sociales, et transformeront, suivant que l'État de la Société le réclamera, les anciennes Règles Disciplinaires.

La Transformation des Règles disciplinaires, des Lois, des Formes juridiques, c'est l'affaire des *Législateurs*, ce

ces six Eléments sont absolument libres; les Lois et les Mœurs ne s'opposent, dans aucune Société Civilisée, à l'adoption de telles Formes, de tels Procédés qu'il peut plaire aux Citoyens d'employer pour opérer dans le domaine de ces Eléments.

Enfin il est un dernier Elément de la Vie Sociale qui participe des deux genres que nous venons d'analyser; nous voulons parler de l'EDUCATION.

L'Education, en effet, est en partie réglée, en partie libre. Il est facile de reconnaître que ce qui, dans l'Education, est laissé à la Liberté la plus entière, correspond précisément aux Eléments non-réglés; nous voulons parler de l'enseignement *professionnel*. Les prescriptions de la Loi, quant à l'Education, ne s'étendent du reste qu'à l'enseignement relatif *aux Principes de l'Elément moral et de l'Elément religieux*, l'Elément politique et l'Elément civil n'étant ni l'un ni l'autre l'objet d'aucun enseignement direct.

Il résulte de cette Analyse et des Principes posés ci-dessus que, les Expériences du Procédé Sociétaire ne pouvant et ne devant porter sur rien autre que sur les Eléments libres et non-ordonnés, la Commune Sociétaire ne différera des autres Communes que par les Dispositions particulières qu'elle adoptera pour le Règlement des Faits et des Relations qui se rapportent aux six Eléments libres.

Ainsi, jusqu'à ce qu'il plaise à la Société et à ses Pouvoirs Souverains de modifier ou de perfectionner les Lois, les Coutumes et la Discipline qui règlent les Relations civiles, politiques, morales et religieuses chez les différents Peuples, les Communes Sociétaires seront semblables aux Communes ambiantes, sauf l'Application du PROCÉDÉ SÉRIARE au Règlement des Faits et des Opérations qui dépendent du domaine de l'Agriculture, des Manufactures, du Ménage, des Beaux-Arts, des Sciences, du Commerce, et de tout ce qui, dans le champ de l'Education, se rapporte à ces Eléments.

On se fera donc une première idée d'une Commune So-

Éléments réglés et ordonnés.

Ces Éléments sont au nombre de quatre :

- L'Élément civil ;
- L'Élément politique ;
- L'Élément moral ;
- L'Élément religieux.

1^o L'Élément *civil* est représenté dans la Commune par le Maire, le Conseil Municipal et les Autorités locales dont les fonctions consistent à régulariser les *Faits civils* (Mariages, Naissances, Décès, Contrats, Héritages, Mutations de Propriété, etc.), conformément aux prescriptions de la Loi en vigueur. — L'Hôtel de la Mairie, l'Hôtel de la Justice, etc., sont les réalisations qui représentent matériellement cet Élément ;

2^o L'Élément *politique* est représenté par le Maire, par le Percepteur des Contributions et par les Autorités locales chargées de faire exécuter les prescriptions de l'Autorité centrale relativement aux Faits politiques (impôt, conscription, garde nationale, etc.), ou à veiller à l'exécution des Lois qui règlent l'usage des droits politiques (électorat, éligibilité, etc.). On peut encore y joindre ce qui concerne certains services généraux monopolisés par l'*Administration centrale*, tels que le service des Postes, les Ponts et Chaussées, etc. ;

3^o L'Élément *moral*. Nous rapportons à cet Élément les Autorités juridiques chargées de veiller aux prescriptions qui concernent la Sûreté des personnes et des propriétés, les règles de la moralité et de la morale publique.

Les Représentants des trois premiers Éléments ont à leur disposition, plus ou moins directement, la Force publique, la Gendarmerie, la Troupe, les Agents de Police, le Géôlier. — La Prison est la représentation matérielle de la Faculté coercitive qui leur est dévolue.

III.

Résumé sur les Principes et sur la Proposition de l'École Sociétaire.

En Principe,

Un Système social absolument parfait est celui qui réalise un Ordre absolu par une Liberté absolue, et qui n'a besoin d'aucune *Contrainte*, légale, morale ou religieuse, pour exister et se développer;

Un Système social est d'autant plus près d'être parfait qu'il approche plus de cet Idéal Absolu, et qu'il a moins besoin de *Contrainte* légale, morale ou religieuse, pour exister et se développer. — Ces deux énoncés différents d'un même Principe sont incontestables.

En Fait,

Nous présentons une Règle ou un Système de Combinaison des Relations qui jouit, suivant nous, de la propriété générale de réaliser l'Ordre par la Liberté;

Nous demandons la Vérification de cette Règle au moyen d'une Application *locale*, bornée à des faits purement *industriels*;

Nous laissons à la Société, à ses Pouvoirs réguliers et à l'Avenir, le soin d'appliquer progressivement, s'il y a lieu, cette Règle, aux Relations aujourd'hui soumises à des Lois Disciplinaires.

En Somme,

Nous ne réclamons aujourd'hui, de la Société, la suppression d'aucune Loi répressive, préventive ou disciplinaire, ni la Modification d'aucune Religion; et même nous critiquons généralement les efforts de ceux qui demandent aujourd'hui l'adoucissement des Dispositions répressives ou l'élargissement des Dispositions disciplinaires, soit que ces efforts nous paraissent dangereux, soit qu'ils nous semblent un emploi de force plus ou moins mal appliqué.

Ainsi, en quelque Pays et sous quelques Lois que se réalisent les premières Communes Sociétaires, ces Communes ne sauraient apporter trop de soin à se montrer plus fidèlement observatrices elles-mêmes de la Loi et des Coutumes du Pays que ne le sont généralement les autres Communes.

Eléments non-réglés et libres.

Les Eléments non-réglés et non-ordonnés, c'est-à-dire les Eléments dont les Relations et les Formes ne relèvent d'aucune Prescription civile, légale et religieuse particulière, et dont au contraire la Liberté la plus complète est reconnue par la Loi (1), sont au nombre de six :

- 1° *L'Agriculture*, qui comprend tous les travaux relatifs à l'exploitation du sol;
- 2° *La Manufacture*, qui comprend les travaux relatifs aux Transformations et aux raffinements des Produits du sol;
- 3° *Le Ménage*, ou l'ensemble des travaux domestiques qui ont pour objet la Consommation journalière et les besoins de la vie privée;
- 4° *Les Arts dits libéraux*, dont les travaux correspondent spécialement aux jouissances de l'Ame;
- 5° *Les Sciences*, dont les travaux correspondent spécialement à la culture de l'Esprit, aux développements de l'Intelligence;
- 6° *Le Commerce*, qui opère l'échange et la distribution des produits de toutes sortes.

Toutes les Opérations, toutes les Transactions relatives à

(1) Les prescriptions et réglemens de toutes sortes qui concernent ces éléments n'ont point pour objet de régler leur action, *en tant qu'éléments industriels*, mais seulement de donner des garanties aux intérêts divers qui interviennent dans les opérations de ces six catégories. Lors donc que nous disons que ces éléments sont absolument libres, il doit être bien entendu que nous ne les considérons que sous le point de vue de leur action industrielle qui constitue leur caractère propre.

et *non reconnu* doit au contraire en être positivement proscrit.

Il nous semble que tous les hommes de bonne foi qui auront lu avec attention le présent Manifeste de l'Ecole Sociétaire sauront à quoi s'en tenir sur la nature des Principes de cette Ecole, sur la pleine et entière LÉGITIMITÉ de ses Doctrines et de ses Tentatives.

Le Principe fondamental de notre Ecole, c'est que le *Critérium* de la Perfection organique consiste dans la Production de l'Unité par l'Attraction, dans l'Harmonie de l'Ordre et de la Liberté.

Ce Principe, qui n'est autre chose que la Conception absolue de l'Ordre, est aussi inattaquable qu'aucun Axiome mathématique que ce soit ; nous ne le présentons point comme une Hypothèse, mais comme une Vérité inconditionnelle.

Ce que nous présentons comme une *Hypothèse* à vérifier par l'Expérience dans le monde Social, c'est que la LOI SÉRIATAIRE est bien réellement la LOI ORGANIQUE NATURELLE suivant laquelle seule peut se réaliser socialement l'ORDRE ABSOLU, c'est-à-dire la Constitution, le Maintien et le Développement de l'UNITÉ HUMAINE, sous la condition du LIBRE DÉVELOPPEMENT de tous les individus qui composent l'Espèce (1) ;

(1) Cette *Hypothèse* est pour nous une Vérité démontrée *a priori*. L'Expérience n'ajoutera rien à notre certitude. Mais, pour tous ceux qui ne connaissent pas profondément les bases métaphysiques et *inconditionnelles* sur lesquelles repose la LOI SÉRIATAIRE, la vérité de cette Hypothèse ne peut être qu'une simple Croyance, une Présomption ; c'est pour cela qu'elle ne peut avoir aujourd'hui, généralement, d'autre Caractère que celui d'une Hypothèse à vérifier. En résumé, nous avons nos raisons pour *ne pas douter* que l'Expérience ne confirme notre Principe ; mais il est très légitime que, en dehors de nous, *l'on en doute* encore.

ciétaire si l'on se représente une Commune dans laquelle les Lois et les Coutumes civiles, morales et religieuses du pays sont en vigueur comme dans toutes les autres, mais dans laquelle les Faits qui se rapportent à l'Agriculture, aux Manufactures, au Commerce et à l'Education professionnelle, au lieu d'être livrés à l'Incohérence actuelle, sont réglés par un *Procédé d'Association* qui aura pour effet certain de substituer rapidement l'Economie à la Déperdition, l'Aisance générale à la Misère, l'Accord des intérêts à leur Lutte, le Développement intellectuel et moral à l'Abrutissement, à l'Immoralité et à la Grossièreté générales, enfin, de réaliser l'Alvéole d'un Ordre Social aussi parfait que l'Etat de Choses actuel est vicieux, — le Vice, toutefois, pouvant rester encore partiellement, ou plutôt *restant très certainement* dans les Eléments réglés par les Lois actuelles, tant qu'on n'aura pas jugé bon de modifier convenablement ces Lois.

Ces détails catégoriques et ces explications circonstanciées étaient nécessaires pour que nul ne pût prétexter méprise sur la nature de la Réforme dont nous proposons l'Epreuve expérimentale à la Société. Grâce à ces explications positives, chacun peut se faire une idée très déterminée et très juste, sinon de ce qui constitue à proprement parler le *Système scientifique* (1) de l'Ecole Sociétaire, du moins des Principes de cette Ecole, de son But Social, et de la Légitimité inattaquable, en fait et en droit, de ses efforts de Propagation et de Réalisation.

Nous demandons à être jugés sur ce que nous disons, non sur ce que l'on nous fait dire; sur ce qui nous appartient, non sur ce que l'on nous prête, enfin sur le sens que nous donnons nous-mêmes à nos paroles, non sur les interprétations que des adversaires peu instruits ou peu bienveillants s'efforceraient d'en donner contrairement aux Principes que nous exposons et qui nous dirigent.

(1) C'est dans nos ouvrages spéciaux d'Exposition, qu'il faut chercher la vraie connaissance.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ORGANISATION DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE CONSTITUÉE.

I.

L'Ecole Sociétaire n'est pas et ne peut pas former une Secte.

D'après ce que nous avons établi, il est facile de reconnaître que l'Ecole Sociétaire n'est pas un *Parti Politique*, puisque ce qui caractérise les Partis Politiques, c'est la prétention de changer directement les Lois et le Gouvernement de la Société et de faire triompher leurs idées particulières en les réalisant et en les imposant au pays par l'Autorité de la Loi. — La Réforme Economique proposée par l'Ecole Sociétaire n'exige la modification d'aucune Loi morale, civile, politique ou religieuse, le renversement d'aucun Pouvoir.

L'Ecole Sociétaire est bien moins encore une *Secte*.

Elle n'est pas une *Secte religieuse* parce qu'elle ne propose point à la Société l'adoption d'un nouveau Culte et ne fait dépendre la *Réforme sociale* d'aucune innovation religieuse, quelles que soient les Religions admises dans le pays où elle se développe et quelles que puissent être les opinions des membres de cette Ecole sur les Dogmes de telle ou telle de ces Religions.

Il résulte de tous ce que nous venons d'exposer que la **COMMUNE SOCIÉTAIRE** dont nous poursuivons la Fondation, dans le but de produire la Vérification expérimentale de l'Hypothèse systématique de Fourier, sera une Commune soumise comme toutes les autres aux Lois politiques, civiles et morales de la Société actuelle, et qu'il ne saurait être nullement question pour nous de prêcher, aux individus qui y fonctionneront, rien qui ressemblât à une Religion nouvelle.

L'EXPÉRIENCE A FAIRE consiste purement et simplement à Organiser les Travaux domestiques, agricoles, manufacturiers, scientifiques, etc., de cette Commune, d'après le **PROCÉDÉ SÉRIARE**, et à vérifier :

SI LE **PROCÉDÉ SÉRIARE**, appliqué à des Travailleurs qui, généralement, ne connaîtront même pas les Principes de la Doctrine de Fourier,

Opère l'Association du Capital, du Travail et du Talent;
Augmente la Production dans une proportion considérable;

Change en Plaisirs ardents les Travaux, même ceux réputés les plus pénibles;

Développe au plus haut degré les Facultés physiques, les Facultés morales, et les Facultés intellectuelles des Sociétaires;

Crée le Désintéressement, la Concorde générale, l'Unité d'action et l'Harmonie;

Enfin si, *dans les Relations industrielles* auxquelles il sera appliqué, ce **PROCÉDÉ SÉRIARE** tend à réaliser l'Ordre par la Liberté.

Qu'on l'ait donc pour entendu : l'**ESSAI DU SYSTÈME SOCIÉTAIRE DE FOURIER** ne peut être **UNE INNOVATION QUE DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL.**

Pour tout le reste, la Commune Sociétaire doit se conformer, *plus scrupuleusement* qu'aucune autre, aux Lois, aux Habitudes, aux Usages du Pays : tous les Cultes reconnus par l'Etat peuvent s'y exercer; tout *Culte nouveau*

il y a dix-huit cents ans, et que le Saint-Simonisme, de nos jours, ont manifesté l'un et l'autre cette propension. Dès son origine en effet le Christianisme tendit à fonder au sein du Monde polythéiste une Famille chrétienne, une Communion de Fidèles vivant d'une vie spéciale, et formant, au nom de leur Foi nouvelle, une Société dans la Société. De nos jours, le Saint-Simonisme a renouvelé le même phénomène, et nous avons vu les partisans de cette Doctrine amenés, après quelques années de pur Enseignement, à *réaliser une vie corporative* et à former ce qu'ils appelaient eux-mêmes la *Famille Saint-Simonienne*.

Les discordes, les discussions, les dissensions et les conflits qui se développent infailliblement au sein de toute Doctrine qui tourne son activité sur elle-même et qui veut réaliser l'Association de ses membres dans une vie intérieure plus ou moins intime, par la seule puissance d'une Foi religieuse ou sociale commune, en l'absence des Conditions que la Science révèle comme essentielles au maintien du Lien Sociétaire ; ces discordes, ces discussions et ces conflits n'ont point permis à l'Association chrétienne intime des premiers temps de subsister, et ont brisé également la Famille Saint-Simonienne. Seulement le Christianisme, grâce à la puissance de son Principe, a pu traverser cette époque de discussion, subsister comme Doctrine religieuse et se développer dans le domaine spirituel. Ce n'est qu'en recourant à des Règles Disciplinaires toutes particulières et très compressives, en procédant par exclusion, en éliminant la plupart des éléments dont se compose la vie sociale, qu'il est parvenu, et encore très exceptionnellement, à réaliser des Corporations connues sous le nom d'Ordres Monastiques.

Que la tendance à former Secte, Corporation, Série ou Eglise, à réaliser une vie intérieure plus ou moins intime au nom de la Doctrine sociale, de la Foi commune, puisse se manifester chez certains Partisans des Idées Sociétaires, c'est ce qui n'aurait nullement lieu d'étonner, en raison de la

Enfin, ce que nous opposons, avec une puissance de logique invincible, aux attaques erronées et calomnieuses, sincères ou hypocrites, dont notre Doctrine, comme toute Idée nouvelle, est exposée à recevoir les coups, c'est ce fait positif :

Que notre Système repose sur une Hypothèse scientifique très déterminée ; qu'il se présente sous la Forme rigoureuse de toute Hypothèse de cet ordre ; qu'il en appelle directement à l'EXPÉRIENCE ; que sa Vérification expérimentale devant se faire dans le Domaine absolument libre des RELATIONS INDUSTRIELLES, sans porter aucune atteinte aux Lois politiques, civiles, morales et religieuses des Sociétés existantes, cette Vérification est absolument *légitime*, et que, après tout, il est dans la Nature essentielle de ce Système DE NE POUVOIR SE RÉALISER ET SE GÉNÉRALISER DANS LE MONDE QU'À LA CONDITION QU'IL SOIT L'EXPRESSION DE LA VÉRITÉ ELLE-MÊME.

LA LÉGITIMITÉ *absolue* du BUT de ce Système, et sa *Légitimité conditionnelle* ou *de position*, étant rigoureusement établies, nous sommes en droit de ne considérer comme CRITIQUES SÉRIEUSES que les Critiques qui porteraient sur les MOYENS MÊMES que ce Système propose POUR ATTEINDRE SON BUT.

Le PROCÉDÉ SÉRIARE offre-t-il, oui ou non, un Système plausible d'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE ? mérite-t-il d'être exprimé en tant que Moyen de réaliser aujourd'hui l'ASSOCIATION DU CAPITAL, DU TRAVAIL ET DU TALENT DANS LA COMMUNE ? Voilà le TERRAIN POSITIF ET SCIENTIFIQUE sur lequel nous ne nous contentons pas seulement d'accepter, mais sur lequel même nous convions la CRITIQUE CONSCIENCIEUSE.

Les Principes généraux, les Éléments logiques et la Position de l'École Sociétaire devant les Idées et les Faits sociaux contemporains étant déterminés, il nous reste à faire connaître les Formes et la Constitution de cette École.

créer rien qui pût ressembler à une Corporation de Croyants vivant d'une vie intérieure, nous considérerions au contraire comme faux et funeste le développement des tendances passionnelles qui pourraient pousser des esprits peu réfléchis à des tentatives condamnées par la Théorie que nous avons pour but de faire connaître et d'appliquer. Nous pensons que de semblables tentatives ne serviraient qu'à compromettre nos Idées aux yeux du monde, et n'aboutiraient à l'intérieur, comme la Science sociétaire l'établit d'avance, qu'à semer la discussion, la dispute, la zizanie dans les rangs de ses Partisans, et à y faire éclore les essors subversifs de la Passion individuelle.

Nous établissons donc :

1° Que l'Union ou l'Association *directe* d'une Masse d'individus ne peut être établie solidement que par la Réalisation du Milieu systématique qui constitue la Découverte de Fourier ;

2° Que la simple Foi à la valeur de ce Système serait particulièrement tout-à-fait insuffisante pour réaliser cette Association directe ; et que si des Disciples de Fourier, au mépris de l'esprit même de la Science de leur Maître, et cédant aux Tendances Passionnelles qui ont agi sur les Partisans de toute Idée religieuse ou sociale nouvelle, tentaient de réaliser entre eux une Union directe au nom de leur Foi commune, ils n'arriveraient qu'à réaliser un foyer d'intrigues et de divisions intérieures. (En voulant constituer l'Union ils ne constitueraient que la *Désunion*, si ces expressions sont permises.)

3° Que la *Faculté d'Associer* résidant dans le Mécanisme découvert par Fourier et non dans la Foi à l'excellence de ce Mécanisme, le succès de l'Expérience de ce Mécanisme n'exige pas même que la Masse des individus aux Relations industrielles de laquelle il devra être appliqué dans un Essai pratique, soit imbue de la Foi à la Doctrine dont ce Système relève.

Enfin elle n'est point une *Secte sociale* puisqu'elle n'entend nullement relier socialement entre eux les Partisans de ses idées par une Foi Commune, en former une Affiliation, une Corporation, une Communion, vivant d'une vie spéciale au sein de la grande Société.

L'Ecole Sociétaire est purement et simplement une Ecole *scientifique* qui, conformément au droit commun, expose, dans le domaine des *Faits intellectuels* et de la *Philosophie naturelle*, ses idées sur Dieu, sur l'Homme et sur l'Univers, et qui, dans le domaine des *Faits pratiques ou sociaux*, se propose de faire l'application locale de son PRINCIPLE SCIENTIFIQUE à une Opération *économico-industrielle*, dans le but d'édifier le Monde sur la valeur de ce Principe et de mettre l'Humanité en possession de ses Destinées heureuses, si ce Principe est reconnu avoir la valeur sociale que cette Ecole lui attribue.

Lorsqu'une Idée générale, une Idée sociale ou religieuse, se produit dans le Monde, et que ses Partisans ne sont pas encore *très nombreux*, ceux-ci tendent naturellement à former *Secte*, à se séparer en quelque sorte de la Société, à se lier entre eux au nom de la Doctrine commune, à réaliser une petite Eglise, une Famille, et à vivre d'une vie intérieure et corporative.

Cette tendance tient à la nature passionnelle de l'Homme (1), et se manifeste infailliblement dans le cas dont nous parlons, celui de l'apparition dans le Monde d'une Idée générale, vraie ou fausse.

Pour donner de ce fait deux exemples pris aux deux extrémités de l'Ère actuelle, et sans établir de comparaison entre les Doctrines, nous rappellerons que le Christianisme,

(1) La tendance à former la Corporation ou la Série est une des trois tendances collectives des douze Passions de l'Homme. Voyez l'Analyse des Passions natives dans les ouvrages de l'Ecole sociétaire.

L'objet de nos efforts n'est donc pas de créer dans la société une *Secte phalanstérienne*, c'est-à-dire une Corporation de personnes professant une certaine Foi Sociale et s'associant plus ou moins directement Au Nom de cette Foi. si nous cherchons à créer cette Foi dans la valeur de la Théorie découverte par Fourier, c'est uniquement pour obtenir, du désir commun de ceux qui acceptent cette Foi, un CONCOURS qui permette de réunir les ressources et les conditions nécessaires à l'EXPÉRIMENTATION DE LA THÉORIE. Nous ne tenons pas positivement à faire partager aujourd'hui notre Foi à la Société ; nous ne tenons décidément qu'à une chose : c'est que l'on reconnaisse, que l'on proclame la haute nécessité de soumettre à l'Expérience une Proposition de Réforme aussi féconde, aussi heureuse, aussi

bus de la Foi saint-simonienne et rendus disciplinables par cette Foi.

Ainsi, les Promoteurs du Saint-Simonisme n'auraient pu associer Saint-Simoniennement que des hommes qui eussent été déjà Saint-Simoniens de cœur et d'âme. Les Promoteurs du Procédé naturel d'Association découvert par Fourier, au contraire, déclarent superflu, pour que des hommes puissent être associés *phalanstériennement* (c'est-à-dire d'après le Procédé Sériaire) que ces hommes croient à la Doctrine phalanstérienne, qu'ils soient animés d'une Foi phalanstérienne. Il y a plus, ils reconnaissent qu'il convient même que la Masse sur laquelle sera expérimentée la Valeur, la Vérité, la Puissance du Procédé Sériaire, en ignore généralement la Théorie dogmatique, afin qu'il reste bien prouvé, aux yeux du Monde, que l'Association opérée dans un Essai Sociétaire y est le fait d'un *Système organique* réalisable partout, avec des hommes quelconques et quelles que soient les croyances de ceux-ci, et non par le fait d'une *Foi particulière* dont il serait nécessaire d'inculquer d'abord les Dogmes à tous les individus que l'on voudrait mettre en état d'Association.

Une comparaison achèvera de rendre tout-à-fait notre pensée :

La vapeur est douée d'une *tension naturelle*, et un mécanisme à vapeur est d'autant meilleur que, fondé plus exactement sur la loi de cette expansion, il utilise mieux les variations de cette puissance expansive.

nature passionnelle de l'homme ; mais cela est formellement improuvé par la Théorie Sociétaire elle-même. En effet, cette Théorie expose les CONDITIONS de l'ASSOCIATION, ou de la Formation et du Maintien des Corporations Harmoniques, et prouve manifestement que les tendances passionnelles qui poussent virtuellement l'individu à former ces Corporations ne sauraient être convenablement développées et équilibrées en l'absence de ces Conditions indispensables.

Toute tentative dont le but serait d'organiser, au sein de la Société actuelle, des *relations individuelles directes dans une Masse au nom d'une Foi commune* ne serait donc féconde qu'en déceptions et en mécomptes, puisque les *Discords* qui se développeraient naturellement et nécessairement dans cette Masse ne sauraient y être disciplinés et équilibrés ; voilà ce que déclare très positivement la Théorie. Ainsi l'Union, l'Association *directe* des individus entre eux n'étant possible que par la Réalisation des Conditions précisées par la Théorie Sociétaire, la simple Foi à cette Théorie, — nous le reconnaissons et nous le proclamons nous-mêmes, — est *absolument insuffisante* pour produire cette Union *directe*.

D'ailleurs, une *Association des Croyants à la Doctrine de Fourier* n'a aucun rapport avec l'*Association intégrale des Éléments de la Vie industrielle, de la Vie générale*, dont ce Système se propose la Réalisation. Ce but n'est ni celui de la Théorie, ni le nôtre. Si nous prétendions fonder dans la grande Société une Association, une petite Société de Croyants, nous ne serions que des *Sectaires* d'un certain ordre. Or, la Société actuelle redoute la Secte, elle se défie de l'esprit de Secte, et en cela elle a parfaitement raison. Si nous commettons la faute de constituer en Secte les *Partisans* de nos Idées, nous donnerions gratuitement nous-mêmes, à nos Idées, une fort mauvaise recommandation.

Il est donc entendu et bien entendu que loin de songer à

l'œuvre que nous avons entreprise, et ne déterminaient pas des Sacrifices et un Concours en faveur de cette œuvre. Nous préférons, et de beaucoup, à la *Foi Stérile* de ceux-là, le *Doute Philosophique* des hommes qui, tout en réservant encore leur conviction, reconnaîtraient cependant qu'il est de leur *Devoir* de contribuer à l'œuvre de la *Vérification du Système* que nous proposons.

II.

Importance de l'Unité d'Action.

Il demeure donc bien établi que nous procédons *scientifiquement*, que nous produisons une *Théorie* dont nous demandons la vérification à l'*Expérience*, que nous travaillons à une Réforme dans la Constitution de la Société, et non à l'introduction d'une nouvelle Religion dans la Société, ou à l'organisation d'une petite société dans la grande, que nous formons une *École* et non une *Secte*, et que, par conséquent, ceux qui nous traitent de *Sectaires* ignorent absolument le sens du mot dont ils se servent, ou ne savent nullement ce que sont ceux auxquels ils l'appliquent.

S'il n'est point dans la donnée de notre OEuvre, et s'il est même contraire à l'esprit de notre Théorie de chercher à constituer des rapports directs et corporatifs entre les personnes qui arrivent à nos Principes, il est de notre devoir de créer pour elles, autant que faire se peut, de sages conditions de *Concours* ou d'*Unité d'Action*, d'imprimer à leurs efforts une *Direction convergente*, de les réunir sur un *But commun*.

A quoi servirait en effet de créer des Convictions, si les Forces acquises devaient se diviser et s'éparpiller au lieu d'apporter progressivement à un Centre commun les Ressources, les Moyens, la Puissance nécessaires pour obtenir le résultat d'où dépend le triomphe de la cause embrassée, la Vérification pratique de notre Système d'Association? La

Il y a plus, c'est que la preuve formelle de la *valeur intrinsèque* du Mécanisme Sériaire étant le *seul et unique* objet de l'Expérience réclamée par la Théorie, il importe que cette Expérience soit faite sur une Masse de Personnes *généralement ignorantes de la Doctrine*, afin que le Public ne puisse en aucune façon attribuer à une *préparation spéciale*, à une *disposition particulière* de l'esprit des Personnes qui habiteraient la première Commune Associée, les grands résultats qui y seront produits par l'application du Procédé Sériaire découvert par Fourier, et qu'il s'agit uniquement de vérifier.

Cette condition extrêmement remarquable, à laquelle nous souscrivons, est bien propre à achever de définir, aux yeux de tout homme réfléchi, le caractère *absolument scientifique* de la Théorie Sociétaire et à la séparer de toutes les autres Propositions vagues et indécisées de Réforme sociale qui ont été ou qui peuvent être présentées. En effet, nous demandons quelle Doctrine a jamais compté sur la *Vérité scientifique*, c'est-à-dire sur la toute-puissance *naturelle et intrinsèque* de son SYSTÈME ORGANIQUE au point de ne pas exiger, des hommes dont elle prétendait réaliser l'Association ou l'Union, une *Adhésion spirituelle*, une *Foi préalable* à ses Principes, ou même une simple connaissance de ses points fondamentaux (1).

(1) Dans le but de préciser et d'éclaircir l'idée importante sur laquelle nous appelons ici l'attention du lecteur, nous citerons l'exemple récent du Saint-Simonisme. Cette Doctrine, qui avait fini, pour caractériser son But, par prendre à Fourier le mot d'*Association universelle* sans lui emprunter la claire intelligence de ce mot, et sans tenir compte le moins du monde des *Conditions scientifiques* les plus élémentaires de l'Association humaine; le Saint-Simonisme, disons-nous, en supposant, ce que nous sommes loin d'admettre, qu'il eût eu puissance d'opérer l'Association, ne pouvait évidemment songer et ne songeait effectivement à exercer cette puissance que sur des individus *préalablement im-*

tine, et de convier tous les hommes dont le caractère peut honorer notre Cause, et dont le concours peut lui être utile, à nous apporter, dans les conditions où nous nous sommes placés, le tribut de leurs Efforts, de leurs Lumières et de leur Dévouement.

III.

Constitution organique de l'École dans les formes légales.

Ayant fait connaître les Principes *théoriques* sur lesquels repose l'École que nous constituons, ainsi que les Principes de *conduite* qui nous dirigent, il ne nous reste, pour compléter le présent Manifeste, qu'à faire connaître les *Formes* que nous avons dû adopter pour répondre aux exigences de ces Principes, et le *Système des Moyens de Concours* que nous avons jugé le plus propre à établir l'*Unité d'Action* nécessaire au Succès et à la Dignité de cette École.

Notre *But général* est l'établissement de l'Association intégrale des Individus, des Classes et des Peuples; notre objet *spécial* est l'Expérimentation de la Loi ou du Procédé naturel d'Association découvert et préparé par Fourier.

Pour arriver à l'Épreuve décisive de ce Nouveau Procédé social, nous avons dû et nous devons en faire connaître la nature, le faire désirer, en faire vouloir la Réalisation, en un mot, créer et réunir les ressources nécessaires à l'exécution de l'Épreuve. La RÉALISATION de notre Doctrine a donc exigé et exige encore un Système de PROPAGATION.

Ainsi que nous l'avons établi généralement pour toute Doctrine réelle de Réforme sociale (voir page 14), nos deux Tâches et nos deux Devoirs consistaient donc, à organiser la Production de notre Doctrine dans le domaine intellectuel, et à préparer les éléments d'une Réalisation expérimentale sur le terrain pratique.

Nous avons travaillé activement depuis dix années à l'accomplissement de ces deux tâches, et il nous a été enfin

puissante que le serait, en cas de Réalité, celle que nous offrons, et que l'on comprenne que c'est un DEVOIR pour chaque homme vraiment religieux et ami de l'Humanité, de contribuer en proportion de ses moyens à l'Acte Décisif qui peut mettre un terme à toutes les Souffrances individuelles et à toutes les Misères sociales.

Si donc nous nous efforçons de faire connaître nos Idées, de répandre notre Foi sociale, c'est uniquement parce que, chez les Ames généreuses, la Foi provoque les Sacrifices et dicte les OEuvres. Peu nous importerait que l'on pensât comme nous, que l'on partageât notre Foi, que l'on fit des vœux pour le succès de nos efforts, que l'on se pâmât d'admiration devant le génie de notre Maître, si cette Foi, si ces vœux, si cette admiration devaient rester stériles pour

L'Homme, dans un autre ordre bien entendu, possède aussi une puissance d'expansion *naturelle* qui dépend des lois de sa Nature passionnelle, et le meilleur mécanisme social serait celui qui utiliserait socialement toute la puissance expansive ou passionnelle de l'Homme. Or, tout mécanisme social auquel est nécessaire l'action de la *Foi préalable* des individus contre la puissance expansive naturelle de ceux-ci, n'est évidemment pas en parfaite harmonie avec les tendances propres de cette expansion. Un tel Système Social est comparable à un mécanisme à vapeur dans lequel il faudrait, pour que tout allât bien, que la vapeur, *ayant foi dans la pensée du mécanicien*, consentit à ne pas suivre sa propre loi d'expansion, mais bien à se diriger tantôt par ici, tantôt par là, et à se dilater ou se condenser, non point quand il lui serait naturel de le faire, mais quand il serait bon pour la Machine qu'elle le fit.

On doit comprendre maintenant ce que nous entendons par la convenue ou l'harmonie d'un Système social avec la Nature humaine, et pourquoi nous établissons que la Foi corrélative à un Système semblable ne doit point être une condition *préalable et obligatoire* de la Réalisation de ce Système. En résumé nous dirons que la Réalisation d'un Système social, fondé en Vérité, est sans contredit appelé à créer une Foi générale, mais que l'expérience d'un pareil Système ne doit pas exiger préalablement cette Foi comme moyen de succès.

modifiée déjà depuis dix ans, et, sans qu'elle en ait, sans même qu'elle en puisse encore avoir conscience, il est certain qu'elle a marché vers nos Idées, et que c'est la promulgation de ces Idées qui l'a fait marcher (1).

Nous nous proposons de compléter plus tard notre Système de Publicité par la création d'une *Revue*. De cette sorte nous aurons organisé les trois modes de Publicité :

Publications fixes ou librairie ;

Publication périodique semi-quotidienne ou quotidienne ;

Publication périodique à long terme.

C'est là, comme on le voit, le Système de *publicité composée* le plus complet que l'on puisse mettre directement au service d'une Idée. — A l'enseignement écrit nous joignons plus ou moins fréquemment d'ailleurs l'enseignement oral, et la *Société* s'attachera à développer autant que possible cet élément de Propagation.

On voit donc que notre *Société*, établie dans les *formes légales*, réalise sous des formes *légales aussi* (établissement d'une Librairie spéciale et publication de Journaux) la Promulgation de la Doctrine (2); — c'était notre première tâche.

(1) L'impuissance et la vanité des changements et des réformes purement politiques; la reconnaissance des erreurs de l'Economie politique, fondée sur le *Morcellement* et le *laissez-faire anarchique*; la nécessité d'une Réforme *sociale* comportant l'*Organisation du Travail* ou de l'*Industrie*; la nécessité d'appuyer cette Organisation sur l'*Association du Capital*, du *Travail* et du *Talent*; etc.; voilà des thèmes qui sont depuis trente ans dans les livres de Fourier, mais qui ne sont entrés que depuis bien peu d'années dans la discussion publique.

(2) Il ne manque pas de gens qui nous disent : « Une expérience fera mille fois plus de prosélytes que toutes les phrases du monde. Pourquoi perdez-vous le temps en paroles, en prédications? A l'œuvre donc! agissez, organisez une Commune Sociétaire, et nous verrons alors ce que vaut votre Système. » — Nous sommes parfaitement de l'avis de ces personnes sur le caractère décisif d'un succès en Réalisation, et il nous semble même que nous professons depuis fort longtemps l'opinion à la-

Propagation des Idées dans le milieu ambiant n'en devrait pas moins être continuée sans doute, mais la Réalisation serait ajournée à un avenir indéterminé. Il faudrait attendre qu'il convînt à quelque Gouvernement de tenter l'expérience. Or, en fait d'Idées nouvelles, et surtout d'Idées sociales, les Gouvernements d'aujourd'hui, surtout les Gouvernements représentatifs et prétendus progressifs, restent toujours fort longtemps en arrière...

Dans l'intérêt de notre Cause, nous devons donc chercher à réaliser, autant que possible, l'*Unité d'Action et d'Efforts* des hommes conquis à notre Doctrine.

Nous disons, *autant que possible*, car cette *Unité d'Action* que nous invoquons, et qui n'est pas l'Association directe des personnes entre elles, mais la simple Association de leurs Efforts dans un But commun, n'est point susceptible elle-même d'une réalisation absolue dans les conditions sociales actuelles. En effet dans ces conditions, cette *Unité d'Action* ne saurait être obtenue que par une *subordination volontaire* des individus à un *Centre d'Action et de Direction*, subordination qui exige souvent le sacrifice des idées individuelles, des opinions particulières et de l'amour-propre, qui demande beaucoup de raison, un sentiment profond des intérêts de la Cause commune, et qu'il serait déraisonnable d'attendre de tout le monde dans un siècle où l'Esprit de Discussion, d'Opposition, de Négation et de Critique est devenu l'Esprit dominant, le Ton de l'Époque.

Nous ne saurions donc aucunement garantir d'une manière absolue cette désirable *Unité d'Action*, car il ne dépend pas de nous de *réunir toutes les Volontés* à notre Oeuvre. Seulement ce que nous pouvons faire, ce que nous n'avons cessé et ce que nous continuerons de faire, c'est de créer les Conditions d'une Action forte, *d'attirer* progressivement à notre Foyer d'activité les bons Éléments de Vie, d'Avenir et de Puissance, d'écarter de ce Foyer, avec soin et prudence, les principes de Division, de Dispute, de Critique intes-

que nous exécutons *sur le terrain* les travaux préparatoires que les ressources actuelles de la Société nous permettent d'entreprendre. Nous n'attendons, pour élever les Constructions et entrer en pleine Fondation, que la Souscription du complément des Capitaux nécessaires à l'entière exécution de l'Opération. — Nous avons des raisons d'espérer que nous n'attendrons pas longtemps ce complément.

La Société que nous avons fondée n'est donc autre chose que l'établissement, sous *Formes légales et régulières*, du double Système d'Activité qui nous était imposé par les conditions mêmes du Développement et de la Réalisation de notre Doctrine sociale. Cette forme nous permet d'ailleurs d'opérer *légalement* l'Association des Efforts des Partisans de nos idées, et d'imprimer à leur zèle une Direction Unitaire. C'est ce qu'il est facile de voir en examinant la question des Moyens de Concours offerts aux personnes qui veulent allier plus ou moins directement, plus ou moins fortement leurs efforts aux nôtres.

IV.

Systèmes des Moyens de Concours.

Les Moyens de Concours à notre œuvre sont de trois ordres :

Concours intellectuel ;

Concours d'activité ;

Concours financier.

Concours intellectuel.

Ce genre de Concours consiste à coopérer avec nous et dans la ligne générale de direction que nous suivons, à la Propagation de nos Idées, par des travaux et par des écrits de toutes sortes.

Ceux qui connaissent la Doctrine et qui savent écrire ne doivent rien négliger pour se servir de toutes les voies de

donné de pouvoir établir solidement notre double Base d'Opérations et organiser régulièrement nos efforts, en constituant le 15 juin 1840, dans les termes et dans les formes légales, la *SOCIÉTÉ pour la Propagation et pour la Réalisation de la Théorie de Fourier*.

Cette *Société*, comme son nom même l'indique, a pour objet de donner à la Production publique de la Théorie, par tous les moyens *convenables et légaux*, la plus grande extension possible, et en même temps de préparer et d'opérer la Réalisation expérimentale de cette Théorie.

Conséquemment à ce double objet :

Pour la Propagation.— La *Société* rendue propriétaire, pendant sa durée entière, de tous les Ouvrages et Manuscrits de Fourier, des Ouvrages des principaux Ecrivains de l'École, des Portraits et Bustes authentiques de Fourier, etc., etc. ; fait fonction de *Librairie* et joint à ce mode de publicité *fixe* le mode *périodique* par la publication du Journal la *Phalange* dont elle est également propriétaire.

L'Exposition de la Doctrine est spécialement l'œuvre des Livres ou publications fixes.

La défense des Principes généraux, l'application de ces Principes à l'appréciation critique des idées et des actes qui se reproduisent dans le domaine public, à la solution ou à la discussion des questions de tous ordres que les événements posent chaque jour, tel est l'objet plus particulier du Journal.

Ces deux modes de publicité sont également nécessaires à la Propagation de nos Théories. L'École ne s'est établie que du jour où elle a réuni ces deux Éléments. La publication d'un Journal a seule fait connaître, et peut seule répandre les ouvrages d'Exposition. Aussi, dès le jour où ces deux Éléments ont été réunis, n'avons-nous cessé de gagner du terrain : les développements que nous donnons à ces deux modes de publicité nous permettent de calculer le temps où nos pacifiques et bienfaisantes Idées auront éclairé et conquis l'Opinion publique. L'Opinion s'est considérablement

durable et heureuse toutes les difficultés intérieures et extérieures auxquelles la vieille Politique ne sait appliquer que des Répressions ou des Révolutions ;

2. L'Organisation de l'Industrie et du Travail est une question mille fois plus importante qu'aucune Réforme politique ne saurait l'être aujourd'hui : — une Réforme industrielle peut seule d'ailleurs, en harmonisant les intérêts, créer les Conditions d'un bon Gouvernement ;

3. Tout système sérieux de Réforme sociale repose, en principe, sur le PLAN d'une ORGANISATION DÉTERMINÉE DE LA COMMUNE ;

4. Les Décrets d'un Pouvoir législatif quelconque étant impuissants à faire qu'un mauvais Système social soit bon, c'est à l'EXPÉRIENCE seule à décider en dernier ressort de la valeur de toute Proposition de Réforme sociale ;

5. La Société tout entière, devant laquelle et pour laquelle se fait l'Épreuve d'une Innovation sociale quelconque, est juge de la valeur de l'Innovation, et c'est l'ACCEPTATION LIBRE du Procédé nouveau, l'IMITATION SPONTANÉE de la Combinaison nouvelle, qui expriment le Jugement de l'Humanité.

Quand ces points généraux seront admis, quand la Société comprendra que ce qui lui importe souverainement c'est d'être constituée sur le Principe de l'Association ; quand on saura que l'Organisation de l'Industrie, du Travail, est le grand Problème de l'époque ; lorsque l'on aura reconnu que toute Théorie de Réforme sociale est tenue, sous peine de n'être qu'une Vacuité, de produire un Système d'Organisation de la Commune conforme à son Principe et vérifiable par une Expérience locale ; lorsque ces bases fondamentales de la POLITIQUE POSITIVE seront acceptées ; alors l'Opinion publique rejettera avec mépris toutes ces misérables cacophonies politiques, philosophiques, sociales, etc., toutes ces choses vagues et subversives, toutes ces choses sans formes et sans fond auxquelles on coud si

Quant à la seconde tâche, — la préparation de l'Épreuve pratique, — notre *Société* est également en voie d'exécution.

En effet, elle possède des travaux considérables en Projets d'Architecture, Devis et Calculs industriels sur les *éléments* nombreux et compliqués qui entrent dans la composition d'un Essai sociétaire, et dont il est indispensable d'avoir fait les études pour tenter une opération semblable.

Ces travaux préparatoires, nécessaires pour effectuer la transition de la Théorie à la Pratique, ont été commencés dès l'année 1833 et se terminent en ce moment.

En second lieu, la Société, depuis sa fondation, a acquis non loin de Paris une terre (1) sur laquelle elle fait actuellement les dispositions agricoles réclamées par l'Établissement Sociétaire qu'elle se propose de fonder.

Nous sommes donc déjà à l'œuvre de la Réalisation, puis-

quelle on cherche ainsi à nous convertir. Aussi serions-nous, à la rigueur, très disposés à renoncer même à toute Propagation, si ceux qui nous y engageaient, à cette condition, nous *garantir* les *capitaux*, les *ressources* et *tous les moyens* qui seront nécessaires à l'exécution complète d'une Fondation Sociétaire sérieuse.

Comment avons-nous conquis les ressources dont nous disposons actuellement? Par la Propagation. Si nous n'avions pas fait, depuis dix ans, une Propagation active, nous serions, pour la Réalisation de la Théorie, de dix années en arrière. Enfin si, au lieu d'étendre toujours le cercle de la Propagation pour assurer le succès d'une Réalisation sérieuse, nous nous jetions imprudemment dans quelque Essai bâtarde avec des capitaux et des moyens insuffisants, et en abandonnant nos travaux de Propagation, nous compromettrions notre œuvre à plaisir, et nous reculons nous-mêmes, pour de longues années peut-être, le triomphe de la Réforme que nous poursuivons. Nous avons pu être excusables d'agir ainsi en 1832, au début de notre Propagation; nous ne le serions plus aujourd'hui.

(1) La propriété qui appartenait à M. B. Dulary, à Condé-sur-Vesgre. Les travaux sont dirigés par M. X. Chambellant.

ger la plus grande Publicité. Il est de la plus haute importance que tous ceux qui sont en position de coopérer à ce vaste système de Publicité convergente établi au profit des Principes Sociétaires, ne négligent rien pour le faire, et considèrent les démarches et les travaux dont nous parlons comme un des premiers *Devoirs de notre Service d'Unité*.

Les *Expositions de la Théorie* que l'on fait insérer dans certaines Feuilles peuvent aussi avoir de bons résultats, quoique pourtant le cadre d'un Journal ne se prête pas facilement à des Expositions très satisfaisantes. Il faut s'attacher surtout dans ces sortes de travaux à mettre quelques grands Principes en lumière, à frapper l'esprit par le développement de quelqu'une des grandes faces de la Théorie sans prétendre conduire le lecteur dans la connaissance approfondie de l'ensemble. Il vaut mieux faire naître en lui le désir d'une étude sérieuse, que de lui offrir un tableau superficiel duquel il croie pouvoir se contenter. Enfin, quand on développe les vues si neuves de Fourier sur l'Organisation de la Société, c'est leur caractère de parfait *bon sens* qu'il faut aujourd'hui surtout présenter avec soin aux lecteurs.

Dans l'intérêt de la Cause, nous engageons les auteurs des travaux qui ne seraient pas adressés à la *Phalange* et qui devraient voir le jour dans des feuilles de provinces, par exemple, à soumettre leurs articles aux personnes de leur localité qui sont connues pour posséder depuis le plus longtemps la Science, pour l'entendre avec le plus d'intelligence et la professer avec le plus de convenance.

Autant que possible la *Phalange* reproduira ou signalera les travaux qui auront été publiés dans les conditions que nous venons de faire connaître, et dont les auteurs seront *en Unité* avec nous.

Quant aux travaux que l'on nous adressera pour être publiés ou édités par nous-mêmes, ils seront toujours exa-

publicité qui peuvent leur être ouvertes. La Presse des départements, plus calme, plus raisonnable, moins soumise par position et par nature à l'influence des intrigues politiques qui éloignent sans cesse la Presse parisienne des véritables questions sociales, est généralement accessible au développement de nos vues conservatrices et progressives. Nous ne saurions trop engager les partisans de notre Doctrine à en introduire à toute occasion les Principes dans les Feuilles où ils pourront faire admettre des articles. Nous leur recommandons surtout d'agir avec mesure, de se mettre à la portée des lecteurs des Feuilles dans lesquelles ils écrivent, d'aller sur le terrain de ceux-ci plutôt que de vouloir les entraîner de vive force dans les régions de la Théorie, enfin de ne pas les effrayer par un appareil trop nouveau, trop technique, trop systématique, et par le bruit d'un enthousiasme trop fougueux.

L'École sociétaire est constituée; elle a conquis dans le domaine public et son nom et son terrain. Il faut maintenant sortir du terrain technique et spécial de l'École pour aller sur le terrain où le public se trouve; il faut parler à celui-ci sa langue, et à propos de toutes les questions dont il se préoccupe, lui montrer, par une critique ou par une solution, la valeur supérieure du Principe sociétaire; car il n'est pas de question que ce Principe ne puisse aborder et sur lequel il ne lui soit donné de jeter une vive lumière. C'est ainsi que l'on fera passer les esprits, de leurs idées actuelles, aux idées nouvelles qu'il faut leur inculquer; c'est ainsi qu'on éveillera en eux le désir de visiter le terrain de l'École, et qu'on les amènera à étudier avec intérêt, avec soin, avec faveur la Théorie de l'Association dans ses Procédés techniques de Réalisation eux-mêmes.

Les points capitaux qu'il faut développer partout et sans relâche sont ceux-ci :

1. La Politique sociétaire (la Politique qui a le principe de l'Association pour base) peut seule résoudre d'une façon

connaissants des Critiques qui nous seront directement et honnêtement adressées, que nous aurons le droit de l'être peu du Dénigrement qui s'exercerait contre nous et contre nos actes.

La Critique et la Manifestation de l'Opinion *individuelle* ont, il faut bien qu'on le sache, leurs conditions d'action *harmonique* et leurs conditions d'action *subversive*. Il importe de faire connaître ces conditions :

Lorsque, dans un Mouvement *quelconque*, il existe un *Centre d'Impulsion et de Direction*, dont la tâche est de régulariser, de coordonner et d'unitariser les efforts d'une Masse, la Critique et la Manifestation de l'Opinion individuelle sont *harmoniques* à la condition qu'elles s'adresseront directement au Centre pour l'éclairer s'il y a lieu, pour lui soumettre des idées, des vues dont il peut faire son profit dans l'intérêt de la Cause.

Mais, si la Critique, ou si l'Opinion individuelle, au lieu de s'adresser au Centre et seulement au Centre, agit en dehors de lui, elle devient un germe de dissolution et de division intestine, elle s'exerce en mode *subversif*.

Les opinions individuelles sont, de leur nature, multiples et divergentes. Il ne peut y avoir convergence, *dans le milieu actuel*, qu'à la condition que chaque individualité soit disposée à *sacrifier* sa propre manière de voir à un jugement supérieur, et résolue à accepter la Direction régulière d'un Centre d'Activité et d'Impulsion. Toute la question consiste donc pour chacun, quant à la marche de nos Idées en particulier, à décider si l'on veut ou si l'on ne veut pas se rallier à notre Direction. Chacun est libre sans doute d'accepter ou de ne pas accepter l'Autorité morale de cette Direction. Nous ne pouvons pas empêcher que tel ou tel partisan de la Théorie de Fourier se tienne en dehors de notre Mouvement, qu'il y soit même hostile, qu'il ne reconnaisse point les titres que donnent au Centre que nous constituons l'ancienneté, la persévérance du dévouement, des travaux qui datent de l'ori-

risiblement le nom de Réforme et qui ne la préoccupent encore que trop aujourd'hui. Les esprits alors provoqueront l'application de la *Méthode expérimentale* aux Questions de Réforme industrielle et de Progrès social; ils voudront que l'*Expérience* soit appelée à prononcer sur tous les Systèmes qui se présenteront avec quelque autorité logique.

Cette disposition est tout ce que nous devons exiger. Les Intelligences qui arrivent à ce point sentent bientôt le besoin d'étudier notre Théorie, de remonter au foyer de la Science et ne tardent pas à se mettre avec nous à la poursuite d'un But dont chaque jour nous rapproche.

Les Principes qu'il importe fondamentalement de faire accepter à l'Opinion étant indiqués, c'est aux Écrivains qui tenteront de les soutenir, à choisir les arguments et les formes les plus propres à les faire prévaloir devant le public auquel ils s'adressent. Toute question politique ou industrielle, petite ou grande, nous le répétons, peut servir de *texte* au développement de ces Principes fondamentaux. C'est du reste ce que la *Phalange* prouve de fait puisqu'il n'est aucune des Questions d'Actualité qu'elle n'aborde, et qu'il n'est pas un seul de ses articles qui, *sous la forme* d'une discussion politique, industrielle, artistique, etc., ne soit, *au fond*, un article de *Doctrines Sociétaires*.

Il importe beaucoup en outre, que ceux qui veulent s'associer à nous en Concours intellectuel, fassent sur les Ouvrages de l'École et sur les Publications orthodoxes avouées, encouragées ou éditées par la *Société pour la Propagation et la Réalisation*, et signalées par son organe la *Phalange*, il importe beaucoup, disons-nous, qu'ils fassent des articles de compte-rendu dans les Journaux où ils pourront trouver accès. Il faut que nous arrivions à ce point que, aussitôt une Brochure, un Livre, un Écrit quelconque signalé par la *Phalange* comme utile à son But, cet Écrit reçoive dans toutes les Provinces, dans tous les Départements et à l'Étran-

camp. Ceux donc qui veulent l'Unité doivent en vouloir la Condition, et la première Condition, c'est l'existence d'un Centre de Direction, d'une Autorité acceptée, aidée, secourue, et non d'une Autorité attaquée, tirillée et battue en brèche comme l'est celle de ces Pouvoirs que l'esprit de critique, de négation et d'intrigue frappe de stérilité et d'impuissance, et qui ne doivent leur chancelante et précaire existence qu'à leur force d'inertie et à la peur bien légitime que la Société éprouve pour les Révolutions et pour l'inconnu qui les suit.

Les conditions de l'Unité du Concours que nous sollicitons étant établies, passons à l'examen du second mode.

Concours en Activité.

Tout le monde n'écrit pas, mais chacun parle et peut agir. Or, s'il est nécessaire à la Propagation d'une Conception, d'une Doctrine, au triomphe d'une Idée nouvelle, que cette Idée se manifeste, et s'expose dans de bons Écrits, qu'elle inspire d'intelligents, de savants Travaux; ces OEuvres de la Science et du Talent ne produisent leur effet utile qu'à la condition de se répandre. Donc les hommes qui contribuent *activement* à la Circulation des Productions intellectuelles d'une Ecole sont d'aussi précieux artisans du succès de l'Ecole, d'aussi utiles Apôtres de l'Idée, de la Conception, de la Doctrine, que ceux qui traduisent dans de bons Écrits les Principes et les Vérités qui la constituent.

Il résulte de là que chacun de ceux qui ont à cœur de contribuer au succès de notre OEuvre, peut, dans sa sphère d'activité et d'influence, quelque réduite qu'elle soit ou qu'elle lui paraisse, concourir plus ou moins puissamment au succès de cette OEuvre, c'est-à-dire à la Propagation de nos Principes, et à la Réalisation expérimentale que nous poursuivons.

Ce que nous recommandons avant toute chose, ce dont on doit s'occuper sans se lasser, c'est de conquérir inces-

minés avec soin par le Conseil de Rédaction de *la Phalange* (1). Nous sollicitons particulièrement, de la part des hommes spéciaux, les études faites au point de vue de la Science sociale sur les objets de leur spécialité.

Les Manuscrits trop considérables pour paraître dans *la Phalange* peuvent être édités directement par la *Société* : il suffit qu'ils soient approuvés par le Conseil de Rédaction et jugés susceptibles de compenser, pour le service de la Cause, les frais et avances d'impression.

Il est encore des communications que nous recevons avec reconnaissance : ce sont les Renseignements, les Nouvelles, les Rectifications de faits, etc., etc., dont un Journal ne saurait avoir trop de bonnes sources. Nous engageons donc nos amis de l'Intérieur et de l'Extérieur à adresser à *la Phalange* les communications intéressantes que les circonstances les mettraient à même de pouvoir nous faire.

Achevons ce que nous avons à dire sur les moyens de *Concours intellectuel*, en ajoutant que non-seulement nous sommes très disposés à écouter les Avis, les Renseignements et les Critiques que l'on croirait devoir nous adresser dans l'intérêt de l'Œuvre que nous accomplissons, mais encore que nous sollicitons très ardemment toutes les lumières qui peuvent nous aider soit à réparer une erreur, soit à éclairer notre marche. Lorsque nous reconnaissons la justesse d'une Critique ou d'un Avis, nous y déferons et nous nous réjouissons d'avoir été avertis. On nous trouvera donc toujours aussi re-

(1) Le Conseil de Rédaction de *la Phalange* se compose aujourd'hui de MM Victor Considerant, Amédée Paget, Julien Blanc, A. Bureau, B. Dulary, ancien député, C. Pellarin, Cantagrel, A. Collin, C. Daly, L. Franchot, O. Barbier, E. Cartier, E. Bourdon, et D. Laverdant, principaux rédacteurs de *la Phalange*, demeurant à Paris. De nouveaux membres peuvent être adjoints à ceux-ci; le Conseil sera guidé dans ses choix par la considération des intérêts de la Cause et des services rendus.

forces, c'est-à-dire qu'elle se crée à elle-même sa Presse périodique, puisque c'est le seul moyen, aujourd'hui, d'acquiescer publicité, créance et puissance.

Nous l'avons déjà dit, tout s'est passé ainsi pour la Doctrine de Fourier. Pendant vingt-trois ans qu'elle a été privée d'un Journal, et renfermée dans les Livres du Chef et de son premier Disciple (1), ces Livres sont restés totalement inconnus au Public; pendant vingt-trois ans la Conception de Fourier a été étouffée par la Presse (2); quelques insultes seulement et quelques calomnies ont interrompu ce long silence. Aussi, pendant ces vingt-trois années, la Doctrine n'a pas gagné un pouce de terrain dans le domaine de la Publicité. Depuis que nous lui avons créé un Journal, au contraire, elle a marché à grands pas. Les ouvrages de Fourier, dont les éditions *entières* étaient restées en magasin, se sont répandus, et la Presse elle-même a été forcée dans ses retranchements.

Le Journal est donc le PIVOT de la Propagation.

Pour ouvrir au Journal une large voie, il fallait, une fois l'École constituée sur une certaine base, viser à prendre les formes de Publicité auxquelles on est généralement habitué, et mettre le Journal en rapport avec les besoins du Public (3).

(1) Just Muiron, de Besançon.

(2) Des tentatives nombreuses ont été faites auprès des publicistes et des principaux journaux de l'époque, pour obtenir l'examen des ouvrages de Fourier et de Muiron. Tout a été infructueux. Nous conservons les pièces de conviction dans nos archives; il y en a d'extrêmement curieuses.

(3) Il y a des partisans de nos idées qui trouvent que la *Phalange* ne fait pas assez de *Théorie sociétaire*, proprement dite. Nous concevons très bien que, une fois entré dans la Doctrine, on préfère les sujets de Théorie pure aux thèmes généraux, ou aux thèmes de transitions; mais la *Phalange* doit-elle être faite pour donner des jouissances scientifiques

gine de l'École et qui l'ont fondée, une longue expérience, des peines et des sacrifices de toutes sortes, de grands résultats obtenus, et, nous croyons pouvoir le dire, une sagesse de conduite, une modération, une prudence, une raison *de plus en plus éclairées*, une connaissance *de plus en plus approfondie* des conditions du succès de notre cause, enfin, le concours imposant des intelligences distinguées et des nobles cœurs qui partagent ou secondent nos travaux. Nous ne pouvons point, en un mot, empêcher directement les Dissidences et les Divergences, puisque notre Autorité n'est et ne peut être qu'une Autorité *purement morale*, une Autorité que chacun est libre de décliner, contre laquelle même chacun est libre de travailler par tous les moyens, et dont l'acceptation ne saurait être en définitive qu'un fait absolument volontaire, absolument spontané de la part de ceux qui la reconnaissent.

Mais que ceux qui comprennent la nécessité d'une Direction centrale forte, puissante et respectée, que ceux qui par sympathie, ou seulement même par raison, veulent s'allier à nous, que ceux-là du moins connaissent bien les conditions véritables de l'Unité; qu'ils sachent bien que la critique d'un acte, la manifestation d'une opinion, d'une vue *individuelle* concernant les intérêts de la Propagation et de la Réalisation doit s'adresser au Centre directement, au Centre seulement, à nous et pas à d'autres; que toute critique qui s'exerce en dehors d'un Centre sur ce Centre, sur ses actes, sur sa ligne de conduite est un ferment de dissolution; que toute discussion qui tend à s'établir dans l'armée, sur les mouvements de l'armée, sur les plans de campagne, est féconde en conséquences funestes, en un mot que c'est au Conseil supérieur de Direction que toute idée tendant à modifier la Direction doit être adressée, et que c'est ce Conseil qui doit être juge en premier et en dernier ressort de la valeur et de l'opportunité de l'idée. Il n'y a d'Unité possible qu'à cette condition dans notre camp comme dans tout autre

Ce n'est pas tout de propager *la Phalange* ; il faut ensuite faire circuler les Livres et les Brochures de l'École, et donner aux Esprits une nourriture de plus en plus forte au fur et à mesure qu'ils y prennent goût. Ce goût demande à être excité, et peut l'être : c'est aux amis de nos Idées à y pourvoir. Il est bien entendu que, toutes choses égales d'ailleurs, les personnes auxquelles il convient le mieux de s'adresser sont celles qui, par leur intelligence, leur influence, leur position, leur dévouement, leur caractère honorable ou leur fortune peuvent rendre à la Cause les plus grands services. Il ne faut pas convertir tout le monde ; il est des gens qu'il vaut mieux avoir contre soi qu'avec soi, et qui compromettent une Cause plus qu'ils ne la peuvent servir ; le nombre est bon, mais la qualité vaut mieux encore ; il faut chercher à avoir l'un avec l'autre.

Parlons du troisième mode de Concours.

Concours financier.

Le Concours en Finances est celui que doivent se proposer de provoquer les deux autres, puisque les actes de la Propagation convergent sur un But spécial qui est la conquête des Capitaux nécessaires à la Réalisation d'un Essai Sociétaire.

Il faut donc que non-seulement chacun de ceux qui ont foi à notre OEuvre, mais encore que chacun de ceux qui pensent que la Vérification de nos Propositions sociales est d'une haute importance, ou qui regardent nos Principes généraux comme capables d'exercer une heureuse influence sur les esprits, d'imprimer une bonne direction à l'Opinion égarée par les erreurs et par les passions de la vieille Politique, il faut que chacun d'eux, disons-nous, contribue au développement de notre OEuvre et lui paie, dans la mesure de ses moyens, un impôt volontaire.

La première contribution à payer à notre œuvre, c'est



samment de nouveaux lecteurs à la *Phalange*, organe de la Doctrine et de l'Ecole Sociétaire Constituée.

Une Idée ne peut faire son chemin que par la Presse, et, en France surtout, que par la Presse périodique. Le Public ne s'occupe que de ce que ses Journaux lui signalent. Malheureusement la Presse des Partis n'est pas organisée pour le progrès des Idées, pour l'élucidation et l'impartial examen des Conceptions nouvelles. Au contraire, rien n'est plus étroit, plus illibéral, plus routinier, plus hostile à l'endroit de toute Idée réellement nouvelle que la Presse prétendue libérale et progressive de la Capitale. Cette Presse est aujourd'hui, en fait, une grande Puissance anarchique, subversive et obscurante. Au lieu d'aller au-devant des Idées nouvelles, de les juger avec impartialité, d'en tirer ce qu'elles peuvent avoir de bon et de servir ainsi le Progrès et l'Humanité, la Presse politique de Paris, qui ne vit que de querelles, d'accidents, de diatribes, de misérables faits du jour, d'agitations et d'irritations et d'intrigues, s'entend parfaitement à étouffer toute Idée nouvelle aussi longtemps que la chose est possible; puis à la dénigrer, à la calomnier, à la défigurer, à la mutiler dès que, par sa virtualité propre, l'Idée commence à se produire; enfin, ce qui est souvent fort nuisible, à s'appropriier des lambeaux ou des *termes* de l'Idée au fur et à mesure que celle-ci prend crédit, et à l'associer ainsi, du moins en apparence, à la défense de ses Erreurs et de ses Passions.

En résumé, la Presse périodique actuelle, la Presse des Partis n'accueille pas une Idée nouvelle; elle l'étouffe, elle la calomnie, elle la déchire. Voilà le fait dans sa généralité: quelques exceptions honorables, quelques bons témoignages *individuels* glissés furtivement de temps à autre dans les colonnes de tel ou tel Journal, n'infirmant point la règle générale.

Il faut donc qu'une Idée nouvelle s'impose de haute lutte à la Presse, qu'elle se répande dans le Public par ses propres

vrages ne saurait être trop activée. Nous engageons donc les Amis de nos Idées, non-seulement à prendre des Exem- plaires de nos diverses publications pour eux-mêmes, mais encore à s'imposer la tâche d'en placer autant que possible.

Enfin, le dernier système de Contribution financière con- siste à souscrire des Actions de notre *Société pour la Pro- pagation et pour la Réalisation de la Théorie sociétaire*. Ces Actions sont de trois espèces, les unes de 5 mille fr. payables en quatre années, les autres de 5 cents fr., payables en deux années.

Des Actions de 50 francs ont en outre été créées pour satisfaire aux désirs des personnes dont les ressources sont très restreintes, mais qui pourtant ont à cœur de donner la preuve de leur bonne volonté en s'associant pécuniaire- ment à la Propagation et à la Réalisation de la Théorie.

La *Société* possédant le Terrain sur lequel elle se propose d'établir une Fondation Sociétaire et y faisant déjà les opé- rations agricoles *préparatoires*, est en mesure d'élever les Constructions et de pousser activement les Travaux de Réalisation aussitôt que des engagements seront souscrits en somme suffisante pour que l'on puisse être assuré de mener l'entreprise à terme. Nous engageons donc vivement les personnes qui se proposent de contribuer à notre OEuvre à souscrire immédiatement ou à nous donner avis des sommes qu'elles espèrent pouvoir engager, d'ici à quelque temps, dans l'entreprise de Fondation. L'extension de nos Opérations devant nécessairement se régler sur le Budget de nos Ressources, on comprend qu'il nous importe beaucoup de connaître la Somme sur laquelle nous pouvons compter dès aujourd'hui, ainsi que le *minimum* approximatif de nos Ressources pour les prochaines années.

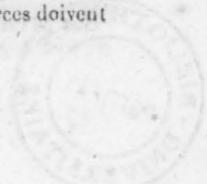
Nous faisons donc appel à tous ceux qui portent, à un titre quelconque, intérêt à nos travaux ; nous les engageons à se mettre, sans plus tarder, en rapport avec nous et à nous apporter, en proportion de leurs Convictions, de leur Dé,

Depuis que *la Phalange* donne les nouvelles, rend compte des Chambres et des Tribunaux, suit le cours de la discussion publique et applique ses Principes à l'élucidation de toutes les questions dont l'Opinion est occupée, en un mot, depuis qu'elle fait fonction de *Journal quotidien*, les amis des Idées que nous défendons peuvent, avec beaucoup de facilité, substituer autour d'eux ce Journal aux autres, y faire abonner les particuliers, et le demander dans les Cabinets de lecture, les Cercles, les Cafés et les lieux publics.

Nous ne craignons pas d'affirmer que si, dès aujourd'hui, ceux qui désirent le développement de nos Principes, commençaient à agir tous avec activité, avec zèle, avec persévérance dans la direction que nous indiquons, nous ne craignons pas d'affirmer que sous très peu de temps l'Organe de l'École Sociétaire aurait acquis une publicité immense et une influence considérable : nous pouvons en juger par les développements que *la Phalange* prend maintenant dans les localités où elle est servie par des personnes qui déploient quelque ardeur à la répandre.

particulières aux partisans de la Doctrine ou pour conquérir des partisans nouveaux à la Doctrine? Voilà toute la question.

Nous pensons, nous, que *la Phalange* doit se proposer d'agir au dehors et d'étendre le cercle de ses conquêtes : mieux elle sera calculée pour cet objet, mieux elle remplira sa destination. Les partisans de nos idées ne doivent pas dire : Je préférerais que *la Phalange* traitât tel ou tel sujet qui me conviendrait spécialement : ils doivent dire : *La Phalange* a raison de traiter les sujets les plus accessibles au public. *La Phalange*, entre les mains des partisans de nos idées, doit être un moyen permanent d'action extérieure. Ce n'est pas pour flatter les idées et les goûts des Phalanstériens qu'elle est faite, mais pour donner à ceux-ci de continuelles occasions de Propagation, pour leur fournir sans cesse des amorces à jeter autour d'eux. Il faut bien, sans doute, qu'ils la lisent, mais il faut surtout qu'ils la fassent lire, la répandent, la propagent : c'est du côté de l'Extérieur, du côté des Conquêtes que toutes les forces doivent être aujourd'hui tournées.



ciétés ; il suffit d'avoir reconnu que ces Principes constituent les *vraies Bases de la Politique positive* ; qu'il est extrêmement urgent de les faire prévaloir sur les Erreurs et sur les Passions qui troublent le Présent, qui menacent gravement l'Avenir ; il suffit d'avoir saisi la portée de ces Principes et senti quelle heureuse influence leur Vulgarisation exercerait immédiatement sur la Société actuelle, sur la direction des esprits, pour que ce soit un *Devoir de Patriotisme et d'Humanité* de contribuer à leur développement.

Quand encore un Essai sociétaire ne réaliserait pas tous les beaux résultats que nous en attendons ; quand bien même nous devrions échouer complètement, notre Essai et nos Travaux rendraient toujours à la Société un service plus grand que tous ceux qui lui ont été rendus dans les temps modernes, puisqu'il aurait pour effet de lui apprendre **COMMENT S'ÉPROUVENT les Théories de Réforme sociale, comment SE VÉRIFIENT les Propositions de Progrès**, et qu'il contribuerait puissamment à faire passer la Politique, du domaine vague, incohérent, anarchique et révolutionnaire, sur le domaine calme et intelligent *de la Science et des Méthodes expérimentales*.

On peut donc se rallier à nos Principes généraux et scientifiques comme on se rallie aux Principes plus ou moins vagues, plus ou moins incomplets, plus ou moins faux de tel ou tel Parti Politique ; on peut aussi nous aider **DUBITATIVEMENT** et en **FAISANT SES RÉSERVES** relativement aux *Points de Doctrine* sur lesquels on n'est pas suffisamment édifié. On peut, en un mot, sans être *Phalanstérien* ou, comme on dit à tort, *Fouriériste* (1), concourir à l'Œuvre si

(1) Nous avons toujours protesté contre les dénominations de *Fouriérisme* et *Fouriéristes*. — Nous développons les Vérités sociales découvertes par Fourier, comme les *Géomètres* développent les Vérités mathématiques découvertes par Archimède, Descartes, Newton, Leibnitz,

l'abonnement à la Phalange. Cette contribution, il est vrai, au prix où est ce Journal, ne constitue pas pour la *Société* un secours pécuniaire sensible (1); mais en raison de l'importance que nous attachons à la Circulation de ce Journal, ce tribut est le premier que nous conseillons de payer à la Cause. Nos amis devront donc s'attacher à faire comprendre à tous ceux qui marquent de l'intérêt pour nos Principes, que la première *preuve effective* de bonne disposition à donner, c'est de demander le Journal qui défend ces Principes.

Après l'Abonnement au Journal vient l'Achat des Livres publiés par la *Société*. Cette seconde Contribution est plus productive que la première. C'est le débit des Livres qui, en prenant plus d'extension, doit amener la *Société* à faire ses frais de Propagation (2); d'ailleurs la Circulation des Ou-

(1) Le prix de l'abonnement à la *Phalange*, dans les conditions actuelles, n'est, à *très peu près*, que la valeur des frais de timbre, poste, papier, tirage, pliage, etc., et droits de commission. — Restent en dehors les frais de rédaction, de composition, d'administration, de loyer, les échanges, les gratuits, etc.

(2) Il ne manque pas de personnes qui nous conseillent de donner les livres de l'École à très bon marché, afin de *les répandre davantage*. Eh! qui donc peut désirer plus que nous de répandre les Ouvrages de l'École? N'avons-nous pas longtemps distribué gratuitement des volumes et des journaux par milliers? La Propagation n'est-elle pas encore assez onéreuse? et n'est-il pas indispensable que les prix des Ouvrages soient calculés de manière à permettre à la *Société* de rentrer dans une partie de ses frais et, plus tard, de les couvrir? Notre devoir est d'établir les choses sur un pied tel que la Propagation parvienne à faire ses frais, à se nourrir elle-même. Or, si l'on doit être longtemps encore en perte sur le Journal, il faut bien, dès maintenant, songer à récupérer sur d'autres publications, et principalement sur celles dont la vente est *forcée*. Nous ne demanderions pas mieux que d'être mis à même de *pouvoir* livrer toutes nos publications gratuitement. Qu'on nous donne cette faculté : nous agirons en conséquence.

longues études, par leur connaissance, et si l'on veut même, par amour-propre, doivent apporter le zèle le plus grand, la plus ardente sollicitude à *tirer de la Conception de Fourier le plus de Bien possible*, à lui faire produire *tout le Bien qu'elle peut contenir* ?

Qu'on y songe ! C'est la question des Destinées de l'Humanité que nous posons devant le Siècle. Si la Simple Expérience dont nous proposons l'exécution réussit, la Misère, la Fourberie, la Violence, l'Hostilité des classes, les Haines intestines, les Guerres étrangères, tous les Vices qui dévorent l'Humanité, tous les Fléaux qui la ravagent sont à jamais anéantis. L'Humanité entre dans les Voies glorieuses de la Richesse générale, de la Paix générale, de la Vérité, de la Justice. Si l'ART D'ASSOCIER est réellement découvert, si le *Procédé Sérieire* permet réellement de réaliser l'Ordre par la Liberté, de remplacer le Morcellement, l'Incohérence, la Division, l'Anarchie par le Ralliement libre et convergent des Forcés humaines, par l'UNITÉ des Intérêts, des Volontés et des Actes, toutes les Réformes, toutes les Améliorations matérielles, morales, politiques que l'on poursuit partiellement, tous les désirs que les cœurs les plus généreux ont formés pour l'Humanité sont réalisés synthétiquement et dépassés au-delà de toute espérance. Si l'on peut lier par l'Association les Familles et les Intérêts, aujourd'hui divergents, juxta-posés en système morcelé dans la Commune, la Fusion des Partis, l'Accord des Classes et des Peuples sont assurés !

Quelle plus grande œuvre de véritable Patriotisme et de véritable Philanthropie, quelle plus pressante, quelle plus sainte œuvre de Charité chrétienne et véritablement évangélique pourrait-on faire aujourd'hui, que de contribuer à la Vérification que nous réclamons de nos Contemporains ?

Mais ceux qui s'efforcent de porter pieusement et charitablement secours aux Misères qui les environnent, savent-ils bien que si notre Théorie d'Organisation du Travail est

vouement à l'Humanité et de leurs Moyens, LEUR PART DE CONCOURS en *Capital*, en *Travail intellectuel* et en *Activité de Propagation*.

La Cause n'a marché jusqu'ici que grâce à de continuel Sacrifices dans ces trois ordres. Maintenant que l'heure du triomphe approche, on doit tenir à *Honneur* comme à *Devoir* de s'associer à l'OEuvre.

Il est bien entendu que notre appel ne s'adresse pas seulement à ceux qui partagent nos convictions sur la *Valeur intrinsèque* du Procédé Sériaire que nous voulons expérimenter. Il n'est pas nécessaire de croire *à priori* à la Théorie de Fourier pour désirer que l'on en fasse l'Essai et que l'Expérience tire de la Théorie tout ce que celle-ci peut contenir de bon, d'heureux, de bienfaisant. A quelque point de vue que l'on soit placé (sauf celui de l'indifférence sociale absolue), l'Expérience que nous poursuivons doit paraître un fait d'une très haute importance. Nos ennemis eux-mêmes (et nous n'avons d'ennemis que parmi les gens qui ne connaissent aucunement nos Idées ou qui les comprennent à rebours), ceux qui crient bien haut que nos Principes sont très mauvais, très dangereux, très redoutables pour la société, doivent désirer de toute la force de leur haute moralité, de toute la brûlante ardeur de leur zèle pour le bien public, de toute leur noble haine pour des « *Théories séduisantes et captieuses qui font des progrès effrayants, qui menacent de corrompre la conscience sociale, de détruire les notions du bien et du mal, etc., etc.* », ceux-là doivent désirer, tout aussi vivement que nous le désirons dans un autre espoir, l'*Expérience* qui prouverait à tous les yeux la *vanité de ces Théories séduisantes et captieuses...*, qui ruinerait par la base ces *dangereuses nouveautés...*

D'autre part il suffit d'avoir compris la sagesse, la justesse, la rigoureuse vérité des Principes émis dans ce Manifeste, sur les Conditions générales de la *Stabilité* et du *Progrès* des So-

Loin d'être hostile à aucun Intérêt reconnu ou à reconnaître, à aucun Droit acquis ou à acquérir, à aucun Élément social, spécialement représenté par tel ou tel Parti, par telle ou telle Classe, elle prétend tout concilier, tout accorder, tout satisfaire en Associant les Intérêts et les Droits de toutes les Classes. Notre Doctrine est donc une Doctrine absolument générale, qui embrasse toutes les Aspirations, tous les Désirs légitimes, tous les besoins de l'Humanité.

C'est pourquoi nous adressons notre Manifeste et notre Appel, non pas seulement à ceux qui partagent aujourd'hui notre Foi, mais encore aux **HOMMES SINCÈRES DE TOUTES LES PARTIS, DE TOUTES LES CLASSES, DE TOUTES LES COMMUNIONS RELIGIEUSES, DE TOUTES LES NATIONS**, les conjurant de répondre à notre Appel et de contribuer à notre Oeuvre en proportion de leurs Moyens.

Vous donc, qui trouvez sages et bons pour l'Humanité les **PRINCIPES de Politique rationnelle et de Réforme sociale** promulgués dans le présent Manifeste, associez-vous à leur développement par un **CONCOURS EFFECTIF** et répandez-les par le Monde. Ce **CONCOURS** est votre **DEVOIR** aujourd'hui ; et plus tard les Sacrifices que vous aurez faits à ce Devoir deviendront vos titres de **GLOIRE**.

DÉCLARATION FINALE

Nous avons fait connaître nos Principes, le But de nos Travaux, notre Position par rapport aux Idées et aux Faits ambiants, et notre manière d'entendre et d'enseigner la *Théorie de Fourier*.

Nous savons et nous affirmons, en outre, que notre manière d'entendre cette Théorie et d'en concevoir la Réalisation est de tous points conforme à la manière dont Fourier entendait lui-même et concevait ces choses.

importante qui a pour but de vérifier par l'Expérience la Théorie de Fourier, d'édifier la Société sur la Valeur du Système proposé par ce Grand Génie.

Aujourd'hui, nos adversaires les plus acharnés, les plus injustes, les plus ignorants, en sont réduits à confesser eux-mêmes QU'IL Y A D'EXCELLENTE CHOSE DANS LE SYSTÈME SOCIÉTAIRE, que l'Humanité TIRERA CERTAINEMENT PROFIT DES BONNES DISPOSITIONS QUI S'Y TROUVENT. Mais dès lors, quel meilleur Crible que l'EXPÉRIENCE pour séparer le bon grain de l'ivraie ? et quoi de plus urgent que de mettre à même de réaliser cette Expérience ceux qui, par leur position, par leur dévouement bien prouvé, par leurs

etc. ; comme les *Astronomes* développent les Vérités astronomiques découvertes par Copernic, Kepler, Newton et Herschell ; comme les *Physiciens*, les *Chimistes*, etc. développent les Vérités reconnues par les savants qui ont amené leurs spécialités scientifiques à l'état où elles sont aujourd'hui. Nous ne sommes point les Disciples d'un Chef de Secte, mais bien les Disciples d'un Grand Homme qui a apporté à l'Humanité et jeté dans le domaine public des Idées et une Science. S'il faut désigner aujourd'hui par un nom ceux qui connaissent déjà et qui enseignent les Vérités sociales et universelles découvertes par Fourier, qu'on les appelle *Phalanstériens* (nom tiré de l'élément fondamental du Système social lui-même), et que l'on appelle leur École, non l'École *fourériste*, mais l'École *sociétaire*.—Encore la première désignation n'est-elle pas rigoureusement juste, car, à proprement parler, on ne sera *Phalanstérien* que quand on habitera des *Phalanstères*, des *Communes sociétaires*.

Voici au reste la Protestation de Fourier lui-même contre l'expression de *Fouriérisme* : « La dénomination de FOURIÉRISTE, » dit-il (*Réforme industrielle*, T. II, p. 387), « est impropre ; elle induit en erreur. Le nom de Fouriériste est un piège des Zoïles pour m'isoler de la manière que je m'honore de suivre et me confondre avec les fabricateurs de systèmes et de religions. Lorsqu'un essai aura démontré la justesse de ma Théorie, personne ne prendra le nom de Fouriériste, car tout le genre humain sera rallié à ma doctrine... Je ne veux pas du rôle banal de chef de Secte. »

APPLICATION

DES PRINCIPES

DE LA POLITIQUE POSITIVE

A L'ANÉANTISSEMENT

DE L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE.

Nous avons donné à la Société, dans ce Manifeste, la Connaissance des Principes fondamentaux de sa propre Existence, en lui révélant les Lois générales, aussi simples que positives, de la *Stabilité et du Progrès*.

Nous avons démontré rigoureusement que les Gouvernements, par la consécration de ces Lois, plaçant **IMMÉDIATEMENT** la Société dans un état politiquement *régulier et normal*, anéantiraient à **L'INSTANT MÊME** tous les éléments politiques anormaux et subversifs dits révolutionnaires, tous les germes de perturbation et de violence, et en même temps assureraient un *cours régulier* à l'Action créatrice de l'*intelligence*, un champ sans limite au *Progrès réel*.

Nos déductions sont inattaquables, et il n'y a pas lieu à démontrer de nouveau ce qui est déjà démontré rigoureusement. Toutefois, dans l'état de danger extrême et de totale subversion matérielle, morale et intellectuelle où la Société se trouve poussée par les effrayants progrès de l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire par l'esprit de Négation absolue

sanctionnée par un succès expérimental, l'Abolition complète de l'Indigence et de toute Misère en sera la conséquence? — Ceux qui poursuivent avec ardeur la Réforme des Prisons, savent-ils bien que, en cas de succès de notre expérimentation, la Prison deviendra dans l'Avenir une superfétation, et n'aura plus ou presque plus d'objet grâce à la disparition des CAUSES GÉNÉRATRICES de la Démoralisation et du Crime? — Ceux qui poursuivent l'Abolition de l'Esclavage, savent-ils bien que si le Fait donne raison à notre Système, les Maîtres eux-mêmes auront intérêt à donner par toute la terre la Liberté à leurs Esclaves? — Ceux qui veulent la Tranquillité, l'Ordre, la Paix, savent-ils bien que, du jour même ou un Essai Sociétaire serait réalisé, toutes les Agitations, toutes les Dissensions, toutes les Haines, tous les Dangers que la Vieille Politique Subversive porte encore dans ses flancs, s'évanouiraient à l'instant comme s'évanouit l'air d'un ballon crevé par un coup d'épée? — Et, savent-ils, ceux qui se font avec sincérité les Champions des Droits et des intérêts du Peuple, ceux qui veulent pour lui Bien-Être dans le Travail et Moralité par le Travail, Instruction, Liberté, Dignité, Droits politiques et Droits sociaux, savent-ils que la Réalisation du Système Sociétaire donnerait au Peuple, non pas tout ce qu'ils demandent aujourd'hui pour lui dans ces divers ordres, mais mille fois plus et mille fois mieux encore? — Et ceux enfin qui se disent, qui se croient ou qui sont réellement *Chrétiens*, savent-ils que, si la Théorie Sociétaire se réalise, c'est la Réalisation Universelle du ROYAUME DE DIEU ET DE SA JUSTICE, la Réalisation universelle de la Véritable et Sainte Pensée du Christianisme, l'UNION, l'ASSOCIATION DES HOMMES ENTRE EUX SUR LA TERRE, et l'UNION DE l'HUMANITÉ AVEC DIEU PAR l'AMOUR DE DIEU ET PAR LA PRATIQUE DE SES LOIS?

Notre Doctrine n'est empreinte d'aucun Exclusivisme, d'aucun Esprit de Parti, de Classe, ni même de Nationalité.

Or, nous le demandons, consentira-t-on à reconnaître la Valeur de nos Principes fondamentaux de la *Stabilité* et du *Progrès*, si nous prouvons que ces Principes donnent au Gouvernement le moyen de rendre absolument inoffensive cette Doctrine, si dangereuse dans l'état actuel des choses? Nous avons lieu de l'espérer. — Procédons à la démonstration.

Rappelons que la Réalisation politique des Conditions de la *Stabilité* et du *Progrès* consiste, ainsi que nous l'avons vu (page 18 en note), dans la Création d'un nouveau Département Ministériel qui, sous la dénomination de **MINISTÈRE DU PROGRÈS INDUSTRIEL ET DES AMÉLIORATIONS SOCIALES** (ou toute autre équivalente), a pour fonction de donner à la Société la *Garantie du PROGRÈS en le régularisant*.

Ce Ministère comporte deux Divisions.

La 1^{re} Division est chargée de l'*Examen*, de l'*Expérimentation* et de la *Publication* des Découvertes, Inventions et Perfectionnements faits dans le domaine des procédés techniques de l'industrie (1).

L'autre Division est chargée d'*examiner* toute Proposition relative à l'Amélioration de la Société, d'*en provoquer la discussion* par des rapports insérés dans le Journal officiel du *Ministère du Progrès*, et d'*en faciliter* ou d'*en ordonner* au besoin elle-même l'*expérimentation* (2).

(1) Cette première Division du *Ministère du Progrès*, dont nous sommes en mesure de produire l'*organisation*, est de nature à augmenter, par ses seules opérations, la richesse sociale et les ressources de l'Etat, dans une proportion tellement énorme, que nous n'oserions pas donner le chiffre d'un *minimum*. Mais il est bien d'autres magnifiques propriétés de cette Institution que nous ne voulons pas encore exposer ici. Nous y reviendrons ailleurs.

(2) Il est inutile de dire que, pour cette Division encore, nous sommes en mesure de présenter un *Système complet d'organisation*.

Mais la Théorie de Fourier est dans le domaine public ; chacun peut écrire sur cette Théorie, et se prévaloir, à tort ou à raison, du nom de notre Maître.

Nous ne saurions donc, en aucune façon, ÊTRE RENDUS RESPONSABLES de tout ce qui peut, EN DEHORS DE NOUS, être dit, écrit ou tenté au nom de *Fourier* et de la *Théorie* par lui développée.

Nous déclarons donc formellement ici que nous n'entendons porter *d'autre responsabilité* que celles de nos *Propres Oeuvres*, et que nous ne RÉPONDONS POSITIVEMENT que de ce qui émanera directement de notre SOCIÉTÉ POUR LA PROPAGATION ET POUR LA RÉALISATION DE LA THÉORIE DE FOURIER, ou de ce qui sera pris sous son patronage et encouragé publiquement par *la Phalange*, organe de cette *Société*.

Arrêté en Conseil de Rédaction, au Siège de la Société, rue de Tournon, n° 6, à Paris, le 10 février 1841.

Les personnes qui désireraient avoir communication de notre *Acte de Société* doivent en faire la demande à l'administration de *la Phalange*, rue de Tournon, n° 6, par lettres affranchies. La pièce leur parviendra par la poste, sans frais.

munistes de tout rang sont invités à présenter leurs *idées pratiques* sur l'Organisation d'une *Commune communiste* ;

Ils sont avertis que, aussitôt qu'ils auront suffisamment discuté la question entre eux, suffisamment répondu aux objections faites par le Public et par la Presse à leurs plans de Réalisation, et pour peu qu'ils s'accordent sur quelque projet assez étudié pour être livrable à l'expérience, le Gouvernement

1° Leur offre, pour le temps qu'ils jugeront nécessaire, un terrain d'une lieue carrée, où ils auront à fonder une Commune égalitaire ;

2° S'engage à leur faciliter administrativement les moyens de mettre à exécution leur plan de Communauté ;

3° Exempte d'impôt la Commune-modèle pendant... tant... d'années ;

4° Promet, au besoin (si les *riches Communistes* ne poussent pas le dévouement et la logique de leur opinion jusqu'à porter leur fortune à la masse), de parfaire à la *Commune égalitaire* en avances d'instruments aratoires, semences, bestiaux, etc., etc., la valeur de ce qui pourrait lui manquer pour que la richesse *moyenne* de ladite Commune (conformément au principe de la Doctrine elle-même) fût égale à la *moyenne* de la fortune en France. — (On sait que ce serait bien peu de chose.)

Nous demandons maintenant quel danger pourrait présenter la Doctrine de l'*Egalité des biens*, si ses partisans étaient ainsi mis en demeure, par la Société, par le Gouvernement lui-même, de faire voir au monde ce que leur principe vaut en pratique et de quel secours il peut être pour le *Progrès réel* ?

Si les *Communistes* ne répondaient pas à l'appel du *Ministère du Progrès*, il ne serait plus question d'eux. S'ils y répondaient, qu'arriverait-il ?

Ils se mettraient à discuter et disputer entre eux jusqu'à ce qu'ils aient pu *formuler un plan, préciser quelque chose.*

et de Dissolution illimitée, nous attachons (à bon droit sans doute) une si grande importance à ce que la Société et ses Gouvernements soient frappés et saisis par la révélation des Vérités dont le secours peut seul les sauver, que nous ne terminerons pas sans donner, de ces hautes Vérités théoriques, une Application spéciale très propre à faire impression sur les intelligences les plus paralysées, à introduire le rayon de lumière jusque dans les yeux des plus aveuglés.

Nous avons dit que, par la promulgation des Conditions générales de la *Stabilité et du Progrès*, nous donnions aux Gouvernements le moyen d'anéantir immédiatement l'Esprit Révolutionnaire et de neutraliser totalement toute action subversive de la Presse, ou plutôt de mettre la Presse dans l'impossibilité d'agir subversivement, enfin de rendre sur-le-champ et comme par enchantement, **ABSOLUMENT INOFFENSIVES** les Doctrines AUJOURD'HUI LES PLUS REDOUTABLES elles-mêmes.

Pour que notre Application soit tout-à-fait concluante, nous devons prendre, comme exemple, la plus dangereuse, la plus menaçante, la plus subversive de toutes les Doctrines qui soient en circulation, une Doctrine terrible, qui fait de grands progrès dans les rangs du parti radical, qui pénètre activement depuis dix années au sein des Classes ouvrières, dans les ateliers des grandes villes, dans les campagnes elles-mêmes, et dont un Gouvernement myope commence à reconnaître et à redouter la puissance : nous voulons parler du Principe de l'*Égalité des biens*, de la Doctrine des *Babouvistes* ou *Communistes* (1).

On sent que le développement d'une semblable Doctrine porte aujourd'hui dans ses flancs de quoi faire éclater la Société.

(1) Les progrès de cette Doctrine font cette année le texte de la demande des fonds secrets. (Voyez l'exposé des motifs du projet de loi.)

der à se mettre en Expérience locale, cette Idée qui pénètre sourdement dans les basses classes; cette Idée dont le Gouvernement commence à comprendre la terrible puissance révolutionnaire, et qu'il se propose si intelligemment de combattre avec des fonds secrets et des gendarmes; cette Idée... elle brisera probablement la Société si elle n'est combattue que par ces tristes moyens de Répression qu'on songe seuls à lui opposer.

Voici ce dont il serait temps que ceux qui nous gouvernent, et que l'on appelle des hommes d'État, voulussent bien se pénétrer :

C'est qu'il n'y a, en Politique, d'Idées *dangereuses* que les Idées qui sont *vagues* et qui sont *fausses*,

Et qu'il n'y a qu'un moyen (mais un moyen très facile) de **TUER** les Idées *dangereuses*, c'est-à-dire les Idées *vagues* et les Idées *fausses*, c'est de les *forcer de se FORMULER et de se RÉALISER*.

Les Idées pour lesquelles les Esprits se passionnent, s'exaltent, s'échauffent, desquelles ils se font des Drapeaux, des Armes... ces Idées-là *offrez-leur de se réaliser au grand jour*. — S'il y a du bon en elles, la Société édiflée en fera librement son profit. Si elles ne sont que des rêves, des fantômes, en les touchant vous les ferez évanouir. Les Fantômes ne sont redoptables que dans l'obscurité; le grand jour les tue. On n'a jamais vu de Fantômes en plein jour.

En résumé, on entretiendra toujours *très facilement* dans les Populations l'esprit révolutionnaire et la haine du Pouvoir (quel que soit le Pouvoir et quelle qu'en soit la forme) aussi longtemps qu'on pourra faire croire aux Populations que le Pouvoir s'oppose à *tout ce qui peut améliorer leur sort*, qu'il est *l'ennemi systématique du Progrès*, et que *ses adversaires seuls en sont les Représentants et les Apôtres*.

Nous avons forcé le Parti radical, après plusieurs années

Supposons maintenant le *Ministère du Progrès* organisé, et voyons quelle sera sa fonction en présence de l'Idée *égalitaire, communiste* ou *babouviste*. Ce serait fort simple.

L'*Expérience*, journal du *Ministère du Progrès* (1), fait connaître officiellement à toute la France qu'il existe une Doctrine dont la Formule générale est l'*Égalité des biens*, et qui regarde la *Communauté* comme le meilleur état social, le moyen de remédier à toutes les plaies de la civilisation, à tous les vices, à toutes les misères, etc., etc. (énumération détaillée et rigoureusement classée des AVANTAGES de tous genres, dont, *suivant les Communistes*, la pratique de l'*Égalité parfaite* doit faire bénéficier la Société).

A cet Exposé, le Journal officiel joint la *Statistique* de l'Opinion communiste; il établit que cette Opinion ayant déjà provoqué tels et tels travaux, comptant des partisans (orateurs ou écrivains) dans les Classes supérieures, et faisant des Progrès notables au sein des Classes ouvrières, a mérité d'être *prise en considération* par le Conseil de la Division des *Améliorations sociales*;

Que,

A cette fin de reconnaître si la Doctrine de la *Communauté des biens* est susceptible d'une Réalisation sociale satisfaisante et dans quelle mesure, cette Doctrine est officiellement appelée, dans la personne de ses principaux représentants, à *faire ses preuves devant la Société*, à *se mettre en Expérience* sous les yeux de la France, de l'Europe et du Monde.

En conséquence de cette décision, et vu la nécessité de s'entendre sur l'Organisation d'une *Commune communiste* avant de songer à en faire 40 mille en France, les Com-

(1) Il n'y aurait pas et il ne pourrait pas y avoir de Journal aussi lu que le Journal officiel du *Ministère du Progrès*. Nous le démontrerions facilement.

mettre des Plans étudiés, des travaux sérieux sur l'Organisation des Éléments Sociaux d'une Commune. — Or, il ne faut pas croire que le Ministère du Progrès aurait beaucoup de *Plans déterminés et essentiellement différents* à examiner, et surtout que beaucoup de Plans seraient capables de soutenir avec avantage la critique de la Presse, de l'Opinion publique et des Commissions du Gouvernement.

Le Ministère ne serait tenu d'essayer, aux frais du Gouvernement, que les Plans qui paraîtraient à ses Commissions et à l'Opinion mériter l'Expérience. Quant aux autres, il déclarerait seulement que leurs partisans sont libres de les essayer à leurs frais, que le Gouvernement, loin d'y mettre obstacle, leur accordera temporairement au contraire l'immunité d'impôts et quelques privilèges propres à faciliter les opérations d'essai.

Il y a plus, c'est que pour les Projets jugés par les Commissions du Ministère dignes de l'Expérience, le Gouvernement pourrait à *la rigueur* se dispenser d'intervenir pécuniairement lui-même. Les jugements favorables portés par le Ministère du Progrès sur ces Plans, comme les jugements favorables que l'Académie des Sciences porte sur une invention nouvelle, suffiraient pour déterminer la mise à exécution par des Compagnies de Capitalistes ou de Partisans du Projet favorablement jugé. Toute Idée qui ne pourrait trouver dans toute la France assez de crédit pour se réaliser sur une lieue carrée de terrain ne saurait, en aucune façon, revêtir le caractère révolutionnaire, c'est-à-dire prétendre à s'imposer violemment à la Société tout entière. Le Ministère du Progrès pourrait donc, à *la rigueur*, garantir absolument la Stabilité en ne jouant, quant aux Projets de Réforme ou d'Amélioration sociale, qu'un rôle semblable à celui que joue aujourd'hui l'Académie des Sciences dans l'ordre des améliorations industrielles ou des découvertes scientifiques.

Nous reviendrons ailleurs sur l'institution du Ministère du Progrès dont nous n'avons voulu donner ici que l'idée

Supposons qu'ils y parvinssent. — Alors de deux choses l'une : ou ils ne trouveraient pas dans leurs rangs les fonds nécessaires à la fondation d'une *Commune égalitaire*, ou ils les trouveraient.

S'ils ne les trouvaient pas il serait prouvé que ce Parti qui, avant la création du *Ministère du Progrès*, ne demandait rien de moins que le Gouvernement de la France et le Bouleversement de l'ordre social, ne peut pas seulement, en réunissant toutes ses ressources en argent et en dévouement, fonder une misérable Commune... (*Misérable* est le mot, puisqu'il ne devrait y avoir que 55 centimes par jour et par tête pour rester dans le Programme de la Doctrine.)

Dans ce cas donc, le *Ministère du Progrès* viendrait en aide aux Communistes, qui ne pourraient qu'en être fort reconnaissants et qui feraient leur expérience aux frais du Gouvernement.

S'ils trouvaient dans leurs rangs les fonds suffisants, ils feraient tranquillement et à leurs frais leur expérience, sous la protection même et avec l'appui du Gouvernement. Les Ouvriers séduits par les Doctrines d'égalité sauraient bientôt à quoi s'en tenir sur le bonheur, la concorde et l'harmonie du Régime égalitaire. La Société tout entière verrait la Doctrine en action. L'Idée réalisée est-elle excellente ? la Société s'empresse d'imiter ; tous ceux qui veulent se mettre en communauté en ont le droit : nous ne pensons pas qu'il y ait grande concurrence. La Doctrine de la Communauté est-elle une erreur, une Pauvreté sociale ? alors elle s'est montrée toute nue : on la voit, on la touche, on la palpe... et on l'enterre... et il n'est pas nécessaire de mettre des gardes sur le tombeau ; car si plus tard, à long terme, il lui prenait fantaisie de ressusciter, on lui offrirait toujours l'Épreuve bien simple, bien logique, bien calme, et parfaitement sûre, qui consiste à *essayer de la Réalité*.

Eh bien ! cette Doctrine que le Pouvoir rendrait fort douce et fort innocente, s'il lui proposait lui-même de l'ai-

de l'œuvre sociale et politique
général, et dont l'œuvre est de nature à être
en outre salutaire; ce que nous avons dit ailleurs pour
ver aux hommes d'intelligence qu'il n'y a rien de l'œuvre
révolutionnaire de l'œuvre révolutionnaire possible sans un
État civilisé assis sur des bases solides et fonctionnelles
un Ministère du Progrès industriel et des Ambitions
sociales.



de discussions, de convenir que la *Réforme électorale* en elle-même ne remédierait à aucune plaie de la Société. Mais ce Parti poursuit cette Réforme *en la présentant comme la condition* nécessaire de *LA Réforme sociale*. Que le Pouvoir mette en demeure le Parti radical de formuler *LA Réforme sociale* pour laquelle ce Parti demande la constitution *d'un nouveau Pouvoir*, qu'il se déclare prêt à faciliter et au besoin à faire lui-même *l'Expérience de tous les plans* que le Parti radical pourra présenter dans le but d'améliorer le *Sort des Classes inférieures et les conditions du Travail dans la commune*, élément alvéolaire de la Société, à l'instant même la *Puissance révolutionnaire* du Parti radical tombe à plat. Ce Parti devient forcément un Parti *utile* ou au moins *inoffensif*.

Les cheveux de Samson faisaient sa force ; Dalilah lui ôta la force en lui coupant les cheveux.

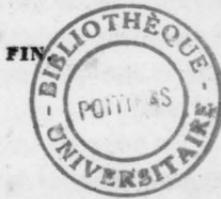
L'idée que le Pouvoir est l'ennemi du Progrès et des Améliorations sociales a toujours fait et fait encore la SEULE FORCE RÉELLE des Partis Révolutionnaires. Que le Pouvoir, en se posant lui-même *Représentant officiel et régulier du Progrès*, fasse noblement sur les Partis révolutionnaires ce que Dalilah a fait traîtreusement sur Samson.

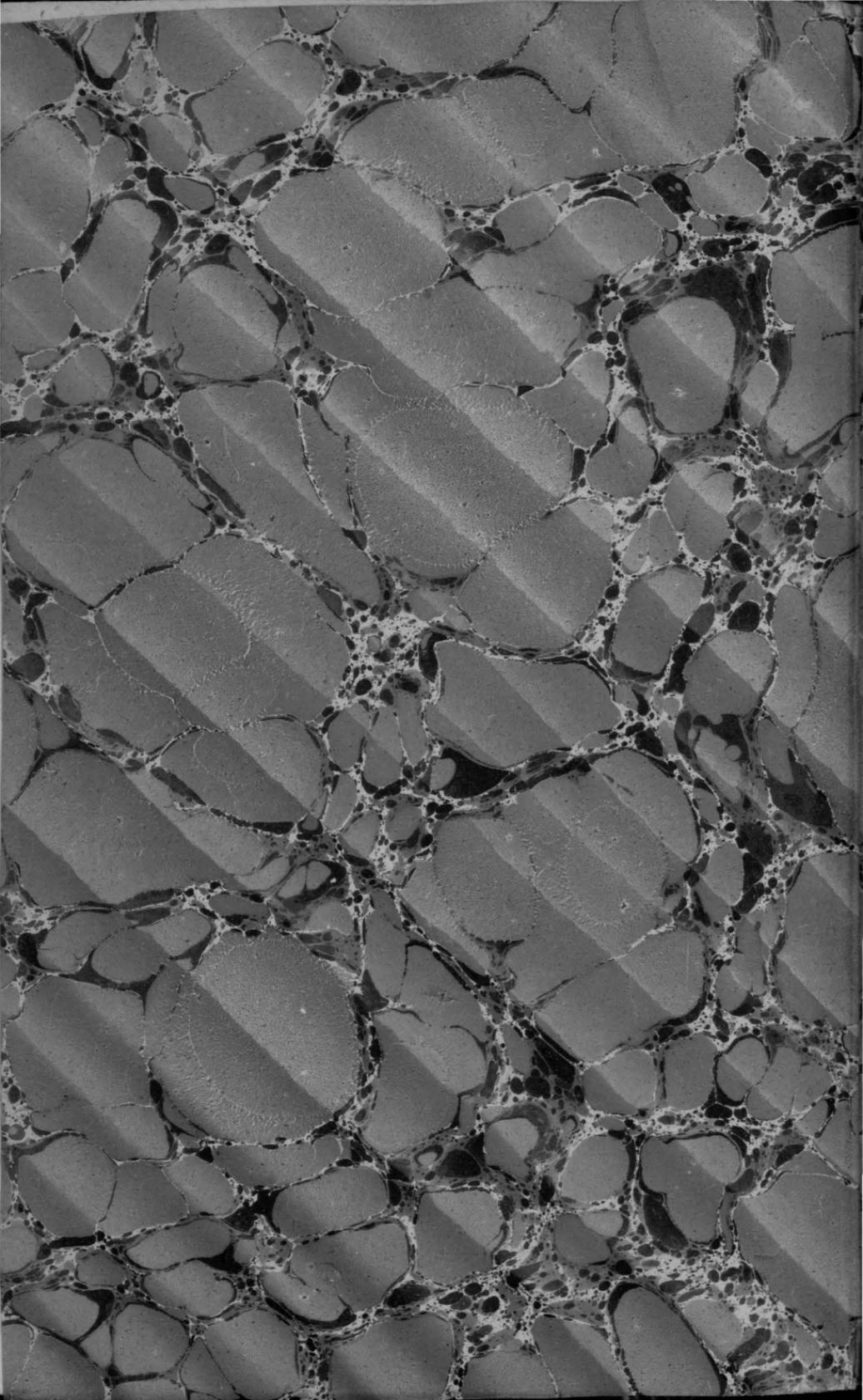
Voilà tout le SECRET DE L'ANÉANTISSEMENT ABSOLU DU PRINCIPE RÉVOLUTIONNAIRE dans les Sociétés humaines.

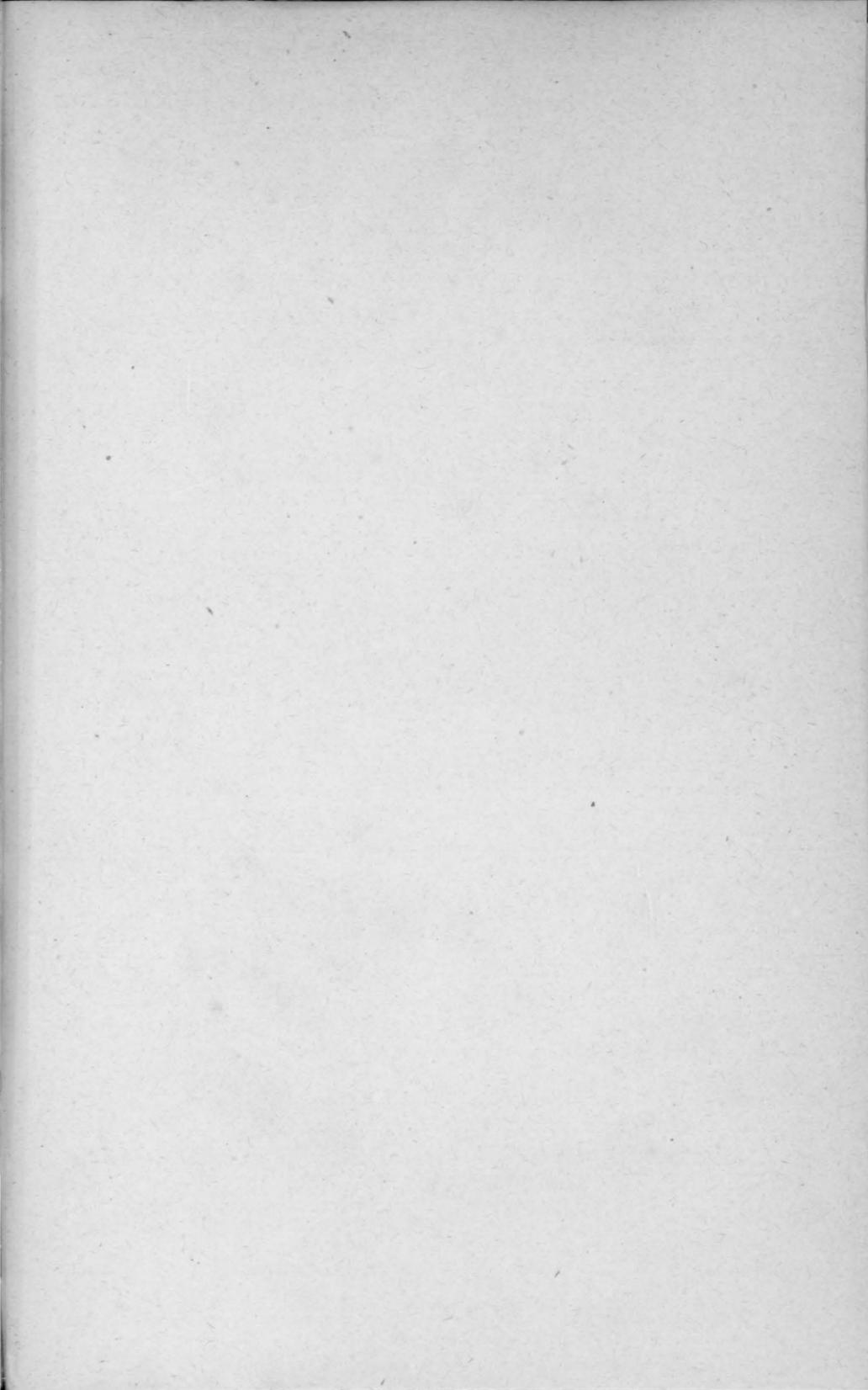
Nota. On pourrait craindre que la Division des Améliorations sociales eût beaucoup de besogne sur les bras et beaucoup d'argent à dépenser en expériences. On se tromperait.

Une fois bien établi que toute Théorie de Réforme Sociale, pour avoir une base réelle, doit présenter un *Plan d'organisation communale* et pouvoir être essayée sur une lieue carrée de terrain, il est évident que l'on ne saurait s'adresser au Ministère du Progrès qu'à la condition de lui sou-

générale, et dont l'établissement est aussi facile que l'action en serait salutaire; ce que nous avons dit suffit pour prouver aux hommes d'intelligence qu'il n'y a plus de Factions sérieuses ni de Partis révolutionnaires possibles dans un Etat Civilisé aussitôt que dans cet État existe et fonctionne un *Ministère du Progrès industriel et des Améliorations sociales*.









*C
Pi

FONDS

